

Les Criminels

peints par eux-mêmes

EN PRÉPARATION

La Peine moralisatrice ?

Les Criminels et la sanction pénale.

Crimes passionnels !

RAYMOND HESSE

F3D32

Les Criminels



peints par eux-mêmes

PRÉFACE DU PROFESSEUR GRASSET



PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

61, RUE DES SAINTS-PÈRES, 61

1912



*Il a été tiré de cet ouvrage
vingt-cinq exemplaires sur Japon Impérial
numérotés de 1 à 25.*

PRÉFACE

En voyant, en tête d'un livre comme celui-ci, une préface signée par un médecin, on pourrait croire que tous les criminels, peints par eux-mêmes dans cette curieuse et très intéressante galerie, ont été des malades, des fous ou des demifous.

En réalité, il n'en est rien. Parmi les criminels, écrivains ou littérateurs, plusieurs étaient parfaitement sains d'esprit et responsables de leurs actes. Tels, par exemple, Anastay et Liabeuf.

Anastay est le jouisseur qui veut à tout prix se procurer de l'argent pour satisfaire ses passions, n'est retenu par aucune considération morale, et assassine, dans ce but, sachant très bien et comprenant la portée de son acte. Liabeuf est le vindicatif, accusant deux agents de police de l'avoir fait, à faux, condamner comme souteneur, poursuivant, avec préméditation et cruauté, sa vengeance, indifférent jusqu'au pied de l'échafaud à l'accusation d'assassin pourvu qu'on retire le mot de souteneur.

Tout cela dénote bien une mentalité spéciale ; mais ne suffit pas à établir une mentalité de malade. — On ne

peut pas, au point de vue psychique, mettre ces criminels sur le même pied que Vacher et les invertis.

La première conclusion, qui se dégage de la belle étude de M. Raymond Hesse sur l'autopsychologie des criminels, est donc la confirmation de ce principe, que, après bien d'autres, j'ai toujours soutenu contre l'École de Lombroso : tous les criminels ne sont pas des malades ; si certains sont des fous irresponsables, d'autres sont sains d'esprit et responsables, d'autres enfin sont demifous et n'ont qu'une responsabilité atténuée.

En présence de tout criminel, la question se pose donc, angoissante et grave, intéressant le sociologue et le magistrat comme l'avocat et le médecin : dans quelle catégorie faut-il placer ce criminel ? est-il sain d'esprit et justiciable de la prison seule ? est-il fou ou justiciable de l'asile seul ? est-il demifou et justiciable de l'asile-prison ?

Le présent livre apporte une documentation importante et nouvelle pour la solution de cette question.

Quand nous disons, en médecine, que la responsabilité des criminels dépend de la normalité de leurs neurones psychiques, on nous répond : A quoi reconnaîtrez-vous si les neurones psychiques de tel individu sont normaux ou non ? Il y a beaucoup de procédés pour faire ce diagnostic qui est l'objet même et le but de toute expertise mentale. Mais nous reconnaissons les difficultés de cette détermination et devons être très heureux qu'on nous apporte de nouveaux et utiles éléments d'appréciation.

Voilà pourquoi le livre de M. Raymond Hesse sera accueilli avec reconnaissance et profit par les médecins,

dont il facilitera la tâche. Dans leurs productions littéraires et artistiques, les criminels apportent à l'enquête un précieux document.

Cela ne veut pas dire qu'il faille reconnaître la même importance et la même valeur à tous les documents sortis de la plume des criminels.

Les mémoires rédigés par Eyraud et par Gabrielle Bompard pour se disculper et prévenir l'accusation qui les menace ne signifient pas grand'chose au point de vue de leur état psychique vrai et de leur responsabilité. Les diverses pièces écrites après le crime peuvent tout au plus montrer l'intelligence du criminel, le talent qu'il a à plaider sa cause, à excuser ou à nier son crime, à écrire un roman.

Beaucoup d'autres morceaux sont visiblement apprêtés, écrits pour le public... Ceux-là encore ne dévoilent pas beaucoup le vrai fond de l'âme de ces malheureux.

Mais, sous le bénéfice de ces réserves, il est certain que beaucoup des documents ainsi recueillis sont précieux pour faciliter l'analyse psychique de chaque cas particulier et le classement du sujet dans une catégorie spéciale.

Sur quels principes doit être basé le classement des criminels?

En avocat et en littérateur, ne se préoccupant pas du point de vue médical, M. Raymond Hesse classe les criminels en six grands types, suivant le mobile qui a motivé le crime : l'argent, le sadisme, l'apostolat, la vengeance, la femme, les lectures.

Cette base séduisante de classification soulève quelques objections, peu importantes si on reste en dehors du point de vue médical.

Les différents mobiles ne s'opposent pas toujours entre eux : les lectures influent sur les anarchistes et sur les sujets des autres groupes (argent, femme, vengeance). — Les sujets, classés dans un groupe, pourraient facilement être classés dans un autre : ainsi la plupart de ceux qui volent ou tuent pour l'argent ne veulent cet argent que pour la femme. — Les empoisonneuses surprennent un peu, à côté des invertis, dans le chapitre du sadisme.

Enfin (et ceci est la seule objection un peu importante) chaque groupe comprend des sujets responsables, des sujets irresponsables et des sujets à responsabilité atténuée.

Donc, cette classification, bonne pour le littérateur et pour l'avocat, ne peut pas remplacer le classement médical, basé sur l'analyse psychophysiologique.

La décision, qui précède et produit l'acte criminel, est le résultat du conflit entre deux idées : 1° l'idée tentatrice de lucre, de jouissance, de vengeance... ; 2° l'idée de morale naturelle ou religieuse, de loi civile et de punition sociale. — Par un raisonnement plus ou moins conscient et lent ou automatique et rapide, le sujet décide et obéit ou résiste à la tentation du mal.

Il faut remarquer qu'un cerveau sain, avec des neurones psychiques normaux, peut prendre l'une ou l'autre décision : il peut, comme il le doit, s'abstenir du mal défendu ; il peut, contre son devoir, commettre le crime proposé. Dans les deux cas, ayant jugé avec des neu-

rones normaux, le sujet est responsable vis-à-vis de la société et n'est pas un malade ; il n'est passible que de la prison.

Si, au contraire, ses neurones psychiques sont anormaux, s'il a le psychisme malade, il n'est plus complètement responsable de son acte. La société doit rechercher dans quelles limites sa responsabilité est atténuée ou si elle est supprimée et dans quelles limites elle doit le soigner en même temps qu'elle le punit ou à l'exclusion de toute punition.

Une classification des criminels, basée sur ces principes en vue d'établir leur responsabilité ou leur degré de responsabilité, doit prendre en considération les deux éléments indiqués ci-dessus : l'idée tentatrice et la résistance psychique du sujet.

L'idée tentatrice décèle un état morbide et peut diminuer la responsabilité quand elle devient obsésion, source d'impulsion.

Le point de départ extérieur est relativement secondaire : ce sont de mauvaises lectures, la rencontre d'une femme, la connaissance d'une grosse fortune mal gardée, une injustice subie... Ces mêmes circonstances n'auront, chez les sujets sains, qu'une importance modérée. Ce qui leur donne une importance exagérée dans certains cas c'est le mode réactionnel de l'individu.

Quand l'individu est malade dans son psychisme, que ses neurones ne présentent pas la résistance normale, n'ont pas la force physiologique pour hiérarchiser les divers mobiles et se décider entre eux, l'idée tentatrice s'installe dans l'esprit affaibli, comme un parasite dans un organisme vaincu, s'en rend maître, l'obsède, le trans-

forme en impulsion et le sujet n'est plus responsable ou n'est que partiellement responsable du crime qu'il commet.

Les mobiles des crimes doivent donc être classés, non par leur nature objective, extérieure à l'individu, mais par la nature de l'impression qu'ils produisent, du degré d'obsession qu'ils provoquent et de la force d'impulsion qu'ils entraînent.

Donc, c'est le sujet lui-même qu'il faut analyser et disséquer, bien plus que les circonstances extérieures, pour se rendre compte de sa responsabilité ou de son degré d'irresponsabilité. Voilà pourquoi les documents comme ceux que publie aujourd'hui M. Raymond Hesse sont de première importance pour comprendre et classer rationnellement les diverses catégories de criminels.

Ainsi, si on compare, dans ce livre, les écrits d'Anastay et les écrits de Vacher, la conclusion s'imposera inéluctable : ces deux criminels n'ont pas la même responsabilité. Et cette différence dans leur responsabilité ne vient pas de la circonstance tentatrice extérieure, ce n'est pas l'argent pour l'un et la femme pour l'autre ; c'est l'état des neurones psychiques qui apparaît, dans leur littérature, normal chez l'un et maladif chez l'autre.

Pour préciser un peu plus, l'anomalie morbide du phénomène psychique apparaît sous trois formes principales, indépendantes de la nature du phénomène extérieur : l'exaltation, la dépression, la perversion ; c'est-à-dire qu'il y a trois catégories de criminels malades : ceux qui réagissent trop, ceux qui ne réagissent pas assez et ceux qui réagissent de travers.

Les premiers seront poussés au crime par une cause extérieure quelconque (argent, femme, désordre social), qui entraîne, chez eux, une réaction anormale : ils tuent un riche, un chef d'État, une femme, un rival, un agent de police...

Les seconds ne réagissent pas assez aux stimulants normaux de la vie psychique ordinaire : l'idée de famille, de société... ne leur dit rien. Ce sont des amoraux, asociaux, afamiliaux. La moindre incitation extérieure au crime, d'une nature quelconque, un mauvais conseil, une fréquentation malsaine, un article de journal ne provoquant aucune réaction de défense, feront commettre le crime. Rien ne les retient, pas même la peur du Code.

Enfin il y a les pervers et les invertis, ceux qui sentent anormalement, dont le sens moral est perverti, qui réagissent révolutionnairement, contrairement aux lois naturelles et physiologiques : ils tuent leur père ou leur mère, brûlent la maison de leurs concitoyens, tuent pour satisfaire leurs instincts sadiques...

On voit combien tout, dans l'analyse du crime, revient à l'analyse du criminel.

Ceci est vrai aujourd'hui, non pas seulement pour le médecin, mais pour l'avocat et le magistrat : le fait criminel n'a qu'une importance secondaire ; il est en tout cas facile d'établir sa réalité et les circonstances extérieures qui l'ont précédé ou accompagné. Il est également facile de connaître l'auteur du crime.

Mais quand ceci est fait, l'instruction n'est pas close ; l'enquête et l'étude commencent, les difficultés naissent

et se multiplient : il faut étudier, arriver à connaître ce criminel qui est sous les verroux, dont on a le corps en sa possession, mais dont l'âme et le cerveau sont enfouis, difficiles à découvrir et à scruter : et c'est là cependant qu'il faut arriver.

Il faut débrouiller cette question : les neurones psychiques du criminel étaient-ils ou non normaux au moment de l'acte ? Il faut chercher et prendre les éléments d'analyse et d'étude partout où on peut les trouver.

Parfois, on peut même dire souvent, les criminels fournissent eux-mêmes, sur eux-mêmes, des documents de première importance. Sans doute, dans leurs écrits, en prose ou en vers, il faut faire la part du mensonge, de la simulation, du besoin et du désir de se défendre, encore plus de la gloriole, de l'étalage, de la prétention... mais, même dans ces manifestations, il y a des traits de leur esprit, des stigmates de leur cerveau qui apparaissent à travers la prose ampoulée ou les vers mirlitonesques de leurs écrits et qui apportent un utile et vigoureux appui à celui qui cherche la solution du problème angoissant de la responsabilité.

Voilà les documents que M. Raymond Hesse a eu l'heureuse inspiration de réunir, de présenter, d'interpréter... Son livre est une bonne action dont profiteront les médecins, les avocats, les magistrats, les sociologues, les psychologues, ... tout le monde.

Docteur GRASSET.

LES CRIMINELS

PEINTS PAR EUX-MÊMES

Des criminels littérateurs!...

Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas de grands poètes ou de grands prosateurs. Nous nous sommes proposé, dans cette étude, de faire connaître la psychologie des criminels à l'aide des documents qu'ils nous ont laissés. Ce sont bien « les criminels peints par eux-mêmes » que nous avons voulu présenter au public, peintures faites avec certaines exagérations dont il convient de tenir compte. Les uns, nés caricaturistes exagéreront à dessein leurs traits défectueux pour impressionner davantage. D'autres, plus idéalistes, recouvriront d'un masque trompeur leur insensibilité et leur égoïsme.

Comment ai-je pu arriver à commettre un assassinat, écriront-ils fréquemment, « moi qui n'aurais pas osé faire du mal à une mouche »!

Un fait certain, indéniable, et qu'il convient de mettre tout d'abord en lumière, c'est que tous les criminels, ou presque tous ont écrit ou tenté d'écrire des œuvres littéraires. La plupart nous ont laissé des mémoires ou des autobiographies genre, qui cadre mieux avec leur orgueil et leur hypertrophie du moi. La solitude de la prison et l'ennui aidant, ils ne peuvent résister au désir de fixer sur le papier le récit de leur vie et de leurs aventures.

« Je déclare et j'autorise M. Jules Arboux, pasteur, écrit Peugnez dans son testament, à rédiger mes mémoires, s'il y a lieu de faire un livre qui devra paraître dans *toutes les bibliothèques pénitentiaires* afin que la jeunesse puisse connaître les circonstances qui une à une nous amènent en prison. »

Depuis Erostrate qui brûla le fameux temple de Diane pour laisser un nom célèbre dans l'histoire, la mentalité du criminel n'a pas changé.

Erostrate du reste est parvenu à ses fins. S'il avait vécu en honnête homme et en paisible bourgeois, qui citerait son nom aujourd'hui ?

De même la gloire plus éphémère d'avoir sa photographie en première page des grands quotidiens n'est pas un des moindres piments à l'excitation au crime. En 1907, Law comparaisait devant la cour d'assises pour avoir tiré des coups de revolver sur la troupe. Lors de la seconde audience, son premier soin fut de s'informer si sa photographie était bien reproduite dans les journaux et si ses traits n'avaient pas été altérés.

Cet orgueil, le criminel le portera jusque dans la mort.

Il restera calme en présence de l'échafaud. Avec une certaine ostentation il plaisantera avec le bourreau et cherchera à terminer son existence sur une boutade, sur le mot de la fin : « Couvrez-moi bien les épaules, dira l'un d'eux à ses gardiens, car je ne tiens pas à prendre une fluxion de poitrine. » Ravachol lors de son exécution chantait un ignoble couplet commencé dans la voiture :

.
Pour être heureux
Il faut tuer les propriétaires,
Il faut couper les curés en deux.

Impassible et impénétrable, Anastay marcha au supplice.

Même Ardisson, le vampire du Muy, le plus inintelligent de tous, un être absolument idiot et dégénéré était content de voir qu'il avait attiré l'attention sur son cas et répondait avec aisance aux questions de l'expert qui l'examinait.

On peut facilement déduire de cet orgueil qui éclate dans tous les actes des criminels qu'ils ne négligeront pas l'auréole de l'art et de la poésie.

Pendant de longs mois, nous avons recherché et rassemblé les œuvres les plus curieuses qu'ils nous ont laissées. Les démarches ont été longues et laborieuses. Il a fallu interroger tous ceux qui, de près ou de loin, avaient été les témoins des causes sensationnelles, frapper à beaucoup de portes accueillantes, étudier une littérature luxuriante et le plus souvent inculte. Dans

ces touffus littéraires, nous avons fait la besogne du jardinier. Nous avons taillé, ébranché, séparé la bonne graine de l'ivraie pour réunir enfin une collection de plantes rares. Qu'il nous soit permis, dès le début de cet ouvrage de remercier tous ceux qui se sont intéressés à nos efforts et nous ont facilité notre tâche.

Pour étudier une pareille littérature il faut être armé d'un certain scepticisme. Il faut accepter avec un esprit critique les œuvres littéraires que les criminels nous donnent comme étant d'eux.

Ils n'hésitent pas à copier dans les livres laissés à leur disposition des passages entiers et, odieux plagiaires, à s'attribuer des vers de Lamartine, de Musset ou de Malherbe.

Vidal, le tueur de femmes, présentait comme son œuvre propre aux médecins chargés de l'examiner des vers copiés dans le *Misanthrope* et les *Femmes savantes*. Un de mes confrères plaidant en cours d'assises faisait valoir toutes les circonstances qui devaient contribuer à l'acquittement de son client. Et de plus, messieurs les jurés, ajoutait-il, cet homme est un poète et même un poète distingué.

Et l'avocat donnait lecture de vers d'une fort belle envolée que tous les journaux s'empressèrent de reproduire.

Le lendemain, la presse recevait des lettres rectificatives du véritable auteur qui protestait contre le cambrionage littéraire dont il avait été victime.

En général, lorsque nous publions une anthologie de poètes ou de prosateurs, nous adoptons pour les présen-

ter au public l'ordre chronologique, ou bien encore nous classons leurs œuvres d'après les genres littéraires qu'ils ont cultivés. Ces genres très différents correspondent en effet à des tournures d'esprit fort diverses.

Rien de pareil dans la littérature des criminels. Les mémoires et les autobiographies y occupent une place prépondérante. De plus, ce que nous cherchons à dépeindre avant tout c'est le criminel. La caractéristique de chacun sera la passion dominante qui l'aura entraîné jusqu'à commettre un crime pour la satisfaire, passion qui se reflétera dans tous ses écrits.

Ces grands mobiles des actions criminelles, comme du reste de tous les actes humains, ces influences néfastes qui s'exercent sur le délinquant peuvent être ramenés à un petit nombre de types : les mauvaises lectures, l'argent, la femme, la vengeance, l'ambition, par exemple.

C'est pour mener une vie de lucre avec Gabrielle Bompard qu'Eyraud assassina l'huissier Gouffé ; c'est pour se venger des agents qui l'avaient fait condamner que Liabœuf revêtit rue Aubry-le-Boucher sa trop célèbre armure ; c'est en croyant faire actes d'apôtres qu'Émile Henry, Vaillant et Caserio sacrifièrent leur vie en même temps que celle de leurs semblables.

En somme, c'est à quelques désirs exaspérés que nous pouvons ramener tous les crimes. La littérature de chacun se ressentira forcément de la passion dominante à laquelle il n'a ni la volonté, ni la moralité nécessaire de résister.

Ce n'est pas que nous voulions élever entre chaque

criminel des cloisons étanches. L'argent de Gouffé n'était pas indifférent à Eyraud pour partir en Amérique avec l'éluë de son cœur. Si Ravachol a commis le plupart de ses crimes pour se procurer de l'argent, les doctrines anarchistes lui servaient de masque pour se justifier à ses propres yeux.

C'est ainsi que souvent plusieurs mobiles se pénètrent et nous révèlent une mentalité des plus complexes. Nous en verrons maints exemples.

Et maintenant ne dissertons plus sur les criminels. Laissons-leur la parole et ne cherchons pas à les dépeindre.

Eux-mêmes se chargeront de ce soin !

PREMIÈRE PARTIE

L'ARGENT

CHANGE

AVANCES

TITRES



(3)

Sandry



ANASTAY

Le 4 décembre 1891, la baronne Dellard était assassinée dans son domicile du boulevard du Temple. Le vol était le mobile du crime. L'auteur de l'attentat, le sous-lieutenant Louis Anastay, se précipita vers l'armoire à glace aussitôt son meurtre commis et fouilla, mais en vain, les tiroirs et le secrétaire.

Anastay était cependant de bonne famille, mais il avait de grands goûts de luxe. Officier pauvre, il fréquentait un monde trop riche pour lui. De nombreuses maîtresses créaient à cet homme peu fortuné des besoins d'argent incessants. La luxure, la paresse et l'orgueil, un orgueil immense et démesuré ont conduit au crime ce jeune homme dont les journaux du temps tracent le portrait suivant :

Anastay a gardé l'allure militaire : moustache effilée, cheveux taillés courts à l'officier, redingote droite serrée à la taille.

De loin, la figure est énergique, la mâchoire très développée donne à l'ensemble de la physionomie une expression



ANASTAY

dure, presque cruelle ; mais lorsqu'on s'approche et qu'on cherche vainement le regard toujours insaisissable et fuyant, c'est la sournoiserie qui domine.

Le 20 mars 1892, Anastay fut exécuté sur la place de la Roquette. Il mourut courageusement.

Rien ne désignait Anastay pour enrichir la galerie des criminels. A Saint-Cyr, il travaille. Il a des maîtresses, il est vrai, mais une de ses cousines semble lui avoir inspiré un sentiment très pur et très touchant, et c'est par une idylle que commence l'œuvre d'Anastay.

A un de ses amis intimes, il écrit cette jolie confession, un peu trop précieuse, il est vrai, pour être absolument sincère :

« Ma cousine m'écrit souvent, elle aussi, et chacune de ses lettres contient quelques fleurs ou un souvenir. Tu ne peux t'imaginer l'émotion que j'éprouve en les ouvrant. Je relis dix fois les lignes que sa main mignonne a tracées. On sent dans son style une langueur et un ennui profond. On devine que c'est dans sa chambre, seule, accoudée à sa petite table et en regardant à travers la fenêtre fermée les arbres dépouillés de leurs feuilles, qu'elle m'a écrit. Les souvenirs qu'elle me rappelle me plongent dans les rêveries les plus amoureuses. Je me sens transporté loin de Saint-Cyr, dans un petit village sur les bords du Rhône. Le train s'est arrêté. Je descends

de la gare. Je prends la Grande-Rue qui mène à la place. J'aperçois la maison sévère et correcte. La porte est toujours fermée, mais aujourd'hui elle est entr'ouverte. J'entre sur la pointe des pieds, je pénètre jusqu'à la salle à manger. Elle est assise dans un fauteuil devant le feu.

La nuit commence à tomber, les bûches en flam-bant dans l'âtre jettent autour d'elles une clarté de plus en plus vive. Ma cousine, le front penché regarde distraitemment le bois qui se consume peu à peu. A qui songe-t-elle ? Peut-être à moi ? Ah, si elle me savait si près d'elle. Mais hélas, ce n'est que mon ombre ou plutôt mon esprit qui est entré dans cette salle et la chère femme n'a pas senti un baiser que ce spectre muet vient de lui donner.

Mon cher ami, j'ai presque le remords d'avoir fait connaissance avec Camille à Paris. Je ne sais ce qui me retient de rompre avec elle. Et dire qu'après t'avoir écrit, je dois composer une lettre pour elle ! Je me demande un peu si j'aurais le courage de lui dire que je suis amoureux d'elle. Non, je ne l'aime pas ! Elle a beau avoir beaucoup de qualités, surtout pour une maîtresse, jamais je n'éprouverai pour elle les sentiments que j'ai pour ma cousine. »

Anastay s'occupe même de menus détails et envoie à sa cousine des modèles de toilettes parisiennes. Dans un passage de sa correspondance, il apprécie ainsi les

toilettes de l'époque (1886) et les chapeaux aux dimensions pourtant bien modestes qu'on portait alors :

« Moi, Saint-Cyrien, serais-je capable d'apprécier une robe ou un manteau de demoiselle. Enfin, je lui enverrai des modèles de Parisiennes aux poufs gigantesques et aux chapeaux démesurés.

Cependant il faudra que je choisisse un tout petit peu, car je ne voudrais pas la voir habillée de cette façon grotesque quand j'irai là-bas à la fin d'août prochain. »

*
**

Mais Anastay est sorti de l'École. La sévère discipline qui le retenait n'existe plus. L'internat a fait place trop brusquement à la liberté. L'ère des maîtresses, des dettes et des expédients va commencer. Dans la lettre suivante, Anastay raconte comment il fit connaissance de la demoiselle Gonzalès. Déjà le ton de sa correspondance se modifie. Il est entraîné peu à peu par le vice et la débauche. Ce n'est plus le jeune homme qui fait de doux songes poétiques ; c'est le matérialiste qui recherche avant tout des satisfactions immédiates.

« MON CHER,

Si tu pouvais me prêter 50 francs, tu me rendrais un grand service. J'aime autant te dire immédiate-

ment la chose. Je suis actuellement dans le plus grand des pétrins et par ma faute, juges-en par toi-même.

A l'École de Tir de la Valbonne où je fus envoyé cet hiver, je retrouvai plusieurs camarades de promotion. Parmi eux, plusieurs menaient joyeuse vie. Je m'embauchai dans leur groupe et grâce à l'intermédiaire d'une actrice de mœurs légères, je liai connaissance avec une Espagnole, Mlle Gonzalès, danseuse au théâtre Bellecour à Lyon. Cette jeune et jolie personne (18 ans le 10 mars dernier) s'éprit follement de mon uniforme autant que je m'abandonnai moi-même au charme captivant de ses grands yeux noirs et à ses caresses passionnées...

Je fus interrompu par une histoire désagréable qui m'arriva. La mère de ma danseuse, une femme méchante et vindicative, furieuse de l'affection que me portait sa fille, chercha à la faire rentrer au bercail. Celle-ci opposa un refus radical. Que fait la mère ? Elle ne trouva rien de mieux que d'aller se plaindre à mon colonel. Je ne te raconterai pas l'histoire tragi-comique de son arrivée au quartier à l'heure du rapport, la scène qu'elle fit en s'exprimant dans son langage que personne ne comprenait et la ressource que l'on employa pour l'entendre en faisant venir comme interprète un soldat originaire des pays basques. »

Après une rupture causée par l'intervention du colonel, la liaison interrompue continue son cours et la senorita reprend le chemin de fer et revient chez l'officier faire débarbouiller son petit nez « machuré par la suie du tunnel du Mont-Cenis ».

Anastay raconte alors qu'il fut obligé de souscrire des billets, de faire des dettes et de prendre des engagements et il conclut :

« Le collage, c'est l'ennemi de l'officier. Utilise, mon cher, cette expérience trop chèrement achetée.

Ton ami fidèle,

ANASTAY. »

La situation financière d'Anastay, déjà compromise par Madeleine Gonzalès, se complique singulièrement lorsqu'une deuxième maîtresse entre en scène, une nommée Valérie Rey. Il y a désormais deux rats pour ronger son modeste fromage. Dès lors, il fallait à tout prix de l'argent à cet amant pauvre dominé par la sexualité. Souffrant d'une anémie de la rétine, le médecin lui conseille de modérer son ardeur. Anastay écrit le billet suivant à Madeleine Gonzalès pour lui faire part du résultat de la consultation.

« MA PETITE GAZELLE,

Le remède que l'on me conseille, mon bébé, c'est

d'être moins gourmand d'amour. On ne saurait me prescrire un traitement plus désagréable. »

Le mécanisme du crime se trouve fort bien expliqué dans cette lettre adressée par le lieutenant à un de ses collègues :

« Lorsque quittant le Valbonne je retournai à Lyon reprendre mon service dans mon régiment, je retrouvai divers jeunes gens dont les idées étaient différentes des miennes. A partir de cette époque je vécus un peu à l'écart. J'ai essayé de me créer des relations dans le monde civil que je préférais au monde militaire et, les loisirs aidant et les bons conseils manquant, je pris l'habitude des plaisirs.

Une première liaison, celle que j'eus avec Mlle Gonzalès, fut le principe de ma ruine. Je voulus mener une existence que mes moyens ne me permettaient pas de tenir. Je fis des dettes. Ces dettes en causèrent de nouvelles et un beau jour, je vis se dresser devant moi la banqueroute. Tout n'était pas perdu cependant. Je pouvais encore, en empruntant une forte somme, régler mes créanciers, n'avoir plus qu'une dette et par ce moyen me tirer d'affaire. Mais le hasard n'était pas quitte avec moi. Il me fit rencontrer par un beau soir d'été une charmante fillette dont l'esprit fin et délié me plut au dernier

point. Je la courtisais pendant quelque temps. Tandis que jem'abandonnais aux douceurs d'un amour platonique également bien partagé, ma terrible Espagnole s'en vint secouer ma torpeur. Qu'eusses-tu fait en pareille circonstance? — Hum! — Eh bien oui, je gardais mes deux femmes, l'une pour le bon motif et l'autre pour le... meilleur? — Ce fait n'est pas des plus rares... »

Le meurtre de la baronne Dellard est alors décidé. Anastay savait trouver seule dans l'après-midi cette vieille dame qui s'était jadis intéressée à lui. Il comptait trouver chez elle 25.000 francs de valeurs. Il achète deux couteaux à Lyon, vient à Paris, se rend boulevard du Temple et frappe à coups redoublés la malheureuse femme, au moment où elle le reconduisait à la porte.

Les lettres et œuvres poétiques qui suivent sont écrites par Anastay de sa cellule de Mazas.

La missive suivante est adressée à Valérie Rey. — Anastay se justifie vis-à-vis d'elle de sa seconde liaison. Sexuel avant tout, il se préoccupe uniquement de savoir si Valérie l'aime toujours. Pour lui plaire, il bafoue devant elle sa rivale. Il la tourne en ridicule avec un certain cynisme et brûle devant l'autel de sa passion le souvenir de son premier amour.

« MA CHÈRE VALÉRIE,

C'est à grand'peine que j'ai pu me procurer cette

feuille de papier. Un de mes gardiens a eu la bonté de me la donner et d'y joindre une enveloppe... Cette lettre vous parviendra-t-elle ? Je l'ignore. Je compte cependant qu'on n'aura pas la cruauté de l'arrêter et qu'elle vous dira qu'au milieu de l'aventure où j'ai joué un si méchant rôle votre souvenir ne s'est pas effacé de mon cœur. A tout prix, ma chère amie, il faut que vous sachiez que je vous aime toujours aussi follement que par le passé.

Vous avez dû suivre avec passion les péripéties de mon arrestation. Vous y avez sans doute appris avec douleur que, contrairement à ce que je vous avais promis, j'avais été rendre visite à Mlle Gonzalès. Je vous supplie, mon ange, de ne pas en tirer une conséquence défavorable. Je vous ai à Lyon expliqué dans quelles conditions s'était faite ma liaison avec cette personne. Comment l'Espagnole s'était attachée à moi avec une fidélité de caniche et comment je n'avais jamais osé lui avouer que je ne l'aimais pas, craignant que cet aveu ne la poussât à un acte désespéré. Je ne l'ai d'ailleurs jamais aimée. Elle n'avait aucune des qualités du cœur et de l'esprit qu'un homme raisonnable aime à trouver chez une femme. Son instruction était presque nulle. Elle ignorait l'existence des sentiments les plus simples. En un mot, elle avait la façon de penser d'une fillette de dix ans. *Lorsque je prononçais ces mots : fierté, honneur, dignité, la pauvre*

ouvrait ses grands yeux noirs et me regardait avec le plus profond étonnement.

Jusqu'au jour de mon départ j'ai agité devant ses yeux le hochet de cet amour qui n'existait plus.

Vous me direz que si je vous avais aimée réellement je n'aurais pas agi ainsi. Eh bien ! non, mademoiselle, je suis d'accord avec moi-même et je trouve qu'il est possible qu'un homme ait pour une femme un amour véritable en même temps qu'une amitié sincère pour une autre. La liaison pendant sa dernière période n'a été qu'une simple camaraderie dont Mlle Gonzalès se contentait parfaitement.

La plupart de mes visites chez elle me servaient à faire des observations très curieuses sur l'état de son esprit ; *c'est une atrophie au point de vue mental.*

Je viens de faire deux ou trois fois le tour de ma cellule. Une réflexion cruelle a surgi dans ma tête : M'aimez-vous encore ? Je me berçais si doucement dans cette idée qu'il ne me semblait pas possible que vous puissiez ne pas m'aimer vous-même. Mais le raisonnement avec sa froide logique est là qui me confond. Je me vois en ce moment en votre présence. Je m'avance vers vous les mains tendues. Ma bouche va prononcer un mot d'amour et mes yeux se mirer dans les vôtres.

Alors votre voix s'élève implacable. Ce n'est ni de l'amour ni de la haine qu'elle me fait entendre. C'est

l'expression du dégoût que vous avez pour un jeune homme qui a forfait à ses devoirs. « Infâme que vous êtes, fuyez, si vous ne voulez pas que je vous crache au visage. » Je suis honteux de vous avoir connu et je voudrais qu'un fer rouge passât sur mes lèvres pour effacer la trace que vos baisers y ont laissée.

.
 Je vous en supplie, s'il reste un peu de charité dans votre âme, ayez pitié de moi. Ne me dites jamais cette affreuse vérité et laissez-moi conserver jusqu'au bout l'illusion de cet amour que me fut si cher.

Adieu, Mademoiselle, je vous demande à vous aussi votre pardon.

Si vous ne m'aimez plus, ma mie,
 Il vous faudra toute ma vie
 Conserver ce fatal secret.
 Laissez-moi la douce pensée
 Que mon trépas laisse un regret,
 Que sur ma tombe délaissée
 Une femme viendra prier.

LOUIS ANASTAY. »

27 décembre 1891.

La solitude de la prison et l'éloignement de l'aimée vont exaspérer la passion d'Anastay pour sa maîtresse. Il lui composera des pièces de vers, et de peur de ne

pas être pris au sérieux, il sera le premier à railler ses productions.

« Je vous envoie aujourd'hui, lui écrit-il le 20 décembre 1891, un petit badinage en vers que vous mettez en musique si vous le jugez à propos. Je pense qu'il aura l'indulgence du jury, car il est fort innocent : C'est intitulé :

DANSE DES ESPRITS

Le prisonnier.

Où volez-vous, ô mes pensées,
 Et dans cette ronde enlacées
 Que chantez-vous ?
 Quelles joyeuses ritournelles
 Légères, déploient vos ailes,
 Que fêtez-vous ?

Les pensées.

Notre danse
 Nous balance
 Sous un rythme sans langueur ;
 Notre ivresse
 Nous caresse
 Et verse en nous sa langueur.

Le prisonnier.

Dites-moi quelle est la nouvelle
 Qui peut causer tous ces transports
 Qu'un chant révèle ?

Dites-moi pourquoi vos essors
Vous entraînent dans cette valse,
Qui vous enlace?

Les pensées.

Nous chantons,
Nous fêtons
Le gai retour d'un beau jour,
Et la bise
Nous défrise
Sous le souffle de l'amour.

Le prisonnier.

Quelle est donc cette douce flamme
Qui vous enivre et vous enflamme,
Trouble vos yeux ?
Apprenez-moi pourquoi l'aurore
A sur vos têtes qu'elle dore
Jeté ses feux.

Les pensées.

C'est la fée
Dégrafée
Des baisers et des amours,
Qui nous jure,
Nous assure
Que l'on vous aime toujours. »

Cette autre pièce est suivie d'un commentaire où Anastay dialogue avec sa maîtresse sous le nom de miss Helyett. Soyez persuadés qu'Anastay est faussement modeste lorsqu'il plaisante sa littérature. Anastay est convaincu de son génie littéraire. Il pré-

pare ses mémoires et nous verrons son orgueil éclater lorsqu'il s'adressera à d'autres qu'à sa maîtresse, en particulier à ses amis et à son frère devant lesquels il pourra plus franchement camper sa silhouette.

2 janvier 1892.

« MA CHÈRE VALÉRIE,

Comme je vous l'avais promis, je vous envoie aujourd'hui un échantillon de ma prose rimée. Le voici :

REGRETS

Quand la mort ou le temps et l'insondable espace
M'auront à tout jamais privé de vos baisers,
Quand l'oubli secouant sur vos yeux apaisés
Son bouquet de pavots effacera la trace
De vos pleurs,

Quand de nouveaux objets, quand de nouveaux visages
Auront fait du passé s'envoler les images,
Quand les printemps auront sur les sombres hivers
Jeté leurs mantelets tressés de rameaux verts
Et de fleurs,

Quand théâtres et bals, cadeaux, parfums, dorures
Viendront vous étourdir pendant toute une nuit,
Et quand lassée enfin par la danse et le bruit
Vous rentrerez chez vous dégrafer vos parures
Et vos fleurs,

Devant le lit désert vous resterez pensive
En songeant que jadis au point de la meurtrir

J'ai serré mille fois votre gorge lascive
 Et dit des mots plus doux que ceux que le zéphir
 Dit aux fleurs.

Je veux que le Léthé s'arrête dans sa course,
 Que l'Espace et le Temps cessent de s'avancer,
 Que mon nom dans ton cœur ne puisse s'effacer
 Et que mon souvenir soit l'éternelle source
 De tes pleurs.

Miss Helyett après cette lecture prend le petit accent marseillais qui lui sied si bien et dit: « Tè, je vous garantis que ça rappelle beaucoup la scène des *Plaideurs*... : quand je vois le soleil et quand je vois la lune... »

Le jeune troubadour : Je suis bien peu flatté, ma chère miss, del'impression que mon chef-d'œuvre a produit sur vous. Je vois que sa lecture vous a fort peu touchée.

Miss Helyett (Avec un accent d'outre-mer très prononcé). Oh si, Monsié, que trop. — Mais, voyons, est-ce que vous n'auriez pas pu nous trouver quelque chose de moins pleurard ?

Le poète élégiaque : Ça n'est pas dans mon style habituel, la comédie. Je préfère le sentimentalisme et le morphinomanisme.

Elle : Hein ?

Lui : Ce sont deux écoles décadentes très à la mode

en ce moment, je suis persuadé que..., à la fin du siècle prochain...

Elle (sans l'écouter et reprenant la lecture de ladite poésie) : Tiens, je m'aperçois que vous avez, monsieur, un certain aplomb. Pourquoi me tutoyez-vous à la fin de votre dernière strophe ?

Lui (rougissant jusqu'au menton) : C'est pour satisfaire à la nécessité du rythme et de la mesure.

Elle : — ? — A propos, vous êtes aussi musicien, je crois ?

Lui : « !! »

Elle : Ne m'avez-vous pas parlé, il y a quelques jours, d'un certain morceau de musique de votre composition ?

Lui (rougissant davantage et d'une voix timide) :
« Oui, mademoiselle... une marche funèbre.

Miss Helyett (tirant son mouchoir de sa poche) :
Quel est le parent que vous venez de perdre ?

Lui (un peu offensé) : Aucun, c'est seulement pour l'amour de l'art que je l'ai composée... »

Dans une autre lettre du 31 décembre 1891 où Anastay annonce à Valérie l'envoi d'une petite élégie « en vers de douze pattes », il s'exprime ainsi sur cette marche :

« J'ai aussi composé dans ma cellule une marche funèbre que j'intitulerai : *La Marche funèbre du condamné à mort*. Je vous en donnerai quelque idée et vous tâcherez de la mettre en musique. »

..

Ainsi nous avons pénétré dans la cellule du criminel. Nous avons vu que sa liberté d'esprit est absolue. Il écrit, il plaisante, il philosophe, il taquine la muse.

Ses remords ne semblent pas être d'un grand poids. Il évite de parler du crime. C'est un souvenir pénible qu'il ne faut pas agiter devant lui, et, avant de comparaître devant les assises, il écrit à une amie de sa famille le passage suivant :

« Avec votre esprit juste et tolérant, vous avez compris que dans la faute qu'on me reproche j'avais été le jouet des circonstances, que la passion avait pris sur moi un funeste empire aux dépens de la raison et que sans réfléchir, sans songer aux conséquences, étouffant pour un instant les reproches de mon cœur, je n'avais pas arrêté ma main prête à frapper. »

Vis-à-vis des siens, il s'excuse et s'explique en ces termes :

« Les journaux ont dû vous donner des renseignements sur mon arrestation et sur les aveux que j'ai faits devant le juge d'instruction. Je ne vous en dirai rien ici, car *ces choses sont trop pénibles et je m'efforce d'y songer le moins possible.* »

Et il demande que ses petits cousins ne sachent rien de ses aventures, car, dit-il, *je passerais à leurs yeux pour un terrible croquemitaine.*

De Mazas, le 1^{er} janvier 1892, Anastay écrit à ses parents :

« Vous tous mes oncles, tantes, cousins, cousines, réunissez-vous pour lire ma lettre. Je vous vois rangés en demi-cercle autour du grand feu qui flambe dans la cheminée. Sa clarté jette sur les visages des lueurs qui leur donnent la sévère expression de juges prêts à prononcer leurs sentences. Au dehors la nuit tombe et les dernières bouffées de mistral passent en gémissant entre les fentes de la fenêtre.

Quels sont les sentiments que vous éprouverez d'avance? Est-ce de la haine ou de la pitié? Je crois que c'est cette dernière pensée qui fait battre vos cœurs. Vous me connaissez suffisamment; mon caractère vous est assez familier et l'histoire de ma vie passée vous est encore tellement présente à l'esprit qu'il vous sera impossible de mettre ma faute sur le compte du vice et de la méchanceté. C'est en effet à un moment

d'oubli que je dois mon arrestation. Aveuglé par le désir de satisfaire et mon ambition et surtout celle d'une femme qui m'était chère, je me suis lancé, inconscient, dans l'épouvantable aventure qui a causé ma ruine. Le mal est fait. Il est irréparable et mon repentir ne pourrait aucunement l'amoin-drir. Cependant le chagrin que je vous ai causé à tous est susceptible de soulagement. Je viens vous apporter avec mes vœux de bonne année mes larmes et mes regrets. Je viens consoler vos peines et vous demander le pardon de ce coup de folie. »

Anastay a assez sacrifié aux convenances en exprimant ses regrets d'une manière un peu théâtrale et en demandant pardon à sa propre famille et non à celle de sa victime. Aussi bien, autre chose l'occupe désormais. Il va bientôt comparaître aux assises. On a parlé de lui, on en parlera encore et il s'agit de soigner la mise en scène. Surtout qu'il n'ait pas à rougir de ses maîtresses vis-à-vis du public de l'audience.

Madeleine Gonzalès va comparaître comme témoin et il faut qu'elle lui fasse honneur.

De Mazas il écrit à son frère le surprenant message qui suit :

« Quant à Madeleine Gonzalès, elle est sotte à faire plaisir. Elle l'est même à ce point que je suis sûr qu'elle viendra à Paris mise comme un petit souillon.

Je serais très vexé si elle paraissait ainsi à l'audience. Tâche qu'elle veille sur sa toilette, *et qu'elle ne manque pas de se faire friser et onduler les cheveux.*

Je voudrais pouvoir t'envoyer un autographe pour ce monsieur qui l'a demandé avec la mention *Reproduction non interdite.* »

Madeleine Gonzalès dut mettre à profit les recommandations de son amant. Délibérément elle gagna la barre et un flot de rubans jonquille dégringolait sur un chapeau lilliputien, nous dévoile Albert Bataille, à cette époque chroniqueur judiciaire du *Figaro*.

Nous n'avons pas ici à retracer les péripéties de l'audience. Anastay s'y montra orgueilleux et emphatique. Lui-même réclama la peine de mort et le jury fit droit à sa requête.

Anastay avait commencé en prison à écrire des œuvres littéraires qui ont, dit-il, dans la lettre suivante, émerveillé ceux qui en ont eu connaissance.

Le dernier document que nous publions sur Anastay a été écrit avant de comparaître devant les assises :

Anastay nous révèle le désir commun à tous les criminels d'acquérir une célébrité littéraire.

« ... La lettre que je t'ai adressée l'autre jour a disparu par un enchantement qui tient du prodige. Que sera-ce donc quand il s'agira de faire sortir d'ici *mes*

manuscripts. Puisque j'en parle, je te dirai que depuis que je suis à la Conciergerie, je n'ai pas pu travailler. Je suis en compagnie de deux « poteaux » qui sont aussi fastidieux que possible. Le malheur est qu'ils ne s'en doutent nullement et qu'ils croient agir pour le mieux en bavardant avec moi. Je ne leur en veux pas à ces pauvres diables. Ils sont aussi infortunés que moi et je prends compassion de leur infortune autant qu'ils le font de la mienne. Je partage avec eux les quelques friandises que j'achète à la cantine et je les oblige à fumer mon tabac.

J'ai cependant réussi hier à tirer parti de l'un d'eux ; je regrette de ne pas l'avoir fait plus tôt. Ce dernier est un jeune employé des postes, peu versé en orthographe et qui ne demandait pas mieux que de devenir aussi docte sur cette matière que feu Vaugelas le fût. De fil en aiguille, je lui ai persuadé qu'il devait faire quelques dictées. Tu devines la finesse du raisonnement. C'est moi qui dicte et je dicte quoi : mes manuscrits. J'ai entrepris hier ce petit travail. Mon aimable compagnon m'a déjà écrit une douzaine de pages. Je crois qu'il m'en fera le double aujourd'hui. Mais quoi que je fasse, je crains de ne pas pouvoir terminer ce roman avant de mourir. Je monterai probablement sur l'échafaud vers la fin de mai prochain. D'aujourd'hui à cette époque, il n'y a guère de temps et si je suis à la prison de la Roquette dans les mêmes conditions qu'à la Concier-

gerie, je crois fort que j'emporterai mon œuvre avec moi.

J'aurais bien désiré cependant la faire paraître. J'en ai parlé à une personne très compétente. Je lui ai raconté l'intrigue, je lui ai même récité quelques pages de mémoire. Il m'a paru émerveillé et m'a dit qu'à tout prix il fallait que cet ouvrage parût...

J'ai pris hier un somnifère et j'ai dormi cette nuit du sommeil d'un homme qui n'aurait rien à se reprocher. Je pense faire de même ce soir ainsi que demain. Il est nécessaire que jeudi prochain je n'aie pas une figure trop décomposée quand je paraîtrai devant le tribunal.

Ton tout dévoué,

ANASTAY. »

« *N.-B.* — Si tu le peux, fais dire à M. Massenet que je suis toujours un de ses plus sincères admirateurs et que je regrette de ne plus pouvoir me donner le loisir d'aller l'entendre. Fais-le sans te gêner. A ce propos je te prierai de me donner le nom du grand prêtre de l'opéra d'*Esclarmonde*, je l'ai oublié, j'en ai besoin. »

Cette lettre est tout le résumé de la vie du criminel : de l'inconscience, des prétentions à l'art et à la lit-

térature, une absence complète de sens moral et par-dessus tout, un orgueil démesuré, un désir de paraître supérieur à sa condition aussi bien matérielle que morale.

Anastay est devenu meurtrier pour se procurer de l'argent.

N'a-t-il pas été surtout une victime de l'orgueil !



PEUGNEZ

Le double assassinat de Charenton, 1898.

Avec Anastay, nous avons vu le jeune homme de bonne famille poussé au crime par ses besoins et ses vices. Le spectacle change avec Peugnez. L'influence du milieu a certainement contribué au développement de ses mauvais instincts. Une jeunesse orageuse dans un ménage désuni, des fugues, des tentatives de suicide qui échouent, des bouffées de violence alternant avec d'assez bons sentiments, enfin de l'orgueil et des besoins d'argent qui aboutissent à cet horrible crime du 4 juin 1898 encore présent à toutes les mémoires. Ce jour-là, Peugnez travaillait chez sa voisine, Mme Bertrand. Tandis qu'elle était en train de repasser, l'assassin lui porta un violent coup de marteau. Elle tomba. Peugnez gagnant alors la salle voisine où le neveu de Mme Bertrand, le jeune Dautt, âgé de 7 ans, était en train de recopier le *Pater*, se mit à fouiller l'armoire pour y prendre l'argent. L'enfant voulut aller prévenir sa tante. Peugnez le menaça. L'enfant tomba à genoux



PEUGNEZ

les mains jointes. La brute l'assomma à coups de marteau, puis, retournant près de sa première victime qui râlait encore, il lui trancha la gorge avec un rasoir.

Détail émouvant. Le jeune Dault au moment du crime écrivait la phrase suivante qui resta inachevée : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont off... »

Nous verrons plus loin le récit de l'arrestation et de l'exécution de Peugnez. Ouvrons maintenant ses cahiers de mémoires qui auraient dû paraître, suivant la pensée de l'auteur, dans toutes les bibliothèques pénitentiaires.

MES MÉMOIRES

PAR

PEUGNEZ

Fait à la maison d'arrêt de la Santé,

Écrit PAR LUI-MÊME.

L'ENFANCE. — Dès l'âge de six ans, Peugnez nous raconte qu'il était malheureux. En lisant l'histoire de ma vie, bien des gens diront de moi, écrit-il : *il est à blâmer, mais encore plus à plaindre.*

Lorsqu'il avait deux ans et demie, sa mère se maria pour régulariser une situation, mais, ajoute Peugnez, « j'ai tout lieu de croire, sans en avoir de preuves suffisantes, que celui dont je porte le nom n'est pas mon père ».

Il brosse alors le portrait suivant de celui qu'il appelle son beau-père :

« Mon beau-père est un homme doué d'une force herculéenne. Il est grand et a une physionomie très dure dénotant un caractère violent, brutal et ivrogne. Son air est naturellement très méchant. Ne croyez pas que ce croquis soit exagéré. Il est plutôt en dessous de la vérité. Mais la seule chose qu'on ne peut lui retirer, *c'est d'être un homme honnête et travailleur.* »

Sa mère, « bonne et douce pour ses enfants », eut beaucoup à souffrir d'une telle union et s'aperçut, la veille de son mariage, qu'elle s'était donné un maître au lieu d'un mari.

Nous assistons alors à la description de scènes, trop fréquentes, hélas ! dans les ménages ouvriers où le mari s'adonne à la boisson, scènes dont la petite maison de Charenton fut fréquemment le théâtre.

« J'ai vu de mes yeux vu, écrit l'auteur des *Mémoires*, ma mère rouée de coups et traînée par les cheveux. »

L'ÉCOLE. — Peugnez atteint ainsi l'âge de six ans, va chez les sœurs, puis chez le curé de la paroisse. Il avoue n'avoir rien appris. L'enfant ne pensait qu'au jeu, faisait l'école buissonnière et était dissipé : aussi était-il employé par le directeur de l'école à « cirer les chaussures, laver la vaisselle, faire le ménage et la cuisine, si bien qu'en fait d'école, je n'étais que marmiton ».

Un jour, en train de nettoyer la chambre, il vole des boîtes de plumes, pour une valeur de trente francs. Les parents remboursent le préjudice occasionné. Il reçoit une correction sévère et quitte M. le curé pour entrer à l'école communale de Saint-Maurice.

Ici se place une anecdote fréquente dans l'enfance des criminels et nous retrouverons un récit analogue dans les mémoires de Soleilland. Pour se plaindre de son élève, le professeur faisait porter des lettres aux parents de Peugnez par un de ses camarades de classe. Ces lettres ne parvenaient jamais à destination.

« Comme je sortais toujours avant mon camarade, je l'attendais et le sommais de me donner la lettre que je déchirais. Ce n'était pas sans peine mais comme j'étais toujours le plus fort, je finissais par avoir fatalement le dessus. »

Un jour, le maître d'école lui donne un coup de règle à la suite d'un manquement à la discipline. Peugnez, violent et furieux, bondit sur lui.

« Certainement, si l'on ne m'avait séparé de lui, j'aurais commis une mauvaise action. On m'enferma dans une chambre, *l'écume* à la bouche. Je fis sauter la serrure et pris la fuite. »

L'APPRENTISSAGE. LES TENTATIVES DE SUICIDE. — Sur cette scène prennent fin les années d'école. Peugnez a

douze ans. Il se place alors comme ouvrier. Il fait différentes places, est victime de deux accidents de travail qui l'anémient et l'affaiblissent et il nous raconte que dans un moment de dépression, il essaya de se suicider avec de l'oxyde de carbone.

Peugnez vit toujours dans cette atmosphère de discorde et de coups. Chez ses parents, les scènes de ménage deviennent de plus en plus fréquentes. Un jour, dans une discussion violente et qui semble avoir laissé au jeune homme une vive impression, son père lança sur sa mère sa canne à épée sortie du fourreau. Une autre fois, pour défendre sa mère menacée d'un coup de couteau, Peugnez reçut de son beau-père un violent coup sur la tête. « Il choisissait de préférence cette place pour me frapper. »

Nous voyons donc les mauvais instincts de Peugnez éclore librement dans cette atmosphère troublée.

« Un jour, dit le narrateur, je travaillais à nettoyer une cuve de vin. Je fus pris à la gorge par le gaz et me sentis complètement gris. Très malade, on me renvoya à la maison, mais au lieu de me soigner et de me faire coucher, je reçus au contraire une correction à laquelle j'en e m'attendais pas. La fureur me prit et je devins comme un fou. Donc je tenais tête à ma mère, lorsque voyant mon beau-père rentrer à la maison, je me précipitai dans la cuisine où je me jetais par la fenêtre. Je tombai sur la terrasse dans un état pitoyable. Je ressautai de nouveau par un vasistas

qui donne dans l'escalier et de là, je courus vers la Marne. En arrivant sur le bord de l'eau, je me suis jeté à l'eau pour me noyer.

Quoique sachant un peu nager, je cherchais au contraire à couler au fond de l'eau. Mon beau-père qui était derrière moi, voyant le danger que je courais, se jeta à mon secours pour pouvoir me retirer de l'eau, mais il n'est pas moins vrai que sitôt ramené hors de l'eau, je reçus à nouveau une correction qui m'excita de plus en plus à perdre la tête. »

Cette scène ne donne pas l'impression de la sincérité comme tout ce qui précède. Évidemment, elle est truquée, arrangée, dramatisée. Nous y voyons cependant une nouvelle marque du caractère violent et impulsif de Peugnez.

LES VOYAGES. — Abandonnant son travail, Peugnez cherche alors à s'engager, mais en vain. Comme la vie de famille devient intenable, Peugnez loue une chambre et va habiter seul. Il a dix-huit ans.

Une seconde tentative de suicide échoue. Les voisins, inquiétés par l'odeur du charbon, enfoncent sa porte et le ramènent à la vie.

Il quitte à ce moment Saint-Maurice et commence un voyage à travers la France. Il traverse Villeneuve, Montgeron et se dirige sur Melun, en passant par la forêt de Sénart « où le courrier de Lyon fut assassiné ».

Son récit de voyage est rempli d'anecdotes insignifiantes et de souvenirs peu dignes d'intérêt : coups de tête, fugues à bicyclettes, scènes d'ivresse et indécotesses commises.

Peugnez arrive ainsi à Clermont-Ferrand ; à Valence où il fréquente une bande de malfaiteurs. A Marseille, il s'embarque pour Alger, y séjourne onze jours, revient à Valence où il s'associe avec un saltimbanque pour chanter de commune en commune. Un vol de chemises, qu'il impute à son compagnon de voyage, le fait condamner à un mois de prison. Las de cette vie d'aventures, il rentre au domicile de ses parents. Nous sommes en 1896. Peugnez retourne au travail et emploie ses premiers gains à « faire réparer un parapluie donné par un camarade à qui appartenait le rasoir qui m'a servi à trancher la gorge de Mme Bertrand ».

La maison paternelle n'a pas changé pendant son absence. Peugnez quitte « cette demeure maudite » en emportant le revolver de son beau-père. Il écrit une lettre d'adieux à une cousine, qui est en même temps sa maîtresse, et se tire un coup de revolver dans le jardin des Tuileries. Troisième tentative de suicide qui échoue, elle aussi. A cette époque se place une anecdote dont nous ne pouvons pas vérifier l'authenticité. La voici racontée par Peugnez :

« J'avais rendez-vous au bois de Vincennes avec un de mes camarades, lorsque sur le bord d'une route, je fus dérangé par des cris : Au secours, à l'assassin ! Je prête l'oreille et finis par découvrir l'endroit

où l'on étranglait une jeune femme. Je la vois couchée derrière un buisson, entre les mains d'un lâche qui l'avait bâillonnée, et d'un autre qui cherchait à la violer. Sans perdre une minute, je m'élançai sur ses agresseurs, et se voyant surpris à l'improviste, j'ai été vite maître de ces deux terribles bandits, qui cherchaient à fuir en sortant leurs couteaux de leur poche. Je mis mes doigts dans ma bouche et je me mis à siffler, et croyant que *j'étais plusieurs*, ils avaient hâte de se sauver. »

Que deviennent les agresseurs ? Nous l'ignorons. Peugnez nous donne le nom de la jeune personne sauvée par lui, une demoiselle F..., fille d'un garde du bois de Vincennes. Il fut chaleureusement félicité, mais un nouveau malheur lui arrive quelques mois après, car : « il est né au mois de février, sous une mauvaise étoile ».

LES DÉLITS. — Nouvelle scène avec son beau-père. Nouvelle tentative de suicide à l'oxyde de carbone, avortée elle aussi.

Cette fois, c'est son frère qui entre plus tôt que de coutume et le sauve d'une mort certaine.

Arrêté pour complicité d'un vol, Peugnez proteste de son innocence et se pose en éternelle victime.

« *Un lâche commissaire* me fait signer une fausse

déposition et je suis condamné à treize mois de prison, sans preuves et sans témoins. »

Son complice, un nommé Durand « le seul coupable » déclara que Peugnez avait formé le projet d'assassiner, pour la voler, une laitière du quartier.

Le futur criminel subit sa peine à Poissy et en sort le 30 janvier 1898. Sur l'intervention de Mme Bertrand, il est repris par son beau-père et sa bienfaitrice lui procure un peu de travail. Peugnez a appris en prison le métier de rempailleur de chaises et peut se livrer à divers travaux domestiques. Au mois de mars, il quitte à nouveau ses parents sous le prétexte que « son beau-père lui a refusé du pain à table ».

LE CRIME. — Plusieurs feuillets manquent au manuscrit. Ces pages contiennent le récit du crime. Nous aurions ignoré l'impression causée par son acte sur le criminel, si nous n'avions eu la bonne fortune de retrouver la lettre écrite par Peugnez, le lendemain de son attentat, au commissaire de police de Charenton. Cette lettre est pleine de cynisme et d'insensibilité. La voici :

8 juin 1898.

« MONSIEUR LE COMMISSAIRE,

« J'ai l'honneur de vous informer que tout ce qui a été dit sur les journaux est un faux, car je ne mérite

pas cela. On dit que mon frère Paul est pour avoir une médaille. C'est moi qui devrais l'avoir, car j'ai *plusieurs* actes de dévouement.

Maintenant, on me traite de malfaiteur dangereux. Je suis plus brave que vous. J'ai toujours été un homme de sang-froid et dévoué pour mes semblables. Du reste, je vous attends de pied ferme. J'ai commis un crime, mais c'est une vengeance et puis, ce n'est pas fini, j'ai encore des ennemis. Je vous prévient que vous ne me tenez pas encore, car j'ai encore à me venger. Mais si toutefois vous m'arrêtez, eh bien, je me défendrai car j'ai juré de me défendre jusqu'à la gauche...

Vous m'aviez condamné à treize mois de prison et j'étais innocent. Eh bien ! je me venge de la société et puis encore bien d'autres.

Maintenant, pour la scène du crime, voilà ce qui s'est passé :

J'ai eu une discussion avec Mme Bertrand et j'ai pris mon marteau et d'un seul coup je l'ai tuée. Elle est tombée. Alors le gosse est venu. Je l'ai tué, mais j'ai eu du mal. Je l'avais raté du premier coup, alors il a crié. Alors pour étouffer ses cris, j'ai chanté. Après, je lui ai porté deux coups, et puis je l'ai transporté sur son lit. Après j'ai été trouver la bonne femme et je lui ai tranché la gorge. J'ai été prendre son porte-monnaie. Elle avait 500 francs en or et 5 francs de pièces de vingt centimes. Tout ça,

a demandé huit minutes. J'avais du sang-froid comme j'en ai maintenant et j'en aurai jusqu'à la gauche. Je n'ai pas tué Mme Bertrand pour la voler, mais je l'ai tuée et je suis coupable. Maintenant, recevez mes salutations empressées. Je suis votre serviteur dévoué et qui vous servira tous bien, vous et votre personnel autant que vous êtes.

PEUGNEZ ALFRED.

P. S. — Maintenant, vous tâcherez de me faire mes antécédents mieux qu'ils le sont. Je suis brave et travailleur. *Je suis très dévoué pour mes semblables.* J'attends cette copie pour demain, qu'elle paraisse sur les journaux, car je vais suivre ces bavardages avec précaution. Je vous dirai que je n'ai pas de complice. C'est moi l'auteur seul.

P. A. »

Cette lettre est écrite au moment où Peugnez se cache, mène une vie errante et sauvage dans les bois jusqu'au jour de son arrestation. Il se défend avec acharnement et, sur le point d'être pris, se tire un coup de revolver. Le récit de sa capture, cueilli dans ses mémoires, est une véritable perle.

« Après bien des hésitations, les agents, comme des bêtes brutes, vinrent me ramasser et me mettre la chaîne aux mains. Je fus transporté au commissariat

de Charenton au milieu de cris : A mort ! à l'eau ! mais je fus protégé par l'excellent magistrat Cuvillier. Je fus pansé *et reconduit à la Sûreté avec les égards dus à mon rang...* »

Évidemment, Peugnez ne plaisante pas. C'est sérieusement qu'il a écrit cette phrase. Il a commis un crime. Il est quelqu'un. La presse va s'occuper de lui.

C'est tout un monde que ces quelques mots nous dévoilent. De regrets ? Point !

Voici comment se terminent les mémoires de Peugnez :

« Bien des personnes diront de moi : il a fait la noce. Non, ce n'est pas vrai. On dira que j'ai tué pour voler. C'est encore faux. M. et Mme Bertrand partaient le matin et rentraient le soir. Octave Dautt était en garde chez mes parents et ma mère avait la clef du logement. Je n'avais qu'à la prendre et à y aller.

Tant qu'à la vérité qui m'a poussé à commettre mon crime, je l'avoue avec la plus grande sincérité.

Je demande pardon à M. Bertrand de la peine que je lui cause.

A. PEUGNEZ. »

L'EXÉCUTION. — Le crime était tellement atroce que Peugnez fut condamné à mort et exécuté en février 1899. Pendant son incarcération, Peugnez comme Soleilland se fait convertir au protestantisme. Ayant le préjugé qu'on est payé pour changer de religion, il espère ainsi intéresser à son sort le pasteur qui aura eu sa conversion sans bourse délier.

Son orgueil ne l'abandonnera pas devant la guillotine. Au moment où Deibler échancre la chemise, Peugnez crie : « C'est froid ! » et aussitôt craignant d'être pris pour un poltron : « Couvrez-moi les épaules car je ne tiens pas à attraper une fluxion de poitrine. »

Arrivé à vingt mètres de l'échafaud, Peugnez crie : « Portez armes ! » Instinctivement tous les soldats lui présentèrent les armes.

Il mourut courageusement.

*
* *

LES DESSINS DE PEUGNEZ

Peugnez a beaucoup dessiné en prison, tant à la Santé qu'à la Conciergerie. Ses dessins, faits entièrement à la plume, témoignent d'une patience extraordinaire. Chose curieuse toutes les figures de ses personnages ressemblent à des têtes de mort.

Il nous semble cependant, d'après les sujets et les légendes qui les accompagnent, que nous avons devant nous des copies et non des compositions originales. Les sujets doivent être empruntés aux illustrations des

volumes de voyage mis à la disposition des détenus, car les légendes sont écrites sans fautes d'orthographe alors qu'elles abondent dans le manuscrit.

Voici quelques-unes de ces légendes :

Le pauvre hère donne quarante paras au riche Arménien pour jeter les chiens à la mer.

Un autre croquis représente un nègre, un troisième le « curé de la Santé » auquel Peugnez n'avait évidemment jamais eu affaire, en raison de sa conversion au protestantisme.

Un tableau à la plume *La Fille des Vagues* représente un homme sauvant des flots, au péril de sa vie, une enfant qu'il ramène sur la berge. La mère affolée par cette scène sort d'une caverne. Le paysage est bordé de rochers.

Enfin dans une forêt luxuriante, Friquette est *attaquée par un tigre*.

Ces dessins nous montrent les lectures favorites de Peugnez qui sont du reste celles de tous les criminels : Romans d'aventures, récits de voyages, romans policiers qui déteignent de façon fâcheuse sur leur imagination de faibles et d'impulsifs.

TISSIER

L'assassinat du garçon de recettes André.

LETHON

L'assassinat de la rue d'Orchampt.

L'année 1910 vit se perpétrer des crimes commis par de tous jeunes gens. Dans la nuit du 9 au 10 janvier, une vieille concierge, Mme Toujas, âgée de 76 ans, fut étranglée rue d'Orchampt par quatre jeunes bandits ; Bayard, Feldmann, Hamlet et Lethon.

Deux jeunes gens aussi, Tissier et Desmarets, attirèrent dans un guet-apens le garçon de recettes André pour l'assommer et lui voler sa sacoche contenant 4.000 francs. Mentalité curieuse que celle de ce jeune Tissier qui resta glacial pendant tous les débats, impénétrable pendant la délibération et qui n'exprima jamais publiquement le moindre remords. Comme un avocat le réconfortait tandis que le chef du Jury allait donner lecture du verdict, Tissier lui décocha à bout portant, la phrase suivante : « Ah, maître, comme vous êtes pâle ! »

Après le crime les deux jeunes gens déambulèrent dans Paris en compagnie de deux filles galantes. Ils menèrent une vie de grands seigneurs, prodigues des louis du

crime, et furent enfin arrêtés dans un hôtel où ils abritaient leurs passagères amours. Condamnés à mort par les jurés de la Seine, la clémence présidentielle eut pitié de leur jeune âge.

Le document suivant a été adressé par Tissier à Léo, une des deux filles qui fut sa compagne de plaisirs.

Toujours ce besoin inné chez les criminels d'écrire leurs mémoires! On sent cependant que Tissier n'est pas absolument pervers. Ce n'est pas la brute comme Peugnez. La jeunesse lui laisse encore des vestiges de bons sentiments.

La Santé, 10 octobre 1910.

« CHÈRE LÉO,

« Je te prie tout d'abord de m'excuser si je me permets de t'adresser cette lettre sans être affranchie, mais je n'ai pas de quoi l'affranchir et c'est pour cela que je t'adresse ces quelques lignes. Comme tu le sais, dans un moment de folie, je devins criminel, et maintenant, je m'en repens bien, mais que veux-tu; il est trop tard *et il faut à présent que j'expie mon crime* et je l'expierai courageusement jusqu'au bout. Les causes qui m'ont amené à commettre un tel acte, tu le sais aussi. Les journaux ont dû le raconter et en mettre même plus qu'il n'y a de vérités : ce sont vous autres, femmes de noce, vous qui savez faire oublier tous les cha-

grins. Mais pour vous avoir, il faut de l'argent et comme moi et mon ami Desmarets, nous n'en avons pas, dans un moment de folie et de folles illusions nous nous en sommes procuré, et voilà où cela nous a amené tous les deux. Mais, ne crois pas, pauvre Léo, que je dis cela pour toi. Non, loin de moi cette pensée, car sache que maintenant je ne t'oublierai jamais. Quant à toi, tu vas continuer ta vie comme auparavant et tu m'oublieras bien vite. Du reste, tu auras bien raison, car être comme tu es, pauvre créature, seule sur cette terre immense avec un enfant, il faut bien que tu te débrouilles comme tu peux et tu arriveras, car tu es courageuse, et je suis sûr que ton enfant sera bien élevée, elle, qu'elle deviendra une femme du grand monde et qu'elle sera aussi débrouillarde que toi... »

Avant de formuler sa requête, Tissier esquisse rapidement quelques considérations sur le crime qu'il vient de commettre.

« J'espère aussi que, quand tu as su vraiment qui j'étais, tu as dû m'en vouloir, mais peut-être encore pas trop, car tu es plutôt intelligente et tu as dû voir en toi-même que par moments je n'avais pas toute ma lucidité d'esprit et que je m'égarais. Eh bien ! dans ces moments-là, je pensais à ce que j'avais fait la veille, et voilà tout.

Maintenant, tu te demandes lequel de nous deux est le plus coupable, car nous le sommes autant l'un que l'autre. Moi je frappais le premier et lui a frappé ensuite. Ainsi, tu vois par toi-même.

Mais les plus malheureux, là-dedans vraiment, ce ne sont pas nous, mais nos familles que nous avons à tout jamais déshonorées et le plus dur aussi c'est que nous avons brisé notre vie l'un et l'autre à dix-sept ans. Ah oui, vraiment, si l'on réfléchissait toujours avant d'agir, eh bien ! il y a beaucoup de choses que l'on ne ferait pas. »

Du garçon de recettes André et de sa malheureuse famille, il n'est fait aucune mention. Nous verrons du reste, au cours de cet ouvrage, que les criminels n'ont aucune tendresse pour leur victime. Ils la considèrent comme la cause de leurs malheurs, et c'est déjà fort beau lorsqu'ils se contentent de n'en point parler.

« Il faut que je te demande aussi, ajoute Tissier, une chose que tu ne pourras pas me refuser. Tu ne sais pas ce que c'est que la vie de prison. Eh bien, je vais te l'expliquer en deux mots. Comme moi je suis actuellement, je ne suis qu'accusé et par conséquent qu'un prévenu, et nous autres prévenus, nous avons le droit de refuser certaines choses de prison, c'est-à-dire la nourriture. Comme nourriture nous avons une soupe le matin à sept heures et un

petit plat de légumes le soir à trois heures et demie. Ainsi tu vois — ce n'est pas gras — et nous n'avons même pas de quoi nous peigner et même un morceau de savon pour nous débarbouiller. *Et moi, le seul passe-temps que j'aurais ici serait de pouvoir écrire ma jeunesse et toutes mes péripéties car j'en ai déjà eu beaucoup.* Mais, pour cela, il faut de l'encre, des plumes et du papier. Tout cela, il faut l'acheter et tu comprendras facilement que je ne peux pas, pour le moment, faire des demandes directes d'argent à mes parents. Pour cela il faut que j'attende un peu, peut-être encore un mois ou deux.

C'est pourquoi, Léo, je te demanderai de m'envoyer par retour du courrier une pièce de vingt ou trente francs. Du reste, cela tu ne peux me le refuser, vu ce que j'ai fait pour toi, mais enfin tu es toujours libre de faire comme tu voudras.

Celui qui te respecte,

TISSIER. »

Le lendemain de l'audience Tissier écrit à son avocat qui l'avait défendu avec autant de cœur que d'éloquence :

« Excusez-moi, cher maître, si je vous écris ces quelques lignes, mais je sens que je serai votre obligé pour le restant de mes jours. Vous n'avez pas eu de chance auprès du Jury ; vraiment, je finis

par croire que notre sentence était de longue prononcée.

Donc vous n'avez aucun mauvais sang à vous faire à mon sujet, car j'ai une confiance aveugle en vous.

Recevez, cher maître, avec ma sincère admiration mes respects les plus affectueux. »

N'est-elle pas remplie de confiance, cette lettre et n'est-ce pas une des plus belles récompenses de notre carrière que d'en recevoir de semblables. Et cet autre billet écrit pendant les longs jours où le condamné attendait anxieusement la nouvelle de sa grâce.

« D'ici quatre à cinq jours, je dois avoir du nouveau. Ce sera-t-il bon ? Je n'en sais rien, mais j'espère. En cas contraire, si malgré toutes vos prières vous échouez et que l'on vienne me chercher pour la guillotine je vous prierais, cher maître, avant de m'annoncer votre malechance, de passer chez mon beau-frère et avec la présente lettre de lui demander de vous accompagner jusqu'ici pour lui demander le pardon de ma famille.

Votre très respectueux,

TISSIER. »

Dans une autre lettre écrite du bagne, Tissier se défend d'être jamais un ingrat et promet par sa bonne conduite de ne mériter aucune punition.

« Sans adieu, cher maître, et recevez mon profond respect.

Celui qui vous doit la vie, TISSIER. »

Ce fut encore une lettre très touchante que l'assassin écrivit à l'aumônier de la Santé pour le remercier de sa bienveillance. Peut-être l'expiation régénérera-t-elle Tissier. Peut-on en dire autant de Lethon, le jeune chasseur de Music-hall qui a écrit des mémoires peu dignes d'intérêt.

De cet ouvrage où Lethon nous raconte avec force détails ses places successives, nous extrayons un seul passage. C'est le récit de l'assassinat de la vieille concierge fait avec une insensibilité effrayante. Dans ces mémoires, pas un seul mot de regret sur la victime. A peine une phrase sèche à l'adresse de sa mère, brave marchande des quatre-saisons: « Ma mère fut toujours très bonne pour moi et ne méritait pas le chagrin que je devais lui faire un jour. »

Mais voici le récit annoncé. Il est lugubre et saisissant dans sa monotonie, et le sang-froid conservé par le jeune meurtrier est significatif.

« Arrivés rue d'Orchampt, Hamlet me montra la maison, mais il y avait encore du monde dans la loge.



LETHON

Alors on fit le tour de la rue d'Orchampt, de là on revint. Il n'y avait plus que la concierge dans sa loge... Bayard entra lui parler. Au bout de cinq minutes, j'entrais à mon tour et je vis Bayard assis à une table en train d'écrire. Moi, je demandais un nom, comme il me l'avait dit et la concierge me répondit que ce n'était pas chez elle. Comme Bayard ne bougeait pas, j'allais m'en aller et j'étais déjà sorti de la loge lorsque je le vis prendre la concierge par le cou et la renverser. Il me fit signe d'entrer. Je poussai la porte qui était restée ouverte. Je pris le tampon d'ouate, je vidai le chloroforme dessus et le mis sous le nez de la concierge. Ensuite, j'allai pour ouvrir le tiroir, mais il n'y avait pas de clef. Alors, je me mis à la chercher, lorsque j'entendis dans la pièce d'à côté un chien aboyer. J'allai de ce côté pour le calmer, et à peine avais-je fini, que la sonnette retentit et je dus tirer le cordon après avoir baissé le gaz.

Je vis que Bayard tenait toujours la concierge; je me mis à chercher les clefs, mais je ne les trouvais pas. A ce moment, on sonna pour la seconde fois et j'allai encore tirer le cordon. Après je pris la lime pour essayer d'ouvrir le tiroir, quand Bayard me dit de venir auprès de la concierge en cas qu'elle ne bouge, car il était fatigué d'être à genoux.

J'allai vers la concierge, mais elle ne bougeait plus du tout et je restai debout près d'elle, sans la

toucher. Il y avait environ dix minutes que j'y étais, quand Bayard ouvrit le tiroir. Alors j'allai près de lui, et il me remit quatre ou cinq billets de cent francs, et il prit deux sacs d'or et d'argent. A ce moment, on sonna pour la troisième fois. Je baissai le gaz et je tirai le cordon, mais on sonnait toujours bien que la porte soit ouverte, car la personne ne s'en apercevait pas. Je sortis alors pour dire que la porte était ouverte...

Le lendemain, j'allai avec Bayard rue de la Chaussée-d'Antin, au Mont-de-Piété, pour chercher sa montre. J'achetai la *Patrie* et c'est là que je vis que la concierge était morte.

Je le montrai à Bayard qui parut aussi surpris que moi.

CHARLES LETHON. »

Ces coups de sonnette des locataires qui reviennent comme un leit motiv troubler la besogne sinistre des jeunes bandits ; ce gaz à demi baissé qui projette des lueurs blêmes sur la vieille concierge déjà froide contribuent à nous donner de ce drame une impression angoissante.

Lethon et ses acolytes représentent dans cette galerie de criminels, le jeune apache parisien, dénué de tout sens moral, professionnel de l'attaque nocturne et des cambriolages sanglants.



Quelques silhouettes de Lacenaire à Prado.

Nous ne pouvons consacrer une étude spéciale à chaque assassin par cupidité, qui nous a laissé des documents sur sa psychologie. Et pourtant que de physionomies curieuses !

Lacenaire viendrait en première ligne. En 1834, rue Montorgueil, il avait tenté d'assassiner l'employé de banque Genevay, et publiait en prison ses œuvres poétiques, qui eurent un fort grand succès à l'époque.

Son contemporain le poète Hégésippe Moreau, qui n'était pas encore parvenu à la gloire, ne pouvait s'empêcher dans une poésie de haute envolée de décrier son confrère :

Mais tuer sans combat, égorger qui sommeille,
Ramasser un écu dans le sang d'une vieille,
Et pouvoir dire après : « Je suis poète !... » Non !...
Le poète amoureux du bien comme du beau
Attend deux avenir par delà le tombeau,
Et riche en vieillissant de candeur enfantine
N'a rien à démêler avec la guillotine.

Voici du reste, quelques vers de Lacenaire, vers dans lesquels il justifiait fort aisément son crime.

Je suis un voleur, un filou,
Un scélérat, je le confesse,
Mais quand j'ai fait quelque bassesse,
Hélas, je n'avais pas le sou.

La faim rend un homme excusable.
 Un pauvre de grand appétit
 Peut bien être tenté du diable !

Dans ce cinématographe du crime vient ensuite Abadie au nom resté tristement célèbre. A peine âgé de vingt ans, en 1879, Abadie assomma pour le voler un garçon épicier de Vin-



ABADIE

cennes, puis il renouvela ses exploits sur une vieille rentière de Montreuil. Ces assassinats furent commis dans des conditions inouïes de férocité. Dans sa cellule en attendant le grand jour de l'audience, Abadie, qui signait aussi Robespierre jeune, composait un ouvrage sur... *La Réforme de la Magistrature*. Ce curieux opuscule, heurté et violent, au style martelé et cadencé, écrit avec une certaine vigueur, mérite d'être un peu étudié. Nous y verrons les sentiments du criminel, sur

ses juges, sentiments analysés moins finement que par le cambrioleur Bellamy, mais ici la haine du criminel pour la justice atteint presque l'éloquence.

LA RÉFORME DE LA MAGISTRATURE

Par ABADIE dit Robespierre jeune.

PRÉFACE

Citoyen lecteur, cherchons ensemble les réformes qu'il y a à faire dans notre magistrature et notre justice, car tu n'ignores pas que la police agit très

mal. Elle ne juge pas l'accusé selon son cœur. Elle ne s'occupe pas de savoir s'il peut se repentir. Elle condamne, car il faut toujours remplir les prisons.

Il faut ajouter qu'à cette époque la loi Béranger n'existait pas encore. Cette critique n'aurait aucun fondement aujourd'hui où la loi de sursis permet au délinquant primaire de réparer les conséquences d'une première faute.

Je vais faire passer sous tes yeux, poursuit Abadie, quelques récits émouvants qui te prouveront ce que j'avance.

CHAPITRE PREMIER

La lâcheté de la magistrature et les crimes de la justice.

Sur un simple soupçon, citoyen lecteur, femme Police t'arrête. Cette vieille prostituée, cette vieille *moukaire*, met sa main dégoûtante sur toi et te traîne au violon. Là, un de ses *acolytes*, vil coquin et voleur, même assassin, fait un procès-verbal. Si tu résistes, ils se mettent dix contre toi et après t'avoir roué de coups, ils te conduisent au chef des traîtres.

Celui-là, c'est un amant plus intime de dame Police.

La police souille notre jeune République martyre.

Recule, femme police ; recule, femme boueuse et perfide , recule, vipère ou je t'écrase.

Veillons sur notre jeune République !...

ROBESPIERRE JEUNE.

CHAPITRE II

La Cour, les substituts, le jugement.

La Cour se compose de trois conseillers et du substitut, quatre vipères à écraser.

Donc abolition de la femme Police et de la fille soumise Justice.

Citoyens, aux armes, voici la bataille.

— Allons Abadie, dit Robespierre jeune, commande, puisque tu es le chef.

— Eh bien, apprêtez armes. En joue, feu !

— Feu ? mais sur qui donc ?

— Sur qui ? Mais sur la police et la magistrature donc ?...

CHAPITRE VII

L'Échafaud permanent et je me vautrerai dans votre sang.

— Enfin, c'est donc aujourd'hui le jour de la délivrance !

Peuple, en 1793, tu t'es déjà retiré de l'esclavage ; en 1871, tu as conquis la République. Eh bien ! que ce jour soit la date pour conquérir la justice égale et loyale.

— Je viens de nommer des juges pour faire justice. Ces juges immortels, je vais te les nommer.

— Le premier c'est Marat, le deuxième Robespierre jeune, le troisième Fouquier-Tinville, le quatrième Fourier et un de *mes amis*, Camille Desmoulins.

— L'échafaud est dressé sur la place de la Bastille. On n'attend plus que l'heure de commencer.

— Citoyen bourreau, va commencer ! Il a le cœur serré, il n'aime pas la mort.

Qu'importe... que les rues de Paris soient pleines de ce sang venimeux, que la Seine coule rouge comme carmin. Je te les amènerai un par un ; quand tu seras fatigué, je prendrai ta place.

Frappe, frappe, citoyen bourreau ; frappe, frappe toujours !...

Le sang me monte aux genoux. Je veux qu'il me baigne jusqu'à la ceinture. Que l'on mette toutes les têtes en pyramides et que les lances de la grille d'entrée du Palais de Justice soient ornées des têtes de femme Police et de fille soumise Justice.

Le sang me monte à la ceinture. Frappe, frappe sans cesse ; citoyen bourreau, je veux qu'il me baigne la gorge !

Sur cette fière guillotine l'égalité règne. Citoyen bourreau, c'est bien travaillé. Le peuple te remercie. Brise la guillotine pour qu'elle ne serve plus à personne. Notre vengeance est faite et doit s'arrêter là. Je m'étire et me réveille. C'est un beau rêve qui ne pourra jamais se réaliser.

ÉMILE ABADIE dit *Robespierre jeune.* »

Dans ce tableau sanguinaire, dans ces visions révolutionnaires, l'orgueil du criminel éclate à chaque phrase, son insensibilité et sa cruauté se font jour.

— Comment avez-vous tué vos victimes ? lui demandera-t-on à l'audience.

— Je leur ai coupé le cornet ! répondra Abadie.

Et pour un complice qu'il voulait mettre hors de cause, Abadie aura ce joli mot :

— *Toi assassin, tu voudrais bien l'être, mais tu n'es qu'un simple voleur, tu te vantes !*

Nous ne pouvons résister au désir de citer le passage consacré aux défenseurs, les seuls vrais *républicains* !

« Il y a des citoyens qui fréquentent la même race de monde, c'est-à-dire cette race austère dont nous parlions tout à l'heure. Ceux dont je veux parler sont des défenseurs. Ils portent la robe noire au lieu de rouge. Peuple, tu dois les honorer. Que de têtes sauvées par leurs débats ! Que d'années de prison épargnées !

Ce sont de vrais républicains, ce sont les seuls qui comprennent la situation du monde...

Transportons-les sur des chars de victoire. Nous fêterons leurs noms glorieux. Peuple, accumule des couronnes à leur mémoire. »

Il faudra attendre jusqu'en 1887 pour retrouver un type de criminel aussi curieux. Caractère bien extraordinaire que Pranzini, ce Levantin qui assassina pour la voler la demi-mondaine Marie Regnault, sa femme de chambre et la petite fille de cette dernière qui couchait dans la maison. Pranzini écrivait peu, même pour répondre à ses nombreuses conquêtes féminines.

Et pourtant que de liasses de lettres d'amour trouvées au domicile de ce bourreau des cœurs dont la photographie ne nous conserve cependant pas une image séduisante. Même une jeune fille du meilleur monde s'était donnée à lui et lui écrivait des billets touchants.



PRANZINI

« Venez ! Venez ! Venez chéri.

Votre voix, vos manières, votre figure, tout me revient à la mémoire quand je suis seule et je pense toujours à vous, prête à faire tous les sacrifices pour vous ! »

Ce souteneur célèbre qui vivait aux crochets de nombreuses maîtresses, semble n'avoir conservé qu'un seul bon sentiment : un amour filial qui lui dicta les extraordinaires et amoraux lettres qui suivent.



MARIE REGNAULT
dite
RÉGINE DE MONTILLE
Victime de Pranzini.

Le 9 mai 1887, il écrit à sa mère :

« Mes nouvelles sont heureusement satisfaisantes, grâce à la petite amie qui fait des sacrifices pour me faire figurer dans le monde de Paris qui exige assez d'apparence si l'on veut arriver à conclure quelque chose.

Un de ces jours, ma petite amie, en faisant un sacrifice, sera à même de me donner cent francs et je te les enverrai.

Ton affectionné fils,

ENRICO. »

Et dans un autre billet :

« Si la petite amie peut obtenir un prêt de cinq cents francs, elle m'en a promis deux cents pour toi. »

Sans commentaires !

Pranzini semble trouver tout naturel d'entretenir sa vieille mère à l'aide du produit de la prostitution de

ses amies. C'est un nouveau trait du caractère du criminel qui en arrive souvent à ne plus distinguer le bien du mal que par la sanction pénale attachée à ce qui est défendu.

*
* *

En 1888, le mystérieux Prado comparut devant les assises de la Seine pour l'assassinat d'une fille galante Marie Agaëtan. Prado s'affubla de titres et de noms divers, s'attribua une existence digne des romans-feuilletons et ne put jamais être identifié.

La réalité paraît plus modeste. Souteneur besogneux, Prado attendait dans l'office le départ des amis généreux. Poussé par les besoins et le vice, il égorgea la première fille qui lui offrit l'hospitalité et qui exhibait imprudemment ses



PRADO

joyaux et ses parures. Exécuté le 28 décembre 1888, sur la place de la Roquette, Prado passa ses dernières minutes à maudire ses maîtresses et à offrir à l'une d'entre elles, qui était sur le point de se marier, « sa tête comme cadeau de noces » !

Nous ne citerons de Prado que cette lettre curieuse adressée à son amie où il lui fait part d'un projet d'évasion. Peut-être faut-il voir dans cette lettre une réminiscence de l'affaire Allmeyer qui date de la même

année. Le célèbre escroc s'était évadé en plein palais de justice, déroband un ordre de mise en liberté sur la table du juge d'instruction.

« J'ai imaginé, écrit Prado, l'évasion la plus hardie qu'on puisse trouver sans risques et sûre.

Je vais demander une entrevue au juge d'instruction, je m'enferme avec lui, je lui fais un préambule pour savoir ce que vaut une parole d'honneur et puis, brusquement, je lui braque un revolver sous le nez en lui disant :

« Monsieur, je crois que vous êtes incapable de manquer à votre parole — et c'est vrai. — Vous allez me la donner que vous me laisserez cinq minutes pour partir sans bouger ni pousser un cri.

Si vous ne voulez pas, vous savez de quoi je suis capable. Eh bien, foi de Prado, je vous brûle la cervelle et à moi après. La liberté ou la mort !

C'est sûr qu'il y consentira. Il ne peut pas moins faire. Il sait que je suis capable de faire bien plus.

Alors, je sors par la petite porte que je ferme du dehors et j'emporte la clef, en cas qu'il manquerait à sa parole (*ce que je ne crois pas*) et j'ai de toutes les manières le temps de gagner la salle des pas-perdus.

L'autre porte qui donne dans son bureau, je l'aurai fermée dès le début.

Vous voyez que pour moi, c'est une évasion qui

devient un amusement *et qui fera rudement parler.*

Enfin vous savez l'homme que je suis, donc de mon côté il n'y a aucune crainte.

D'autant plus que la chose est aussi sûre que boire un verre d'eau et le juge sera le premier à dire tout au moins que je l'ai intimidé avec une arme. J'arrangerai cela avec lui.

Il me semble voir la figure qu'il va faire devant mon revolver. Il ne demandera pas mieux que de me voir loin en ce moment-là surtout d'après l'idée qu'il a de moi. Aussi est-ce sûr !

Donc, aussitôt que vous aurez ma lettre, sans perdre un instant, vous irez m'acheter un revolver, de ceux qu'on appelle bull dog. Ce sont des revolvers dont le canon est très court, mais d'un calibre fort de 9 à 12 millimètres.

Vous comprenez que pour intimider un homme, il faut une grosse balle, et si je me fais sauter la cervelle, je ne veux pas me rater et souffrir.

Trouvez de l'argent coûte que coûte et à tout prix.

Après je resterai à Paris pour gagner quelques milliers de francs que me donnera un journal pour publier ma vie et mon procès. On m'en a déjà parlé. »

On voit la confiance qu'attachent les criminels à la parole des honnêtes gens. Le cabotinisme et le désir de faire parler de lui dictent à Prado tous les termes de cette lettre. On peut encore noter une fois de plus

l'association singulière du crime et des ambitions littéraires. Voilà Prado qui songe lui aussi à publier ses mémoires.

Bien d'autres documents peuvent être cueillis sur cette route du crime où l'argent a entraîné tant d'assassins.

Mais déjà nous pouvons constater certains traits spéciaux à tous les criminels qui tuent pour voler. De tous les criminels, ce sont les plus endurcis et les plus lâches. Leur insensibilité sera extrême, qu'ils soient intelligents comme Anastay ou Prado, incultes, comme Peugeot ou sanguinaires comme Abadie.

C'est ainsi que Chabaneix, qui, en 1903, assassina en chemin de fer le docteur Ordenstein, écrivait pour expliquer son crime :

« Il est de certains actes spontanés comme des événements indépendants de notre volonté. Nous ne pouvons nous en défendre quoique nous en gardions toute la responsabilité. Aujourd'hui le mal est irréparable. Je ne puis que dire : si c'était à refaire !.. Tout cela est affreux ! »

Les grands escrocs ou cambrioleurs seront infiniment plus complexes, plus ingénieux aussi. Leur sensibilité sera plus aiguë, leurs œuvres littéraires s'en ressentiront.

Présentons donc au lecteur qui a bien voulu nous suivre jusqu'ici les principales œuvres littéraires dues à la plume des faussaires et des cambrioleurs.

II

ESCROCS ET CAMBRIOLEURS



Affaire Allmeyer (1888). Gallay. L'escroquerie
du Comptoir d'escompte (1905). Le cambrioleur
Bellamy (1910).

Très brièvement nous esquisserons la physionomie d'Allmeyer. Son procès est un peu lointain et les romans policiers qui abondent aujourd'hui ont utilisé sa volumineuse correspondance. Allmeyer n'est-ce pas un peu Arsène Lupin ? N'apporte-t-il point dans l'escroquerie une note humoristique ? Nous avons relaté au précédent chapitre le récit de son évasion. Il y a mieux. Nous empruntons aux journaux de l'époque le récit de l'affaire Kastor, restée célèbre dans les annales judiciaires sous le nom de l'escroquerie au téléphone (1).

« Allmeyer soustrait une traite de 1.600 livres sterling dans le courrier de MM. Kastor frères, négociants commissionnaires rue Grange-Batelière, qui lui avaient laissé prendre pied dans leurs bureaux.

Il se rend rue Grange-Batelière, dans la maison de M. Kas-



ALLMEYER

(1) *Le Figaro*.

tor, et contrefaisant la voix de M. Edmond Kastor demande par téléphone à leur banquier s'il serait disposé à escompter la traite. Sur réponse affirmative, Allmeyer coupe le fil téléphonique pour prévenir un contre-ordre ou des demandes d'explication, fait toucher l'argent par un compère, un nommé Plivard, puis court au parquet pour dénoncer Plivard ainsi que le volé M. Edmond Kastor lui-même.

Une confrontation épique a lieu dans le cabinet du juge d'instruction chargé de l'affaire.

— Voyons, mon cher Kastor, dit Allmeyer au banquier ahuri, je suis désolé de vous accuser, mais vous devez la vérité à la justice. C'est une affaire qui ne tire pas à conséquence, avouez donc. Vous avez eu besoin de 40.000 francs pour liquider une petite dette aux courses et vous les avez fait payer à votre maison. C'est vous qui avez téléphoné.

— Moi ! Moi, balbutiait M. Edmond Kastor anéanti.

— Avouez donc, vous savez bien qu'on a reconnu votre voix !

Le malheureux volé coucha bel et bien à Mazas pendant plus d'une semaine. La police fournit sur son compte un rapport épouvantable.

Il y était dit que le jeune négociant se livrait à des orgies folles dans les parages de Chatou et qu'il avait perdu 40.000 francs au casino de Bougival. Plus tard, quand la mystification eut cessé, M. l'avocat général Cruppi, au nom du Parquet, exprima à M. Edmond Kastor des regrets tardifs en reconnaissant le premier toute la fantaisie des rapports de police rédigés sur son compte. »

Cependant Allmeyer avait fait partir en Afrique son complice Plivard et il lui télégraphiait chaque jour en langage convenu des nouvelles de l'affaire Kastor. Plivard est désigné sous le nom de Putiphar, le Parquet sous le nom de Joseph. Dans une dépêche rassurante, il lui dit : « Soyez tranquille là-bas, Joseph ne sait rien. »

Pour éclipser Allmeyer, il faudra attendre l'année 1905 qui nous apporta l'affaire Gallay, la mémorable escroquerie du Comptoir d'escompte. Gallay nous intéresse à un double titre : comme escroc et comme poète. Aussi bien avait-il des littérateurs dans sa famille et non des moindres, puisque Gallay était le neveu de Joséphin Soulyard, le célèbre barde lyonnais.

On se rappelle encore cette odyssee tragi-comique, les détournements considérables effectués, le voyage en compagnie de la Merelli sur le yacht la Catari-na, l'arrestation de l'escroc à Bahia et

l'émotion que produisit cette affaire célèbre. Souvent on attribue l'acte de Gallay à son amour passionné pour la Merelli. Il n'en est rien. Les besoins d'argent et le désir de paraître lui avaient fait commencer ses détournements bien avant de l'avoir connue. C'est sous le nom du baron de Guerch et de Graval qu'il s'était présenté à sa future compagne de voyage. Un amour sincère activa peut-être l'importance des détourne-



GALLAY

ments, car nous trouvons dans la correspondance de Gallay avec sa bien-aimée des traces de la passion la plus ardente.

Lundi soir 10 heures.

« MON AIMÉE MAÎTRESSE,

Quelle journée triste pour moi, aujourd'hui. Je suis triste, triste comme un jour d'automne. Tu m'as parlé de la mort samedi. J'y pense parfois. L'espoir brillant et souriant de ton amour éloigne par instant ce cauchemar de mon esprit. J'ai la hantise de la mort ou de la vie avec toi. Ton regard me poursuit partout, toujours ! Mais, comprends bien ces mots dans ce qu'ils ont de plus profond et de plus absolu. C'est la prise de possession des fibres vitales les plus intimes, de cet endroit essentiellement secret et personnel où la chair exhale de l'esprit, où l'immatériel se dégage de son auteur : matière.

C'est tout à toi que je suis, ô ma maîtresse, et c'est toute aussi que je te veux.

Et je souffre beaucoup déjà...

Maintenant, ma maîtresse, il n'est pas une parcelle de mon être qui ne tressaille au souvenir de ton charme. Un relent de ton parfum me revient parfois et je souffre de ne pas t'avoir à mes côtés pour baiser tes lèvres.

COMPENSATION — CONSOLATION

Dessin de Capiello.



— Sois heureux, m'amour ! la Merelli te quitte, mais son souvenir te reste !

Je t'aime ! Sois à moi sans contrainte dans la solitude de notre amour. Sans témoins, sans entraves, quand nous sommes bien nous et bien à nous.

Je ne conçois que l'amour entier, absolu, intégral. Si nous ne devons le connaître qu'ensemble, profitons-en. Je suis presque épicurien. Je ne crois pas à l'au-delà, mais nos âges nous laissent l'espoir de vider toute la coupe suprême.

Oh ! une minute perdue est un crime. Chaque instant que nous passons loin l'un de l'autre est une insulte à l'amour qui nous a si fortement unis.

Je t'aime Linette. J'aime ton esprit, tes yeux, tes cheveux, la senteur fraîche de ta bouche, la saveur charnelle de tes lèvres et tout ce vague parfum troublant qui s'échappe de toi, revient griser encore ma folle imagination, maintenant où je suis loin de toi.

Mes lèvres aux tiennes.

Ton JEAN. »

Puis Gallay et la Merelli échangent leurs idées littéraires et se prêtent leurs ouvrages favoris. C'est la Merelli qui fit connaître et apprécier à Gallay *les Fleurs du mal* de Baudelaire. Dans une lettre des plus curieuses, Gallay nous révèle l'émotion qu'il ressentit à la lecture de cet ouvrage. Peut-être est-ce en souvenir de cette lecture que Gallay intitulera *Fleurs de solitude*, les poésies qu'il a composées au bain.

Jeudi 11 heures.

« LINETTE,

Vingt fois, cent fois, mille fois, toujours je relis ta chère lettre et à chaque lecture s'en exhale un charme nouveau.

C'est un joyau dont chaque face donne un rayon.

C'est une jonchée de fleurs et chaque fois qu'on la remue, un nouveau parfum s'en échappe.

Et je trouve en toi, en même temps la senteur capiteuse des fleurs mourantes et la fraîcheur matinale de la rose à peine ouverte.

Oui, les *Fleurs du mal* contiennent des idées, un fonds de nerf et d'imagination qui sont les nôtres, mais, est-ce encore manque d'habitude, je ne trouve pas dans les vers le rythme harmonieux du classique alexandrin.

Baudelaire est certes venu après Racine et les autres de la grande époque, mais Lamartine, mais Musset, encore plus près de nous, ont un vers plus riche et plus beau.

Les *Nuits* de Musset, tracées en un profond désespoir du poète, reflètent aussi ces pensées noires ou perverses de l'au-delà et du néant que Baudelaire a tant aimées, mais la phrase poétique de Musset donne une impression artistique plus complète.

Baudelaire est un gothique égaré en notre époque neurasthénique. Musset dans sa plus folle griserie

est resté l'artiste classique. Jamais le mot n'est prosaïque. Jamais la phrase n'est au-dessous de l'idée.

Baudelaire est trop près de nous. Sa poésie ne s'accommode pas toujours de ce voisinage.

Mais j'aime ses idées. Il comprend la beauté d'un geste, d'une chevelure, le charme du noir, du néant. Il vibre, il a senti. Il a souffert et dit des choses belles parce que vraies.

Nous le lisons ensemble tout seuls, bien tranquilles.

Ayant ta lettre hier soir, j'ai voulu coucher avec elle cette nuit, dans le nid clair où tout respire encore ton corps, tes cheveux, ton parfum.

Et ton absence de mon bras ce matin m'a semblé moins pénible. J'ai relu tes lignes adorables, et en fermant les yeux, j'ai cru sentir ton haleine sur ma bouche et j'étais heureux.

Je t'aime, les trois mots éternels ressortent en lettres de feu dans ta lettre. Je crois en toi, Linette, et t'aime aussi.



VALENTINE MERELLI

Ton JEAN. »

Et voici Gallay, amoureux et poète — amoureux par poésie — ou poète par amour. Sitôt au bain, il va écrire lui aussi des *Fleurs de solitude* qu'il dédie à la



mémoire de son oncle et qu'il adresse à un haut fonctionnaire du bagne avec un envoi conçu en ces termes :

« A vous qui avez bien voulu songer à moi et me retirer de la houleuse multitude déportée, je me permets d'offrir ces modestes rimes en signe de reconnaissance pour les heures de douce solitude que vous m'avez procurées. »

Voici trois de ces fleurs cueillies dans le bouquet poétique de Gallay : une fleur amoureuse, une fleur mélancolique et une fleur mystique :

FLEUR D'AURORE

Quand la vie te paraît, souriante et légère,
Si tu veux l'embaumer, va de ton pied mutin,
La jupe sur la hanche, ainsi qu'une bergère
Cueillir dans la rosée une fleur du matin.

Mais ne l'effeuille pas, qu'importe le destin !
Il est souvent mauvais, la joie est passagère
Et l'oracle des fleurs, une voix mensongère.
A l'aurore tu ris, le soir est incertain.

Peut-être à l'effeuiller deviendrais-tu morose
Car la fleur : marguerite, œillet, pervenche ou rose,
A qui prend sa beauté peut laisser des soucis.

Elle t'offre l'éclat d'une aube en miniature :
Sa fraîcheur, son parfum, tous les dons de nature.
Prends cela, mais oublie l'avenir indécis.

FLEUR FANÉE

Quand, songeant au passé, ton cœur devient morose,
Cherche en un livre ancien que le temps a jauni
L'ombre, odorante encor d'un calice de rose,
Que l'oubli sans pitié de son souffle a bruni.

Souvenir d'un beau rêve, hélas trop tôt fini !
Tandis qu'on le regarde une larme l'arrose.
Mais, cruelle, pourquoi l'avoir mis dans la prose ?
Peut-être dans les vers se fût-il moins terni !...

Pourtant la fleur te garde en sa forme dernière
Tout le charme enchanteur de l'aube printanière
Où fraîche de rosée, je la mis à ton sein.

Il semble lui rester sous son morne costume
Un parfum d'outre-tombe, une beauté posthume
Que la mort eut laissés par un secret dessein.

FLEUR D'EN HAUT

J'ai découvert un jour, dans un vieux cimetière,
Une tombe oubliée en un recoin perdu.
Plus de buis, plus de croix, l'anonyme matière.
Seul un tertre indiquait où le mort s'est rendu.

Que fut-il ? Exilé, bandit ou condottiere,
Veuve sans orphelin, vierge sans prétendu ?
L'a-t-on chassé, maudit, pendant sa vie entière ?
Ou son glas ne fut-il de personne entendu ?

Qu'avait-il dans le cœur n'ayant rien sur sa tombe !
Sans amis, sans amour, tristes furent ses jours...
Pas de jardin secret où le soir un pleur tombe.

Sur le tertre un matin, je vis une pensée...
 Qui donc avait fleuri la tombe délaissée ?
 À ceux que l'on oublie, Dieu seul pense toujours !..

Ce n'est qu'au bagne, et après avoir commis ses crimes, que se déclanchèrent les instincts poétiques de Gallyay. Ce passe-temps lui a permis de supporter sa peine, de verser quelques larmes sur lui-même et de se croire un grand poète méconnu.

Ne ternissons pas l'éclat de sa réputation naissante. Mais comparons à sa prose, une œuvre bien plus curieuse et fort bien venue : c'est celle du cambrioleur Charles-Alfred Bellamy.



BELLAMY

Il convient d'ajouter que Bellamy, qui appartenait à une excellente famille, avait reçu une éducation fort soignée.

En tout cas, l'œuvre de Bellamy nous offre deux jolis spécimens de la justice appréciée par le criminel : un tableau du Palais pendant l'époque des vacances, qui est des mieux venus et le jugement du magistrat par saint Pierre, critique fort curieuse de notre système judiciaire.

Si ces œuvres contiennent des réminiscences de lectures, il faut convenir qu'il aurait remanié les phrases, ajouté ses propres idées et conformé le récit à son tempérament. Bellamy revendiquera du reste la paternité de ses ouvrages et lors de l'audience, fera remarquer

à l'avocat général qui citait des passages de son œuvre qu'on n'avait pas le droit de pénétrer dans le « domaine de sa pensée ».

TRIBUNAL CÉLESTE

Jugement rendu contre un accusateur public.

On frappait à la porte du ciel. Saint Pierre, prenant alors ses clefs s'empressa d'aller ouvrir et introduisit dans sa loge un homme à *mine sinistre* qui *sans même le saluer* lui demanda à parler de suite au Bon Dieu.

SAINT PIERRE. — Je regrette de ne pouvoir satisfaire à votre demande, car personne n'est admis en sa présence et ne peut jouir d'une telle faveur si elle ne l'a pas mérité par ses vertus. Cela doit être établi par un jugement sévère et je vais procéder au vôtre sans délai.

L'INCONNU. — Jugé, dites-vous ? C'est vrai, j'oubliais, mais c'est inutile, je vous l'assure, car moi-même sur terre je remplissais les fonctions de magistrat, et puisqu'il m'a rappelé, nul doute que ce ne soit pour me garder près de lui. Annoncez-moi, et il me fera entrer de suite.

SAINT PIERRE. — Non, détrompez-vous, car les choses ne se passent pas ainsi. Vous dites que vous

avez été magistrat. Certes, c'est une noble profession que vous avez exercée. Mission sacrée que celle de représentant de la justice. Aussi, j'aime à le croire, les opprimés auront trouvé en vous un zélé défenseur.

LE MAGISTRAT. — Ma mission, bon saint Pierre, n'était pas tout à fait telle que vous semblez le croire, car elle consistait moins à défendre qu'à accuser. Je représentais la vindicte publique.

SAINT PIERRE. — En effet, il est difficile d'admettre que votre charge consistât en cela, puisque c'est la tâche des défenseurs de blanchir autant qu'ils le peuvent, même aux dépens de la vérité, qui en toute circonstance devrait être respectée. Pourtant, il ne se peut que la vôtre fût de noircir autant que vous le pouviez, mais plutôt de montrer dans sa réalité et sous sa vraie couleur, la faute qui voulait se cacher et dont la morale publique exigeait la punition.

LE MAGISTRAT. — Y songez-vous, bienheureux saint Pierre ! Dans de pareilles conditions, la partie ne serait pas égale. Quoi ! la défense aurait les coudées franches et l'accusation les mains liées. Tandis que la défense se croirait permis d'appuyer de toutes ses forces pour faire pencher la balance du côté de l'acquittement, et cela en faveur d'un simple individu, l'accusation ne pourrait appuyer en pro-

portion de l'autre côté pour rétablir l'équilibre et obtenir une condamnation réclamée par l'intérêt de la société ! Mais alors la vindicte publique resterait presque toujours sans satisfaction.

SAINTE PIERRE. — Vous savez qu'il n'est pas permis de faire le mal en vue d'un bien, et c'est certainement faire le mal que de montrer un homme plus coupable qu'il ne l'est, de peur que d'autres ne réussissent à le faire passer à tort pour innocent. D'ailleurs que devient la justice avec votre système, lorsque d'un côté comme de l'autre, ce n'est pas sur les faits qu'on s'appuie. Lorsque l'accusation comme la défense peuvent inventer des apparences et les donner pour des réalités, je ne vois plus dans les débats auxquels la Justice sert de prétexte qu'un duel dont l'habileté fait tous les frais et du résultat duquel le plus ou moins d'éloquence ou de subtilité décide. Où est dans ce cas la satisfaction donnée à la morale publique ? Pourquoi vous taisez-vous ?

Alors, soit que vous reconnaissiez ou non la justesse de mon raisonnement, votre silence signifie qu'il ne vous convient pas de l'admettre. Libre à vous, mais ne vous plaignez pas si pour procéder à votre jugement immédiat, je vais mettre votre système en usage.

LE MAGISTRAT. — Que voulez-vous dire, bienheureux saint Pierre ?

SAINTE PIERRE. — Je veux dire que vous allez subir l'épreuve que vous avez fait subir à tant d'autres et qu'avant de décider de votre sort, je veux entendre les rapports que doivent me faire sur votre compte l'Ange du Bien et l'Ange du Mal. Dans son grand désir de vous voir sauvé, le premier, tout en respectant la vérité, penchera trop peut-être vers l'indulgence, mais, selon votre théorie de tantôt, le second fera contre-poids. Ainsi l'arrêt que je prononcerai sera rendu dans toutes les règles. Donc procédons. La parole est à l'Ange du Mal !

L'ANGE DU MAL. — Bienheureux saint Pierre !

L'homme qui comparait devant vous n'est pas un coupable ordinaire. La plupart des autres pécheurs ne sont trop souvent, j'ose l'avouer, que de pauvres hères plus faibles que méchants. Ils font ce que vous appelez le mal tout en redoutant de le faire *mais uniquement parce qu'il faut qu'ils le fassent s'ils veulent satisfaire leurs penchants naturels*. Ce n'est pas par choix qu'ils servent le diable, car ils aimeraient mieux servir Dieu, *si Dieu les laissait libres de vivre à leur fantaisie*. Aussi, les voit-on fréquemment après avoir jeté leur gourme se réconcilier avec le Ciel auquel j'abandonne sans trop de peine des sujets si peu propres à faire honneur à Satan. Quant à celui-ci, c'est une autre affaire. Il est vraiment l'homme lige de mon maître et je le réclame en son nom.

Je dis donc que celui-ci est bien le nôtre. En effet, je lui ai inculqué dès le plus jeune âge, le mépris de Dieu et la haine des hommes. Aussi, je puis dire à sa louange qu'il a merveilleusement profité de mes leçons. S'il s'est montré parfois sous d'autres apparences, c'est que, grâce à moi, il connaissait à quoi peut mener l'hypocrisie et cachait ses vrais sentiments pour mieux arriver à ses fins. Cette haine de Dieu et des hommes, je l'avais soufflée dans son âme et il la pratiquait avec un art que je me plais à nommer infernal. Il la masquait habilement sous des dehors contraires et à le voir, c'était un petit saint; à l'entendre, il ne respirait que Justice et Charité; mais, s'il pensait une plaie, c'était pour l'envenimer, s'il embrassait un de ses semblables, c'était dans l'espoir de l'étouffer et s'il jouait le rôle d'apôtre, c'était pour mieux déshonorer Dieu.

De plus, il était envieux et cruel. Il ne pouvait rien voir de beau sans sentir le besoin de le souiller, rien de bon et de bien sans en éprouver une rage secrète. Le bonheur d'autrui faisait son malheur et son tourment; le malheur et le tourment d'autrui, son bonheur. Il est alors facile de comprendre quelle joie féroce il éprouva, quand au nom de la vindicte publique, il fut investi de la charge si douce pour lui d'accusateur de ses semblables. Quelle volupté il éprouvait à changer le délit en crime, à transformer les moindres indices en preuves irrécusables et en

accabler l'innocent, qui, enfin, écrasé sous une prétendue évidence et frappé d'une injuste condamnation, maudissait la justice des hommes et blasphémait celle de Dieu.

Jouissance de voleur, qui au lieu de dérober l'argent prend l'honneur, la liberté et tout ce qui fait le prix de la vie. Volupté d'assassin qui ne pouvant verser le sang lui-même le fait répandre lâchement et traîtreusement par le glaive de la loi. Jouissance, volupté d'impie qui parlant au nom de la justice divine et humaine, s'en rit dans son for intérieur et éprouve une joie d'enfer à la voir conspuer à cause de l'abus qu'il en fit.

SAINT PIERRE. — Qu'avez-vous à répondre à tout cela?

LE MAGISTRAT. — Que tout ce que vous venez d'entendre n'est qu'un abominable tissu de calomnies et d'inventions imaginées par l'esprit du mal pour me perdre. Tout ce que j'ai fait pendant ma vie proteste contre ces infâmes accusations. J'ai pu pécher par excès de zèle, frapper plus fort que je n'aurais dû ; peut-être ai-je même égaré la justice en me laissant entraîner au delà des bornes ; mais mes intentions furent toujours pures et je ne suis pas le monstre qu'on vient de vous dépeindre. Heureusement qu'entre l'affirmation d'un honnête homme et celle de l'Esprit du mensonge il n'y a pas à hésiter.

SAINT PIERRE. — Vu votre position d'accusé, votre seule affirmation opposée à une affirmation contraire ne peut être d'aucune valeur. Il en serait autrement si vous aviez pour témoigner en votre faveur tous ceux que vous fîtes condamner. Cela sans doute aurait du poids, mais vous ne voudriez pas de leurs témoignages pas plus, j'en suis persuadé, qu'ils ne voudraient déposer en votre faveur.

Par conséquent, vous vous êtes rendu coupable de ce dont l'Esprit du mal vous accuse et vous avez forfait à votre mission. Votre charge était d'établir la preuve des délits et des crimes dont l'intérêt de la société réclamait la répression, mais non de transformer en preuves des présomptions ou de simples apparences pour arriver à faire n'importe comment d'un prévenu un coupable. Au lieu d'éclairer la justice, vous l'égariez par vos réquisitoires trompeurs ; enfin vous avez failli à votre mission car c'était une mission sacrée que celle que vous étiez appelé à accomplir.

L'ANGE DU BIEN. — Tout cela, vénérable saint Pierre, n'est que le résultat fâcheux d'une misérable vanité de profession, une déplorable habitude passée dans les mœurs des hommes de robe de chercher d'abord et avant tout des succès d'éloquence. On ne veut pas se laisser vaincre dans les luttes de la parole, car l'amour-propre, la réputa-

tion, l'avancement sont en jeu. C'est ainsi qu'on en vient à des écarts regrettables lorsque les passions personnelles se mêlent à des débats qui devraient uniquement s'inspirer de la vérité et de la justice. Les efforts qu'on fait d'un côté pour prouver l'innocence provoquent des efforts en sens contraire pour établir la culpabilité et de part et d'autre on s'oublie.

SAINT PIERRE. — Oui, c'est bien cela, je le reconnais. Mais il est beaucoup plus grave de s'oublier du côté de l'accusation plutôt que de celui de la défense.

Ainsi donc, pour un misérable amour-propre, pour une soif malsaine de renommée, pour un chétif intérêt, combien d'innocents ont été par la faute de celui-ci flétris d'une injuste condamnation. Combien de simples faiblesses ont été transformées par ses réquisitoires perfides en véritables crimes ; combien de pauvres égarés, assez punis déjà par le regret de leurs fautes, ont vu s'abattre sur leurs têtes, grâce à ses déclamations froidement passionnées les plus terribles rigueurs de la loi. Si encore on ajoute les innombrables maux, causés ou ayant pu l'être par ses accusations calomnieuses : familles déshonorées, ruinées, dispersées, liens d'affection brisés, respects remplacés par d'injustes mépris, hontes, misères, soifs de vengeance,

malédiction contre la justice humaine, imprécations contre Dieu, on se demande si en comparant au voleur et à l'assassin celui qui pour un misérable intérêt personnel, mais sous le masque d'une mission sacrée à remplir commit ou s'exposa à commettre tout ce mal, on ne fait pas tort à ces derniers...

Vous vous révolteriez, si de même que vos juges de la terre, j'étais susceptible de me laisser tromper en basant mon arrêt sur le réquisitoire entendu. C'est pourtant cela que vous avez fait faire dans votre carrière d'accusateur public ! Mais la balance de ma justice ne connaît pas de faux poids, et l'exacte mesure de vos fautes, malheureusement fort graves, donnera celle de votre punition. »

Récidiviste du vol et du cambriolage, Bellamy connaissait par des comparutions nombreuses les coins et les recoins du Palais. Ses souvenirs lui ont inspiré l'esquisse suivante :

JUSTICE. MAGISTRAT

Le Palais est en vacances. La Justice et la Loi ont désarmé. Le vaisseau qu'elles montaient se radoube en ce moment, et l'équipage a été licencié. De même le vent emporte à la dérive l'esquif monté par les ombres des plaideurs. Les tribunaux sont fer-

més et le barreau s'est dispersé pour quelques mois.

Il ne reste que quelques avocats qui, pendant les chaleurs caniculaires, préfèrent calmer leurs natures ardentes en s'abreuvant aux sources de la loi pour y puiser des arguments subtils, que, pendant la session, ils poseront aux fœtus légaux et assoupis appelés magistrats.

En somme, cette pétaudière ressemble à un port mis à sec par le reflux, où la procédure est échouée sur la vase et où les clercs désœuvrés bâillent et se balancent sur leurs tabourets qui ne reprendront la perpendiculaire que lorsque la session ramènera la marée.

C'est le temps des grandes liesses et des bombances pour ces gentilshommes de la loi qui se nourrissent du crime, s'engraissent de la détresse, et tirent leur joie cruelle des derniers excès de la souffrance. Ah! l'excellent ordre social et qu'il faut être méchant pour venir le troubler. N'est-il pas merveilleusement beau, le système en vertu duquel on fabrique de bons vins avec les larmes brûlantes des coupables ; en vertu duquel la condamnation d'un misérable, l'épouvante d'un agonisant, les bravades forcées du condamné qui se raille lui-même et les angoisses du désespoir en face la mort ouvrent à un autre la riante perspective des honoraires, de joyeux banquets, et d'une vacation bien payée.

Enfin, octobre est de retour. Toutes les Cours de haute et de basse justice siègent. Franchissons le seuil de ces charniers de l'honneur et jetons un regard dans une de ces Cours dites d'Appel. C'est là, qu'en badinant, les mignons et les beaux parleurs assassinent le droit, là où se réunissent les coqs de combat, là qu'ils agitent leurs ailes, pérorerent, argumentent et chantent jusqu'à s'enrouer, prêts même à se battre pour un grain d'orge laissé à un plaideur.

Dans un coin est un prisonnier, maigre et blême, assis entre deux gendarmes. Il a fait appel du jugement qui le condamne, le flétrit et l'enchaîne, mais on ne daigne même pas l'écouter, et son avenir est brisé.

Sur l'estrade, le président est assis entre ses deux comparses qui sommeillent, et, les yeux fixés au plafond, il écoute pérorer un avocat à la voix grêle qui jongle avec les arguments, secouant ses paroles comme un arbre ses feuilles mortes. C'est là où les vérités les plus hautes se voilent, où les questions les plus nécessaires sont écartées, où enfin les esprits diminués et languissants s'agitent dans les subtilités vaines et les détails accessoires afin de donner de l'importance aux puérités, pour faire oublier ce qui est vivant et essentiel.

Chaque jour s'y étalent toutes les variétés de l'escroquerie, du mensonge, de la spoliation, de

l'insulte et de la haine qui y sont semées à profusion, et dont les juges seuls savent tirer parti. A voir cette douce quiétude, ces riches vêtements, toute cette pourpre qui se déploie chaque jour pour l'hypocrisie des formes; toutes ces formalités qui dans leur majestueuse lenteur s'accomplissent ainsi d'année en année; ce procureur, ces hommes de loi qui se regardent entre eux, tournant vers l'assistance un front tranquille, comme s'ils n'avaient jamais entendu dire que la justice au nom de laquelle ils se rassemblent, n'est pour les malheureux et le pays entier qu'une dérision amère, un sujet de mépris, d'indignation et d'horreur.

C'est dans ces arènes ouvertes où se débattent les intérêts de l'orgueil passionné, plutôt que les droits sacrés de l'innocence, que se décide le sort des malheureux plaideurs qui en sortent ruinés, endettés et mendiants, condamnés désormais à traîner leurs guenilles et leurs souliers de porte en porte; là que s'épuisent la bourse, la patience, le courage, l'espoir; là que se brisent la raison et le cœur des faibles, si bien qu'il n'est pas un homme honorable parmi ses praticiens qui ne donnât ce conseil.

« Supportez tout plutôt que d'entrer ici pour y demander justice. »

Quand donc bannira-t-on du Palais ces lenteurs affectées et ces détours presque infinis que l'avarice des gens de loi a inventés afin de faire durer les

procès par ces lois mêmes qu'on a faites pour les finir.

De même qu'on faisait autrefois sur les grands chemins et sur les lieux dangereux, la perspicacité humaine ferait bien d'élever une croix, dans chaque couloir de cette kasbah légale, lesquelles serviraient à avertir ceux qui passent que l'endroit est funeste, que beaucoup déjà y ont été détroussés et que de nombreux autres pourraient fort bien y trouver le même sort...

On raconte que, jadis, il y avait un juge modèle, parfait et idéal, qui jouait les procès aux dés. Idée de génie. Que d'erreurs évitées, puis quelle célérité, quelle loyauté, quelle impartialité, quel retranchement salutaire de tous les auxiliaires coûteux, et de tous les parasites encombrants de la justice.

Dans ce Panthéon de l'Iniquité où les araignées magistrales tissent leurs toiles pour y prendre les hommes, on devrait y appender aux murs en guise d'ex-votos les malédictions et les imprécations des mères, des épouses, des enfants...

Jeunes gens qui posez le pied sur les premiers degrés de la vie et allez choisir une carrière, voulez-vous vivre honorés ? Eh bien ! portez l'habit militaire ou marin, prenez le surplis ou le tablier, mettez-vous la plume derrière l'oreille, mais repoussez le rabat comme étant l'emblème du deuil et de l'iniquité.

Condamné par les assises de la Seine, le 25 juin 1910, à douze ans de travaux forcés et à la rélégalion, Bellamy pendant son incarcération écrivit de nombreuses lettres et fit un recueil de ses pensées. Cette partie de son œuvre est plus subjective, et, à ce titre, nous intéresse davantage. Dans une lettre adressée à sa maîtresse où il souhaite « que le destin lui accorde une large part de cette luzerne fanée après laquelle courent et bêlent tous les moutons humains et qu'on appelle en langage fleuri : le bonheur », Bellamy qualifie les agents de « Don Quichotte de la Police ».

C'est aussi à lui que nous devons cette curieuse apologie du « métier de souteneur », qu'il n'a évidemment copiée dans aucun livre.

« Je n'élève aucune objection contre le miel, mais je proteste contre l'arrogance des abeilles. De quel droit m'imposeraient-elles leurs exemples ? Si elles fabriquent du miel, c'est que la chose les amuse, mais personne ne les force. Mais enfin, n'est-ce pas une situation ridicule que d'être enfumé par celui qui vous prend votre fortune aussitôt qu'elle est faite. Le frelon ne personnifie-t-il pas une idée plus sage et plus souriante lorsqu'il dit tout bonnement :

« Vous m'excuserez, mais je ne puis vraiment pas m'occuper. Je me trouve dans un monde où il y a tant à voir et où on reste si peu, que je m'empresse de regarder autour de moi, ne demandant qu'une seule chose : celle d'être pourvu du nécessaire par

ceux qui n'ont pas besoin de regarder autour d'eux. »

Dans ces conditions, je vivrais en très bons termes avec l'abeille, malgré la prétention orgueilleuse qu'elle éprouve pour son miel. »

L'immoralité et la négation du devoir et des idées élevées, voilà les sentiments que nous verrons éclore dans les pensées de Bellamy.

De l'honnêteté il trace cette charge en trois lignes :

« Elle se résume aux témoignages sonores qu'on lui rend en paroles. Elle apparaît avec une figure un peu démodée et on lui trouve un arrière-goût d'imbécillité. »

Plus loin, il justifie le vol par cette théorie anarchiste :

« Si l'on considère bien l'immense disproportion qui existe entre la fortune des uns et la fortune des autres, ne peut-on considérer celui qui prend au riche comme étant plutôt un socialiste militant qu'un voleur. Ne rétablit-il pas à son profit l'égalité des conditions humaines ?

Et puisque la vie est courte, puisque l'au-delà n'existe pas, profitons des quelques jours que nous avons à vivre pour nous procurer à n'importe quel prix le maximum de jouissances. »

L'athéisme du criminel qui n'est pas remplacé par une direction morale suffisante lui dicte les pensées suivantes :

« Devant le monstre du destin qui nous a produit à la vie pour nous détruire ensuite, en présence de cette nature menteuse qui se pare de mille symboles d'immortalité, il est permis à l'homme de maudire le jour où il est né et de s'enivrer de folles orgies en buvant à la coupe de l'étourdissement.

Aussi bien, Bellamy sent en lui, *comme tous les humains du reste* : « des forces désordonnées qui constituent une tentation perpétuelle à s'écarter du devoir et de la destinée. »

Nous venons ainsi d'examiner une première catégorie de criminels ; ceux qui, poussés dans la mauvaise voie par l'appât du gain, tuent ou volent. Étudions maintenant, toujours d'après leurs écrits, une seconde classe de criminels plus complexes et plus curieux : ceux qui ne reculeront pas devant le meurtre, le viol et l'assassinat pour satisfaire des désirs maladifs.

DEUXIÈME PARTIE

LE SADISME



Nandy

Nous avons réuni sous cette appellation générale tous les criminels poussés au meurtre par des impulsions malades. Scientifiquement, le terme de sadisme désigne les individus qui éprouvent de la jouissance à voir souffrir autrui. La terminologie que nous adoptons est différente. Nous engloberons dans cette deuxième partie l'étude d'aliénés comme Vacher, de dégénérés comme Menesclou, d'alcooliques comme Soleilland. Nous étudierons des crimes commis par des anormaux sur des femmes et des enfants, où le plaisir du meurtre se mêle confusément aux appétits sexuels.



VACHER

LE TUEUR DE BERGÈRES

La question de la responsabilité de Vacher est encore discutée aujourd'hui. Sur le rapport des médecins qui l'examinèrent, il fut condamné à mort et exécuté à Grenoble en 1898. Son autopsie révéla des adhérences des méninges. Vacher et Menesclou sont la providence des avocats qui veulent convaincre les experts d'erreurs toujours possibles en pareille matière.

On a attribué les nombreux meurtres de Vacher, encore présents à toutes les mémoires, à des désirs sadiques. Il semble d'après ses écrits que nous avons eu l'heureuse et rare bonne fortune d'avoir entre les mains, qu'on n'a pas tenu compte, d'un second



VACHER

élément. Vacher est un mystique. Ses sentiments religieux sont très développés. Il est convaincu qu'il remplit une mission divine en punissant les parents dans leurs enfants et en poursuivant le péché sur la terre.

Le manuscrit de Vacher, composé d'une trentaine de pages écrites très serrées, est intitulé : *Affaire Joseph Vacher, sa défense par lui-même.*

En sous-titre se remarque la devise de Vacher que nous retrouverons en tête de toutes ses lettres : « Dieu ! Droit ! Devoir ! »

La couverture est illustrée des dessins suivants : A droite, un rouleau de parchemin avec la mention Sainte Bible, la nourriture des âmes ; à gauche, un soleil, avec la suscription : Mon guide.

Au milieu, deux clefs, clef de Belfort et clef du Mont Saint-Michel.

Ces hiéroglyphes ont évidemment une signification. Vacher nous explique plus loin qu'il se guidait sur le soleil pour traverser la France, comme un chien errant. Quant aux clefs, ne sont-elles pas un souvenir des luttes soutenues par la France contre ses voisins Allemands et Anglais.

Ses mémoires débutent par deux sentences.

1^{re} devise : « On est bien fort quand on est innocent et qu'on a la foi. »

2^e devise : J'ai dit dernièrement : « Messieurs, ma déplorable infirmité faciale et intérieure à la tête doit

faire l'objet de la cause principale de ma seconde irresponsabilité. »

De suite, Vacher indique le double système qu'il emploiera pour justifier ses actes.

Il est un instrument aux mains de la Providence ; de plus, il est irresponsable. Dans sa jeunesse, il a été mordu par un chien enragé. Soigné par un empirique, le remède a été pire que le mal, et c'est en véritable enragé qu'il parcourait les routes en assassinant les bergères. Vacher ne nous entretient pas de son enfance.

Jeune homme, à la suite d'un drame d'amour, il se tira dans la tête une balle qui ne put jamais être extraite. Cet événement survint à Baume-les-Dames, au moment où Vacher faisait son service militaire.

« Pour vous fixer en général, messieurs, sur ce malheureux événement (drame d'amour), il faut que je vous dise d'abord que pour cette affaire spéciale, j'avais l'opinion publique pour moi, ainsi que M. le juge d'instruction a bien voulu me le faire remarquer dans un passage de son interrogatoire.

La jeune fille à qui j'ai eu affaire à cette époque, étant sous-officier au régiment, n'a eu pour tout amant qu'un agneau ; agneau, Messieurs, qui sortait d'une bergerie (communauté de frères) où il avait ramassé un peu trop de timidité, mais où la droiture de son caractère ne s'était point affaibli. »

Après quinze jours passés à l'hospice de Baume-les-

Dames, le malade, vu son état d'exaltation, est envoyé à la maison de santé de Dôle.

« J'ajouterai que ces messieurs étaient certainement dans la bonne voie, car je comprends parfaitement à cette heure que ce dérangement et cette exaltation ne pouvaient provenir que soit d'une terrible et première cause : morsure d'un chien enragé, ou plutôt et ainsi que je l'ai toujours cru (d'autant plus qu'on n'a jamais été bien fixé sur ce fâcheux événement) des mauvais et dangereux remèdes plus ou moins bien administrés. Le mot dangereux n'est, je crois pas de trop, vu qu'à cette époque il n'y avait pas d'Institut Pasteur, et que j'ai été soigné par un simple empirique. »

Un séjour de six mois à l'asile de Dôle a laissé à Vacher de fort mauvais souvenirs. Dans le second chapitre, Vacher nous décrit d'une façon assez saisissante les scènes auxquelles il prétend avoir assisté :

CHAPITRE II. — MON PASSAGE A L'ASILE DE DÔLE.

« ... C'est ainsi que pour commencer, le lendemain de mon arrivée, je m'aperçus que mon lit, comme hélas ceux de mes camarades, était rempli de ver-

mine. Quelques jours après, M. le docteur de cet asile me trouvant un peu plus debout, prescrivit à mon gardien d'introduire dans les blessures de mes balles une espèce de racine, dite de la valériane, qui devait se dilater et permettre d'extraire plus facilement les projectiles que j'ai, ai-je dit, encore dans la tête.

Mais cette opération qui devait se faire chaque jour, je l'attendais encore trois semaines à partir du premier jour où l'on se servit de cette racine et qu'on me renouvelait chaque jour ce pansement qui me causait d'inutiles et nouvelles souffrances.

Comprenant que mon plus grand malheur était celui d'avoir été obligé de quitter ma région pour m'acquitter de ma dette envers l'État, et surtout d'être tombé dans une aussi BONNE maison (santé, saletés), lorsqu'un seul docteur, accompagné d'un pauvre interne, est venu pour me faire une aussi dangereuse opération à la tête, j'ai hésité d'abord à me laisser opérer dans de telles conditions, et enfin, préféré me laisser aller à la grâce de Dieu, plutôt que de me laisser opérer, dis-je, ou plutôt que de me laisser donner la mort dans une aussi triste maison. »

Aussi Vacher s'évade en plein jour, *tout ficelé*, et monte dans le train au moment même où *il filait à toute vapeur*.

« Les abominations que j'ai vues se dérouler sous mes yeux, ajoute Vacher, ont certainement accentué ma rage. Par respect à notre grand pays (la France), je veux cependant être bref. »

Le récit qui suit est-il exact? Nous en laissons toute la responsabilité à Vacher. Sa susceptibilité exacerbée a peut-être grossi des événements de moindre importance. Une anecdote nous dépeindra ce tempérament soupçonneux. Vacher après avoir confié sa cause à un avocat, changea de défenseur, car sur une lettre que lui avait adressée son conseil il avait découvert une minuscule tache d'encre. Il convient d'ajouter que c'est dans ce même asile de Dôle décrit par Vacher que se passèrent en 1910 les horribles crimes de Thabuis le tueur de fous. Thabuis était un infirmier, engagé par le directeur de l'asile sans aucune référence et qui étranglait les gâteaux confiés à sa garde. Ce surveillant ivrogne était un personnage important à Saint-Ylie. Deux salles lui étaient confiées sans aucun contrôle. Pour toucher les vingt sous qui lui étaient dévolus lors de chaque enterrement et satisfaire ainsi son vice, Thabuis n'hésita pas à commettre presque impunément de nombreux assassinats.

« Sans parler des vilaines injustices qu'il me serait d'ailleurs, messieurs, comme vous devez le comprendre, assez difficiles à vous prouver, au sujet de la nourriture des pensionnaires, surtout de cette

maison, il y avait entre autres un de ces derniers, un pauvre aveugle, qui non seulement dans la journée, mais presque chaque soir, après le repas, en était le principal sujet (de ces abominations, de ces spectacles affreux, plutôt!).

En présence de monstrueux gardiens, d'autres pauvres malades le cernaient, ce malheureux aveugle, entre les tables du réfectoire, le renversaient et, hélas, on allait jusqu'à lui cracher à la figure. D'autres pauvres inconscients, qui n'étaient pas aussi habiles à s'habiller que leurs camarades, certains monstrueux gardiens, dis-je, les prenaient et les poussaient dehors, tout nus, au milieu même de la neige, où loin de prendre en pitié ces pauvres innocents, on les traînait par les jambes pour les emmener dans le bâtiment où l'on passait la journée après le réveil.

Ne les trouve-t-on pas aussi là, messieurs, les vrais coupables, la vraie ignominie et ainsi que je vous l'ai fait pressentir à ma lettre d'aveux, *la source*, sinon le cours, *de tant de maux*, d'une telle malédiction pour la France et de tant de deuils et de larmes. »

Cette dernière phrase est écrite en gros caractères. Vacher commence à expliquer ainsi ses crimes. Il reproche à cette maison, au lieu de l'avoir soigné, de lui avoir inspiré la terreur de la société.

Transféré à l'asile Saint-Robert, à Grenoble, Vacher en garde un excellent souvenir.

« Le lendemain de mon arrivée, quelle ne fut pas ma surprise, le matin, de descendre, non parmi un groupe de traînes la mort, mais d'humains, qui faisaient en même temps honneur à leur maison et à leur pays, gardés non pas par un tas de bourreaux, mais par quelques hommes seulement, sur la physionomie desquels, encore bien plus que sur les boutons de leur uniforme brillaient ces deux beaux mots : Vigilance ! Humanité !

Comprenant mieux que jamais, par mille autres détails des plus honorables pour cet établissement, que mon grand malheur avait été, ai-je dit déjà, en premier lieu, celui d'avoir été obligé de quitter mon pays pour m'acquitter de ma petite dette envers l'État, et surtout de tomber dans l'infamante maison de Dôle, je ne pus, à mon premier repas avec mes nouveaux compagnons, m'empêcher à un moment donné de me lever de table pour leur apporter, plutôt que pour leur adresser quelques paroles de bénédiction pour eux, mais surtout pour leur maison et leur honorable directeur, leur bienfaiteur plutôt, et digne représentant sur la terre. « Remerciez et rendez grâce à Dieu, leur ai-je dit à haute voix, chers amis, d'être nés sur un sol humain et loyal. »

Le 1^{er} avril 1895, Vacher sort de l'asile Saint-Robert.

« Imprudence hélas, écrit-il, comme on le verra plus tard, au sujet de tout ce qui m'attendait au dehors avec ma déplorable infirmité à la tête.

Imprudence, dis-je, commise par la force des choses et dont l'asile de Dôle est cause et seul responsable ! »

CHAPITRE III. — *L'odyssée de Vacher.*

DIEU-DROIT-DEVOIR

Cause de ma seconde irresponsabilité.

Lors de son départ de l'asile Saint-Robert, Vacher, muni d'une recommandation du directeur, cherche à trouver une place. Il va d'abord chez les frères Maristes où il a été élevé. Dans la demande d'emploi adressée au directeur de la communauté, Vacher l'informe : « qu'il lui est cependant encore impossible d'occuper aucun gros emploi, surtout aux rigueurs du soleil, qui à cette époque surtout, me causait de graves douleurs à la tête et m'amenait tout à l'état d'un homme ivre ».

Dans cette lettre, ajoute Vacher : « Je m'étais un

peu et même beaucoup trop abaissé au sujet de l'événement de Baume-les-Dames, car je ne m'étais pas tout défait de ce pauvre esprit qui régnait le plus souvent dans les communautés de frères ».

Cependant, malgré les bons souvenirs que Vacher prétend avoir laissés à la communauté des Maristes de Saint-Genis-Laval, on lui répond par une fin de non-recevoir.

Il va alors rejoindre sa sœur Olympe qui tient un café à Menton. Sa sœur le reçoit bien, mais le chemineau se rend compte qu'il lui inspire une certaine crainte.

Sa sœur lui donne quelques subsides et l'envoie chez un de ses beaux-frères. Vacher prend le train et s'arrête à Marseille. Très pieux, Vacher visite principalement les églises qui plaisent à son mysticisme.

« J'ai vu, écrit-il, Notre-Dame-de-la-Garde et la grande Cathédrale ainsi que je l'avais fait à celle de Monte-Carlo un jour que ma sœur Olympe m'avait permis un petit congé pour aller voir cette petite principauté connue du monde entier. J'y ai trouvé un lieu sacré de repos pour les âmes, et j'ajouterai, malgré tant de malheurs, aussi déplorables qu'injustifiés *pour les grandes âmes !* »

Son beau-frère habitant Marcollin, dans l'Isère, Vacher s'achemine vers Beaufort, son pays natal, au milieu de *mille monstrueux souvenirs*.

Chemineau malade, aigri et révolté, Vacher va commencer la série de ses abominables crimes. Laissons-le lui-même nous les narrer et nous en donner les raisons.

« Je reprends. Je m'acheminais donc vers mon beau-frère en passant par mon pays de naissance, dans un état d'âme et de nature révoltée, lorsqu'à un moment donné, je rencontre sur mon chemin une jeune fille de 17 à 18 ans. A ce moment, une espèce de fièvre et de tremblement nerveux me saisit, et bien que n'ayant aucunement l'intention de venir de Menton commettre un crime à l'entrée de mon pays, je me jette, tombe plutôt sur cette fille, à ma rencontre avec elle, au moment où cet accès de rage, mais aussi de révolte, de fièvre et de folie était arrivé à son apogée et lui donne dans ce terrible et fatal moment la mort, qui, il faut le croire, l'attendait. »

Et Vacher ajoute cette phrase, justification habituelle des satyres :

« Si je l'ai violée, *ce n'est que sur ses instances assurément* dans l'espoir de calmer mon accès de rage et de folie.

C'est à partir de ce triste et déplorable moment-là, messieurs, que commence cette terrible vie

errante et mystérieuse, où je ne sais presque jamais où je vais et qu'aussi bien, jamais je ne pourrai expliquer, pendant laquelle j'ai fait couler tant de larmes, hélas ! Et aidé, d'une Providence exceptionnelle, j'ai comme secoué aux quatre coins de notre France le *gros et beau* paquet que j'avais plutôt ramassé dans la triste et infernale maison, non pas de santé, mais plutôt de saletés et d'abominations de Dôle, sinon la source, le cours de tant de douleurs, de tant de sacrifices, *d'une telle malédiction de Dieu sur la France.* »

Moderne Attila, confiant dans sa mission divine, Vacher arrive à la conclusion suivante :

CONCLUSION

« Je ne suis, ainsi que je l'ai dit bien des fois (par suite de ma première cause de ma première irresponsabilité : morsure du chien ou remède plutôt...) qu'un innocent !

Et par la seconde et grande cause que je viens de vous expliquer de mon mieux *qu'un instrument de la volonté et de la justice de Dieu, suscité par la force des misères du siècle et du peuple.*

Si je n'avais pas été sali par la saleté et l'abomi-

nation, jamais, je ne les aurais commises les saletés et les abominations.

Belley, le 15 juillet 1898.

JOSEPH VACHER, de Beaufort.
(Isère.) »

CHAPITRE IV

DIEU-DROIT-DEVOIR.

Après mon arrestation. — Mon passage à la prison de Belley et à Lyon. — Détails importants sur ma captivité.

Vacher est en cellule. On ne possède pas encore la preuve de ses crimes. Il se rappelle les causes qui en font un être irresponsable : sa morsure par un chien, les remèdes absorbés, ses accès de fugue vers l'âge de 14 ans, son séjour à l'asile de Dôle, sa misérable situation dans sa vie *errante, mystérieuse et miraculeuse*.

Il y a des moments, constate-t-il « où je ne puis qu'avec peine être maître de moi et je serais certainement capable de grands malheurs, si à ce moment on me contrariait.

Vacher pense alors : « que ce n'était pas la peine que tout le monde souffre plus longtemps des misères d'un pauvre malade et innocent *dont Dieu a voulu se servir pour faire réfléchir le monde et aussi dans des vœux que nul humain n'a peut-être le droit de sonder.*

Se rendant compte qu'il est dans un cas tout à fait *particulier et spécial*, il écrit « spontanément et loyalement » la lettre d'aveux suivante :

DIEU ! DROIT ! DEVOIR !

A la France.

« Tant pis pour vous si vous me croyez responsable ! Si j'ai conservé le secret de mes malheurs jusqu'à présent c'est que je le croyais d'abord dans l'intérêt général, mais vu peut-être que je me trompe, je viens vous faire savoir toute la vérité.

Oui, c'est moi qui ai commis tous les crimes dont vous me supposez l'auteur, et cela, dans des moments de rage accentués de ressentiments nerveux et de haine que j'avais amassée au triste asile de Dôle. »

Après avoir énuméré les diverses causes de son irresponsabilité, causes sur lesquelles nous nous sommes déjà expliqués, Vacher continue :

« Et je terminais ma lettre d'aveux par quelques phrases *des plus profondes* et à la pensée de ma famille, la première et grande victime de tous les maux avec moi et à celle des parents de mes innocentes et infortunées victimes et de tout le monde.

Je craignais aussi que le *méchant* monde ne fasse

retomber ces fautes sur mes pauvres parents, qui ont déjà eu tant à souffrir de mon long silence, depuis ma sortie de l'asile, *depuis que je traverse la France comme un enragé, me guidant sur le soleil seul.*

Que ceux qui croient pleurer sur moi pleurent donc sur eux ou plutôt sur les vrais coupables, car il vaudrait mieux pour eux peut-être, être à ma place.

Aidez-vous, Dieu qui permet tout et dont nul ne connaît les vues, vous aidera.

Belley, septembre.

JOSEPH VACHER, de Beaufort. »

*
**

L'anecdote suivante racontée par Vacher est intéressante, car elle nous montre le développement de ses sentiments religieux :

« C'est à partir de ma lettre d'aveux que commence mon long interrogatoire qui a duré près de trois mois, pendant lesquels, presque chaque jour, matin et soir, j'ai été conduit au bureau de M. le juge d'instruction par un groupe de gendarmes, là où j'ai été quelquefois jusqu'à des heures avancées

dans la nuit, sans même penser à la maigre gamelle qui m'attendait à mon arrivée dans ma cellule...

Mon interrogatoire clos, M. le juge d'instruction, vu mon passé et la gravité de la *spéciale* affaire d'ailleurs dont il se voyait en présence, jugea à propos de me désigner trois experts, à l'effet d'examiner mon état mental qui ont été les trois docteurs aliénistes et distingués de Lyon, MM. Alexandre Lacassagne, Perret et Fleury-Rebatel.

Après m'avoir rendu leur deuxième visite à la prison de Belley, on m'a fait transférer à celle de Lyon, pour permettre à ces messieurs de venir me voir plus souvent, et cela sans mettre entrave à leur service.

Tout allait pour le mieux, lorsqu'un dimanche, sous prétexte que je criais dans la cour, on n'a pas voulu me laisser aller à la messe. Je criais bien dans celle de Belley et j'y allais bien. Si dans mon affaire *grave et spéciale*, quelque chose en dehors, me poussait à lancer ces cris, ces airs plutôt, cela ne m'empêchait pas d'être tranquille à la messe.

Me voyant donc attaqué dans mes droits les plus légitimes et sacrés, j'en fus fort blessé. Après avoir fait à mon gardien la demande, à plusieurs reprises, de bien vouloir me laisser assister à la messe, je me vis de nouveau refuser ce droit sacré, surtout en de telles circonstances. C'est alors qu'étant entré dans une *grande et sainte* colère, tournant le dos à

la porte de ma cellule, j'enfonçai celle-ci du talon de mes bottes, pris ma veste et partis à la messe bon gré mal gré. »

A partir du jour où se place cette histoire (1^{er} mars 1898), Vacher est enchaîné par ordre du directeur qui, dit-il, « en cherchant à m'enlever mes droits religieux, est cause d'aussi illégitimes qu'inutiles souffrances ».

Et cependant, nous confiera le tueur de bergères, si l'on prend tant de précautions, pourquoi laisser à ma portée un couteau de cuisine.

« A ce sujet, permettez-moi de vous raconter l'incident qui nous est survenu tout récemment entre moi et M. le juge et qui lui tout seul vous démontrera mieux que moi les choses et les vrais coupables vous rappelant ce grand proverbe :

Le temps est un bon maître et le hasard quelquefois un bon juge.

C'était un jour de visite de M. le juge. J'étais en train de discuter avec ce magistrat sur une question capitale — celle de me prémunir d'un bon avocat de Paris ou de Marseille — lorsque M. le juge, à un moment donné, m'apprit la nouvelle suivante :

— Vous ne savez pas, Vacher, ce que certaines personnes qui ne connaissent pas la spécialité de votre affaire me disent quelquefois? — Non, Monsieur

le juge, répondis-je. — Eh bien ! me disent-ils, n'avez-vous pas peur de Vacher, lorsque vous allez le voir dans sa cellule ?

A ces paroles, je me lève aussitôt et m'avançant vers le couteau, je le saisis, et, le présentant à M. le juge :

— Voyez-vous, monsieur le juge, comme je suis à craindre, comme je relève de l'esprit malin et dangereux, comme on peut oser m'enchaîner de la sorte. Voici un couteau qui est depuis plus d'un mois dans ma cellule, ce qui n'empêche pas à mes deux compagnons de dormir tranquillement sur leurs deux oreilles à côté de moi. N'est-ce pas, monsieur le juge, que dans les circonstances où je suis, il y a longtemps que, si je relevais de l'esprit malin, j'aurais pu faire le mal. »

Ce couteau avait été apporté par un des co-détenus, qui l'avait pris à la cuisine de la prison, et Vacher voit dans cet incident : « les signes avant-coureurs d'une prompte et future victoire ».

Sur cette anecdote prennent fin les détails importants sur la captivité de Vacher à la prison.

Ce dernier feuillet est daté du 25 août 1898.

Le style du criminel est curieux à étudier. Les phrases sont longues et ne manquent cependant pas d'une certaine netteté. Les épithètes abondent, et le rythme, assez bien observé, donne l'impression d'un

primitif. Vacher discute son cas « spécial », c'est un aveugle clairvoyant. On se demande à chaque ligne si c'est un anormal ou un simulateur. Cependant nous le croyons sincère.

Physionomie des plus singulières dans cette galerie de criminels que celle de ce chemineau qui analyse lui-même la cause première et la cause seconde de son irresponsabilité, qui conserve au milieu de ses crimes une croyance sincère en Dieu, qui nous offre un mélange de mysticisme et de sadisme, et qui sort d'une église pour égorger une bergère. Dans les temps lointains, au milieu d'époques troublées, si la mission divine de Vacher lui avait permis de rendre des services au pays, en assouvissant ses instincts de meurtre, il aurait peut-être été un grand guerrier!



VIDAL

LE TUEUR DE FEMMES, 1902.

Vidal fut condamné à mort par la Cour d'assises de Nice, le 5 novembre 1902. Jusqu'à 35 ans il n'a commis que de menus délits. Il appartenait à une bonne famille et sa mère tenait un hôtel à Hyères. Lui-même avait préparé Saint-Cyr et prétendait avoir découvert un ballon dirigeable. Doué d'une ambition médiocre, il se fit maître d'hôtel. Il servit dans divers établissements, et partit ensuite au Soudan surveiller le travail des nègres. En dernier lieu, il était établi marchand de volailles. Il vivait seul à Beaulieu, sans femme et sans maîtresse, ne payant pas ses fournisseurs, et se disputant avec ses clients.



VIDAL

Il avait l'horreur du sang et ne pouvait tuer lui-même les volailles qu'il allait vendre. Soudain en moins d'un mois Vidal tue quatre femmes. Ce sont de pauvres filles galantes qu'il égorge pour voler. Malgré l'absence de profit qu'il en retire, Vidal continuera méthodiquement son rôle de Barbe-Bleue. Il prétendit pour sa défense avoir contracté la haine des femmes à la suite de chagrins d'amour.

Le sadisme plus que la cupidité semble être le mobile de ses actes.

Le 26 novembre 1901, Vidal accoste avenue de la Gare, à Beaulieu, une fille galante, Joséphine Morero. Il rentre chez elle et lui plante dans le dos un couteau de cuisine, puis effrayé il s'enfuit. Le 6 décembre, à Marseille, il essaye de renouveler son acte sur une fille galante, Louise Guinard, puis il s'enfuit après avoir commis ce second crime aussi inutile que le premier.

Quatre jours après, à Toulon, il tue d'un coup de couteau entre les deux épaules, une fille rencontrée au café.

Enfin, le 22 décembre, il recherche une nouvelle victime sur le quai de la gare de Nice.

Voyant monter en wagon une jeune fille seule, Gertrude Hirschbruner, demoiselle de magasin, il prend le train, arrivé à Eze, il se jette sur sa compagne, l'égorge, lance le cadavre par la portière, saute du train en marche au risque de se tuer et va dévaliser sa victime sur le talus du chemin de fer.

C'est au seul point de vue de ses écrits que Vidal nous intéresse. Son œuvre, malgré son abondance, est beaucoup moins intéressante que celle de Vacher. En prison, Vidal a rempli quatorze cahiers d'une écriture lisible et correcte. Nous en devons l'analyse au docteur Rebatel, qui examina l'assassin.

Les mémoires proprement dits s'arrêtent au milieu du troisième cahier. Les autres sont remplis de redite et de développements.

La caractéristique de cette œuvre est d'être remplie de fausse sentimentalité et d'exagérations.

Vidal se donne comme un persécuté victime de son frère et de sa mère. Il écrit : *foncièrement bon comme je l'étais et incapable de faire du mal à une mouche.*

Cette sentimentalité n'a que lui-même pour objet.



Le lavage des sables aurifères à Boundou.

Dessin exécuté dans sa prison par Henry Vidal, le tueur de femmes.

Dans son récit, Vidal passe très vite sur l'essentiel et insiste sur l'accessoire.

Les crimes sont racontés et expliqués en quelques lignes : *Je vis rouge... un nuage multicolore me passait devant les yeux, une lueur rougeâtre me passait devant les yeux.*

Préoccupé d'excuser ses crimes, il cherche à établir que son séjour au Soudan lui a fait contracter l'habitude de l'absinthe et insiste sur les souffrances qu'il a endurées dans ce pays.

Il raconte par exemple, et ceci montre son exagération : *Avoir eu à la jambe à la suite d'une piqure de guêpe une plaie si effroyable que les chairs tombaient en putréfaction.*

Or aucune trace de cicatrice ne se retrouve sur cette jambe.

Ces observations sont rédigées avec une emphase niaise, avec des souvenirs de romans-feuilletons, ses lectures favorites.

Vidal a pris très au sérieux son talent littéraire. Il s'est cru poète et a composé des vers fort médiocres. Il présenta même au docteur Lacassagne comme étant son œuvre personnelle, la copie d'une tirade fameuse du Misanthrope.

Ce maniaque inintelligent ne retiendra pas davantage notre attention.

Avec Menesclou et Soleilland nous en arrivons à l'étude moins complexe des attentats commis contre les enfants.

MENESCLOU, 1880. SOLEILLAND, 1907

Affaire Menesclou ! Affaire Soleilland ! A 27 ans d'intervalle les mêmes émotions sont suscitées, les mêmes questions se posent et les experts consultés répondent que les accusés sont responsables de leurs actes. Le jury les condamne à mort. Soleilland, plus heureux que Menesclou, voit sa peine commuée par la clémence présidentielle en celle des travaux forcés à perpétuité. L'autopsie de Menesclou, exécuté le 7 septembre 1880, sur la place de la Roquette, révéla des adhérences des méninges.



MENESCLOU

Deux crimes analogues commis dans les mêmes conditions. En 1880, dans la vaste cité ouvrière où habite Menesclou, l'assassin attire dans sa chambre la fillette d'un de ses voisins, la petite Deu, âgée de 4 ans. Il viole l'enfant, la tue et la dépèce pour faire disparaître plus facilement les traces de son forfait. Après avoir découpé avec un calme extraordinaire le corps de sa victime en trente-cinq morceaux, Menesclou les brûle dans le poêle de sa chambre. L'odeur attire les voisins et c'est ainsi que l'attentat fut découvert,

Soleilland porta à la consigne de la gare le corps de la petite Marthe Erbeling après l'avoir violée et tuée.

Les mêmes mauvais instincts, la même jeunesse orageuse se retrouvent chez les deux criminels.

Menesclou nous a laissé un cahier qu'il avait acheté pour écrire ses souvenirs et ses idées. Les vers qu'il commit sont des plus mauvais. Citons cependant la strophe suivante qui est curieuse, car elle a été écrite le 16 avril 1880, le lendemain du jour qui suivit la mort de la petite Deu et avant que Menesclou procédât au dépeçage.

« Je l'ai vue, je l'ai prise,
Je m'en veux maintenant ;
Mais la fureur vous grise
Et le bonheur n'a qu'un instant.
Dans ma fureur aveugle,
Je ne voyais pas ce que je faisais... »

La physionomie de Menesclou est assez curieuse. Voici le portrait qu'en trace Albert Bataille : « Figurez-vous une sorte d'avorton voûté et ridé, au teint terreux, aux yeux de fouine, au visage rongé par les scrofules, à l'air sournois, rageur et cruel. Le front est bas, la barbe rare et sale, les cheveux noirs et rejetés en arrière poussent presque entre les épaules. » La méchanceté de Menesclou éclate dans tous ses actes et dans tous ses écrits, jusque dans cette lettre écrite à son père après le crime pour lui demander son pardon.

« D'après le malheur qui vous a frappé, je ne suis pas étonné de ne pas avoir reçu de vos nouvelles. Ma mère ne doit pas être bien portante, mais je la plains plus que moi. *Pourtant, je mérite plus la pitié que le blâme.*

Pardonnez-moi et venez me voir, car si vous ne veniez pas, je suis décidé à en finir. J'ai donné la mort, eh bien ! j'aurai le courage de me la donner moi-même. Le jour où la justice me frappera, j'aurai le cœur plus léger. *Je déteste tout le monde, vous le savez.* Il n'y a qu'à Dieu que je demande pardon de ma faute et mon repentir me rachète aux yeux de Dieu. »

La lettre se termine du reste par une demande d'argent.

Nous possédons fort peu d'œuvres intéressantes émanant de Menesclou. Plus actif et plus cultivé, Soleilland a écrit ses mémoires. N'était-ce pas un criminel intelligent, cet homme qui trouva dans une conversion habile un adoucissement à sa captivité. Il avait ainsi réussi à intéresser à son sort une fort brave femme, dévote et prosélyte, discutait avec elle les versets de la Bible, les commentait par écrit et substituait à l'ordinaire frugal de la prison l'abondance plus nutritive de la cantine et du restaurant.

Le crime de Soleilland est encore présent à toutes les mémoires. La petite Marthe venait chercher la femme

de Soleilland pour aller au théâtre de Ba-ta-clan. Le satyre se trouvant seul avec l'enfant commit son horrible attentat, fit disparaître le cadavre puis pendant plusieurs jours dirigea lui-même les recherches jusqu'au jour où son crime fut découvert et où il fut arrêté.

Ouvrons maintenant les mémoires de Soleilland qu'il serait curieux de comparer à ceux de Peugnez.

MES MÉMOIRES

PAR ALBERT SOLEILLAND

L'ENFANCE. — De sa toute première enfance, Soleil-



SOLEILLAND

land n'a conservé que des souvenirs vagues et peu dignes d'intérêt. A deux reprises, ses parents lui auraient fait boire de l'alcool camphré au lieu d'eau de fleur d'oranger et il se souvient en outre avoir eu un abcès à la tête « dont il conserve encore un trou comme cicatrice ».

A partir de six ans et demi, l'enfant commence avec les années d'école les années de vagabondage.

« Vers six ans et demie, je fus mis à l'école de la rue du Marché-Popincourt. J'avais déjà à ce moment

des idées à courir, et c'est ainsi qu'au lieu d'aller en classe, j'allais en compagnie d'un ou deux camarades passer mon temps à jouer sur les bateaux du canal Saint-Martin ou encore à se mettre derrière les fiacres et les camions et à se faire traîner. Les lettres d'absence ne manquaient point d'arriver chaque fois que je manquais l'école. Aussi, j'attendais toujours celui qui était porteur de la lettre et la lui prenais afin que les parents ne s'aperçoivent de ce que je faisais. Mes parents l'ont appris par une visite du maître. J'ai été battu, privé de dessert et de sortie. Rien ne m'a fait.

C'est alors que les parents se sont décidés à me mettre à Igny (Seine-et-Oise) chez les frères de Saint-Nicolas. J'y suis resté cinq ans (de 1889 à 1894). Les parents me retirent de cette pension où je n'apprenais que des prières, mais rien dans l'instruction, pour me mettre à l'école communale afin d'obtenir mon certificat d'études où j'avais échoué à ma dernière année de pension. »

Jusqu'ici, rien de terrible. Soleilland mène l'existence de beaucoup d'enfants poussés sur le pavé de Paris. Une anecdote dénote cependant une violence et une perversité précoces : le fait de battre son camarade pour lui dérober la lettre d'absence destinée à ses parents. Chose curieuse, le même incident est consigné par Peugnez dans ses mémoires.

A treize ans, Soleilland quitte l'école. Sous prétexte de partir à la piscine, il se livre à une fugue et va demander de l'argent à ses oncles, qui habitent Nevers et Bourges. Après trois jours d'absence, il revient à Paris. Ses parents, très inquiets, avaient fait faire des fouilles dans l'établissement de bains.

Ces fugues sont du reste classiques dans l'enfance de la majorité des criminels et s'expliquent fort bien par leur caractère indomptable et violent joint au manque de surveillance ou d'autorité de leurs familles. Le vagabondage est le pire de tous les maux, car il les engendre tous. Soleilland nous raconte sa fuite sans aucun remords et ajoute inconsciemment « qu'il ne se rendait pas compte de l'inquiétude des siens ».

L'ADOLESCENCE. — C'est à l'âge de treize ans que Soleilland a pour la première fois des relations avec une femme. Ses instincts sexuels s'étaient du reste éveillés bien auparavant, avec force abus qui contribuaient à énerver son tempérament déjà irritable. L'initiatrice fut une pierreuse des boulevards.

« J'étais allé passer la journée à Igny. Le soir, je revenais à Paris, et trouvant que j'étais garçon, il me prit le désir de savoir ce que c'était que la femme. J'étais novice à ce moment et n'osais m'approcher d'elle quand j'en voyais une à ma convenance. Après m'être promené sur les rues et les boulevards jusqu'à une heure assez avancée de la nuit, je fus abordé

par une femme qui me demanda si je ne voulais pas aller chez elle. Je ne lui répondis pas, et pourtant l'envie était chez moi de plus en plus forte. Je continuai mon chemin tout en pensant à l'occasion qui s'offrait. Je retournai donc sur mes pas pour tâcher de trouver la femme qui m'avait fait son offre. Je la revis, et pour la seconde fois, elle me renouvela sa demande. Me voyant hésitant, elle m'emmena dans son « chez elle » qui était le premier hôtel trouvé sur notre chemin. *J'ignorais qu'il fallait payer la chambre et encore bien mieux la femme.* »

Le jeune homme, toujours employé chez les siens, commet de menus larcins en dérobant quelques pièces de deux francs dans la caisse paternelle. Après de nouvelles fugues, il se met définitivement en ménage avec celle qu'il épousera plus tard. Soleilland a quatorze ans et demi à ce moment et il avoue avoir déjà usé et abusé de la vie. Malgré les rigueurs de Vénus, il continuait son existence de débauches, se soignait avec beaucoup de négligence et faisait beaucoup d'excès de boisson.

« Ma boisson favorite était de l'amer citron. Je me rappelle un jour en avoir pris quinze dans l'espace de deux heures. Je pourrais vous dire aussi qu'un jour, en compagnie d'un camarade, j'ai bu un litre de rhum. Ce camarade, qui était employé chez mon

père, est tombé fou par la boisson et cependant je buvais la même chose que lui. »

C'est avec cet ami et dès l'âge de treize ans qu'il fréquente les brasseries de femmes où ses rapports étaient « grands et sans nombre ». Il continue ses vols chez ses parents et un jour, dans un accès de colère, donne un coup de poignard à sa femme.

Nous avons ainsi vu le jeune Soleilland impulsif, sexuel et violent. Voyons maintenant comment il fit connaissance avec la famille Erbelding, parents de sa future victime, et comment le loup s'introduisit dans la bergerie.

CHAPITRE II. — MES RELATIONS AVEC LA FAMILLE ERBELDING.

« Je les ai connus à peu près au moment de la naissance de Marthe. J'avais une chambre dans la même maison. Je montais souvent chez eux pour leur tenir compagnie. A la naissance de la petite Maria, les Erbelding m'avaient choisi comme parrain. Mais s'étant ravisés, ils choisirent le fils de leur concierge. Il est vrai qu'à ce moment, je leur avais refusé l'invitation, car je n'étais pas dans des dispositions à dépenser de l'argent. J'en avais trop besoin pour moi. »

En effet, Soleilland déménageait fréquemment, d'où de nombreux frais. En compagnie de sa maîtresse, il change trente-deux fois d'hôtel en l'espace de quelques mois. Il dérobe un jour cent francs à ses parents. Cependant ses relations avec la famille Erbelding deviennent presque journalières et c'est avec un calme effrayant que l'assassin se rappelle les jours passés au milieu d'eux.

« Nous avons toujours été très bien depuis notre connaissance jusqu'à ce jour (le jour du crime). Les enfants que ma femme et moi avons vus tout petits ont grandi sous nos regards. Marthe appelait ma femme sa tante Julienne et me disait tout court : Albert. Les enfants me tutoyaient tous et paraissaient avoir de l'affection pour moi. »

A sa favorite aussi, la petite Deu, Menesclou donnait des fleurs et des bonbons !

L'âge du service militaire arrive et Soleilland part à la gare. Seul, Nicolas Erbelding l'y accompagnera.

LE RÉGIMENT. — C'est pendant que Soleilland est au régiment que sa maîtresse accouche d'un fils qu'il reconnaît. Cette naissance n'interrompt en rien sa vie de fêtes et de plaisirs :

« Pendant mon séjour au régiment mes rapports

avec les femmes étaient fréquents. Les maisons de tolérance ne manquent pas à Verdun. Il y a une rue exprès pour ces maisons et qui s'appelle la rue de Californie. Pour 1 fr. 10, dont 0 fr. 60 que je donnais à la caisse pour monter avec la femme et 0 fr. 50 pour la femme. C'est le tarif du soldat.

J'ai toujours eu une bonne conduite au régiment et quand je sortais en ville, jamais il ne m'est arrivé de dire quoi que ce soit aux femmes qui sont pour la plupart les femmes ou les maîtresses des officiers.

Le 23 septembre 1905, j'étais libéré. J'étais content, car je songeais à me faire une position, et depuis que j'avais mon fils, je me disais que j'allais travailler maintenant pour lui et aider sa pauvre mère qui avait eu tant de mal à l'élever. Comme je me trompais à ce moment et combien je regrette de n'être pas toujours au régiment. Je n'avais pas au moins de ces pensées mauvaises et il a fallu en un seul jour que tous mes beaux rêves tombent et que le bonheur des miens se trouve à jamais compromis. »

*
* *

A sa sortie du régime, Soleilland s'installe avec sa femme, 133, rue de Charonne.

« Je ne suis resté qu'une année dans cette maison,

écrit-il. Peut-être y serais-je resté plus longtemps s'il n'était arrivé *ce malheur*. Je peux appeler cette maison *la maison du malheur* (1), car depuis le jour où j'y ai mis les pieds, mon fils eut la coqueluche, ce fut ensuite les changements de mes places et ce qui est arrivé avec ma belle-sœur Julia et enfin *cette journée maudite* du 31 janvier dont j'ai toujours en souvenir devant mes yeux, le cadavre de cette pauvre petite Marthe.

Je continuais à voir souvent les Erbelding. Les enfants ne manquaient jamais de courir après moi quand ils me voyaient et m'embrassaient.

Je leur rendais leurs caresses et leur donnais quelquefois 0 fr. 05 à chacune pour acheter des bonbons et m'en allais ensuite. »

Soleilland raconte ensuite à sa façon l'attentat qu'il commit sur sa belle-sœur et cherche à l'expliquer et à se justifier.

« Je recevais également la visite de ma belle-mère et de ma belle-sœur, qui, demeurant près de notre domicile, venaient tous les soirs, en compagnie de l'amant de ma belle-sœur. Nous allions chercher de la bière et l'on passait la soirée à chanter ou jouer à d'autres jeux.

(1) *Marchandon*, assassin de Mme Cornet, intitulait ainsi son autobiographie : Depuis ma naissance jusqu'à mon grand malheur !

C'est donc à ces jeux, et voyant qu'elle me cherchait, qu'est parti de moi l'idée de la posséder, mais je n'ai jamais eu l'intention de lui faire du mal. En lui mettant ma main sur la bouche, je l'ai égratignée un peu à la joue.

C'est alors que j'ai lavé ces égratignures avec de l'arnica. Elle m'a demandé de l'eau pour boire. J'ai été lui en chercher de la fraîche et elle a profité de ce moment pour se sauver.

Elle est restée environ trois semaines sans me parler ni monter me voir. Elle y est revenue après avec sa mère et nous avons recommencé nos chants et nos mêmes jeux jusqu'au jour de mon mariage (6 octobre 1906). Mais elle a paru contrariée de ce que je n'avais pas invité à ma noce son amant et a recommencé sa bouderie jusqu'au jour où je fus arrêté. »

Les rapports sexuels de Soleilland étaient *sans nombre* depuis son retour du régiment, et le satyre explique ainsi ses tendances : « C'était une chose plus forte que mon caractère, j'y pensais sans cesse et il m'en fallait ! »

C'est à ce moment et alors que Soleilland était dans ces dispositions physiques que survint le meurtre de la petite Marthe. On se rappelle toutes les circonstances de ce drame sur lequel Soleilland est très bref comme la majorité des criminels. C'est un *souvenir* pénible, c'est un malheur qui *lui* est arrivé,

Soleilland a été chercher la petite Erbelding chez elle pour aller au concert avec sa femme. Cette dernière était absente.

« J'ai voulu alors, raconte Soleilland, remplacer ma femme et aller au concert avec Marthe, afin que son dérangement ne soit pas nul.

Marthe ne voulut rien savoir et me disait que c'était avec Julienne seulement qu'elle voulait y aller. Marthe paraissait contrariée de ce contretemps. Je la prenais sur mes genoux pour la consoler et j'ai perdu la tête.

Je n'écris pas la suite, m'épargnant ainsi de douloureux souvenirs.

A. SOLEILLAND. »

6 mai 1907.

Dans une lettre de reproches adressée à un de ses parents et où il lui dit entre autres paroles blessantes : « Tes dignes amis n'avaient même pas 0 fr. 05 pour s'offrir un verre de coco comme rafraîchissement. » Soleilland parle ainsi de son crime :

« *Respecte* donc le *malheur* que j'ai fait dans un moment de folie. Il pourra arriver un jour où tu en feras une plus grande que celle que j'ai faite. »

Dans une autre lettre, adressée à sa famille, Soleilland est encore plus explicite. Il nous narre un peu plus

longuement son attentat, avec une absence complète de remords. A la consigne de la gare, à l'ouverture du sinistre colis, Soleilland était, nous raconte un témoin de la scène, d'un calme déconcertant.

« J'étais devenu honnête et travailleur et je ne demandais qu'à continuer s'il ne m'était arrivé *cè jour maudit* où j'aurais mieux fait *de me casser les reins* que d'aller chercher *cette petite* chez ses parents pour la faire aller au concert avec ma femme. Je suis bien coupable de l'acte que j'ai commis, mais vous qui m'avez mis au monde et me connaissez depuis ce jour, vous savez que dans les vingt-six ans de mon existence je n'ai jamais eu de méchanceté dans ma personne et contre personne.

Je ne peux donc croire que je sois devenu un assassin, et pourtant c'est de cela que l'on m'accuse. Je ne peux croire non plus que je sois en prison. C'est seulement quand je lève les yeux et que je vois les murs de ma cellule que je me rends à l'évidence. On m'accuse aussi d'avoir violé cette enfant et de lui avoir porté un coup de couteau.

Je suis certain et sûr que je n'ai pas violé le corps de cette enfant. Quant au coup de couteau, je ne me souviens pas avoir fait usage d'un couteau pour en frapper cette petite, et la preuve, c'est que j'ai continué à manger avec ce couteau jusqu'à la veille de mon arrestation. Si j'avais frappé Marthe avec ce

couteau, croyez-vous que j'aurais pu manger avec comme je l'ai fait.

Vous dire, chers parents, l'effet qu'a produit en moi de voir cette petite ne remuant plus n'est pas croyable ; et c'est alors, pour ne plus voir le cadavre, que je l'ai mené au lieu où on l'a trouvé. J'avais été chercher cette enfant chez ses parents ; qu'allaient-ils dire quand ils ne reverraient plus leur fille ? C'est alors que j'ai raconté l'histoire que tout le monde sait et que je faisais les recherches avec les parents de la petite le soir même.

Je ne faisais que pleurer en pensant à ce que j'avais fait, et Julienne, à qui j'avais caché la vérité, me consolait de son mieux et me disait qu'elle allait revenir.

Malheureusement, elle ne devait plus reparaitre et je gardais pour moi mon horrible secret.

Si j'ai été lâche de ne pas avoir avoué mon crime tout de suite, c'est que je pensais à vous, à ma femme, à mon enfant.

Dites-moi que vous me pardonnez de tout cœur le chagrin que je vous ai fait et les pleurs que vous versez depuis trois mois pour moi. J'ai voulu avoir une vie honnête et j'avais commencé pour cela, mais j'ai été arrêté par la folie de ce jour que j'ai eue et qui m'a rendu ce que je suis maintenant. Pensez toujours à moi, comme moi je pense à vous tous les jours et séchez vos yeux qui ont tant pleuré. »

Et Soleilland conclut par ces mots assez frappants qui indiquent la façon dont le châtement est envisagé par le coupable. C'est un marché qu'il passe avec la société. Il a enfreint ses lois, il subit une répression. Donc ils sont quittes. Si la sanction est plus sévère qu'il ne croit le mériter, le criminel se considère comme une victime et voue à la société des sentiments de vengeance et de représailles qui retombent souvent sur des innocents.

« J'ai été coupable, donc je subirais ma peine et ce sera assez pour moi de souffrir sans que vous souffriez encore à cause de moi.

Celui qui est en prison et qui vous aime de tout son cœur.

A. SOLEILLAND. »

Crime subit et non prémédité, accompli par un homme que ses antécédents et ses vices prédisposaient à ces attentats, voilà ce que nous révèlent les mémoires de Soleilland. La débauche, les excès, l'alcoolisme et la violence naturelle ont été favorisés par de malheureuses circonstances. Combien d'actes immoraux et de meurtres d'enfants sont commis dans de semblables conditions et par des criminels analogues. L'affaire Soleilland, on ne sait trop pourquoi, a frappé davantage l'opinion publique. Peut-être la découverte dramatique de la victime à la consigne d'une gare ? Peut-être les recherches dirigées pendant plusieurs jours par le coupable lui-

même ? Peut-être la période des vacances où se localisa ce crime qui remplit les colonnes vides des journaux ont contribué à cette célébrité.

Le nom du coupable est resté pendant longtemps nom commun et s'emploie encore dans la presse. Un Soleilland signifie un satyre, comme un Collignon un cocher grossier et vindicatif.

Voilà pourquoi nous avons recherché un peu longuement les mobiles de ce crime et les tendances de son auteur.

Le portrait de Soleilland complète cette galerie d'anormaux, dont l'étude relève plus de la médecine mentale que de la criminologie.

LES EMPOISONNEUSES

Quel que soit le mobile auquel obéissent les empoisonneuses, que ce soit pour fuir avec un amant comme Mme Weiss, pour se procurer de l'argent comme Rachelle Galtié, ou pour se débarrasser de son mari comme Mme Lafarge, il entre dans ce crime une telle proportion de sadisme et d'insensibilité que nous n'hésitons pas à étudier ici la littérature de cette catégorie de criminelles.

Ne faut-il pas une persévérance rare dans l'action criminelle pour pouvoir, pendant plusieurs mois, assister à l'agonie de sa victime, simuler des soins et une affection sincère et lui présenter en versant des larmes les mets ou les breuvages qui doivent lui donner la mort. Les empoisonneuses sont évidemment des anormales et tous leurs actes décèlent des particularités malades. Nous n'avons pas à faire ici l'étude des empoisonneuses. Nous renvoyons ceux qui voudraient mieux connaître leur mentalité au fort bel ouvrage que leur consacrent les docteurs Dupré et Charpentier. Seule leur littérature doit nous retenir.

Chose qui semble curieuse au premier abord, ces

femmes insensibles, sèches, égoïstes afficheront dans leurs écrits des sentiments absolument contraires à leur mentalité. Mais à un examen plus approfondi nous nous apercevons que leur littérature reflète simplement



RACHELLE GALTIE

l'esprit de dissimulation et l'absence de franchise qu'elles apportent dans leurs actes criminels.

Voici Rachelle Galtié, l'empoisonneuse de Saint-Clar qui en 1902 et en 1903 empoisonna, après leur avoir fait contracter des assurances à son profit, son mari, sa grand'mère et son frère. De l'avis des médecins qui l'examinèrent, Rachelle Galtié

était d'une frigidité incroyable. La sensibilité faisait complètement défaut en elle. On pouvait traverser avec une épingle la langue, la pulpe des doigts ou des orteils sans éveiller aucune douleur. Or Rachelle Galtié se donnait l'illusion d'être une grande amoureuse et jusque dans la prison de Montpellier, adressait au cuisinier, un jeune détenu Albert N..., toute une correspondance passionnée.

Nous en détachons à titre documentaire cet acrostiche sur le prénom de l'aimé :

Ah ! il faudrait, vois-tu, l'hymen de deux pensées,
Les soupirs étouffés, les mains longtemps pressées,
Baisers, parfum pur, énivrante liqueur,
Et tout ce qu'un regard dans un regard peut lire,
Retrouver la chanson de cette douce lyre,
Tout si tu veux aussi le chemin de mon cœur.

SIGNÉ : *La charmeuse.*

Nous retrouvons dans ce genre assez alambiqué, dans cette signature prétentieuse la caractéristique de l'esprit compliqué de l'hystérique empoisonneuse. Elle réclamera à son ami un autre acrostiche sur son prénom à elle : Rachelle. Ce ne seront que serments d'amour et espoirs de l'étreinte. Mais mettez-la à même de satisfaire sa passion toute cérébrale. Supposez que Rachelle Galtié, sortie de prison, se mette en ménage avec Albert N..., sa passion tomberait bien vite et au bout de quelques mois elle l'empoisonnerait, non sans lui avoir préalablement fait contracter une nouvelle assurance.

Pour dégager l'esprit théâtral et l'amour de la mise en scène qu'ont ces sortes de criminelles, citons ici la lettre écrite par l'inculpée à une de ses amies. Elle lui raconte qu'elle vient d'avoir un rêve dans lequel son pauvre mari apparaissant à ses yeux lui a ordonné de prendre à son profit une assurance de 50.000 francs sur la tête de son frère.

28 février 1903.

« Je m'éveille après un songe terrible. Ah ! que les morts sont heureux, eux du moins ne rêvent pas.

Au milieu d'une vapeur comme un nuage j'aperçois l'être toujours adoré! « Tu vois, me dit-il, je viens t'avertir que dans huit mois ton frère sera mort. Tu vas me promettre de prendre sur sa tête une assurance qui vous tirera de cette misère rose où vous vous trouvez. Je sais que tu as plaisir à rester à Saint-Clar. Eh bien, lorsque tu seras plus riche, tu le pourras. Ah! que je suis heureux de vous voir vivre ici un peu de la même vie heureuse que nous menions tous trois. Ton bonheur à toi est un peu ma consolation. Je t'en prie, promets-moi de faire ce que je viens de te dire, c'est le seul moyen de te sortir de là... Adieu, puisses-tu exécuter mes ordres, car je maudirais celui qui t'en empêcherait. » Et puis lentement, plus lentement encore son ombre se pencha vers mon lit, et je sentis un froid de marbre sur mon front brûlant de fièvre. Je m'éveillai, tout avait disparu. »

N'y a-t-il pas dans ce récit pompeux de singulières réminiscences du songe d'Athalie. Cette volonté de vouloir tout prévoir et tout expliquer à l'aide de ces moyens surnaturels, songes et présages nuisent plutôt à leurs inventeurs.

Dans une fugue conjugale récente et célèbre, le mari lui aussi avait déclaré dans une lettre adressée à un ami qu'une somnambule lui avait prédit sa prochaine disparition.

Les somnambules et les cartomanciennes ont souvent une place dans les récits des criminels.

Sur un seul point nos empoisonneuses seront sincères : lorsqu'elles s'apitoieront sur leur propre sort. La poésie aidant, elles n'auront aucune peine à se prendre pour des martyres et verseront sur elles des larmes douloureuses.

La poésie suivante est empruntée à l'œuvre de Mme Lafarge. Le crime des Glandiers est bien ancien. Il remonte à 1840. Marie Cappellet, femme Lafarge, âgée de vingt-quatre ans, pour avoir empoisonné son mari avec des gâteaux arséniés, fut condamnée aux travaux forcés à perpétuité et à l'exposition



MARIE CAPPELLE

publique sur la place de Tulle. Cette affaire a passionné et passionne encore l'opinion publique. Jeune fille bien élevée et incomprise ou se croyant telle, Marie Cappellet ressemble par plus d'un trait à l'héroïne de Flaubert. En prison, elle écrivit plusieurs volumes de mémoires et sur l'album d'une de ses amies commit ces vers romantiques :

Sur ton album, douce Flavie,
Tu veux que j'écrive des vers

Ne sais-tu pas, gentille amie,
 Que ma voix *mourante* et *flétrie*
N'a plus d'écho dans l'univers.

Ne sais-tu pas, belle imprudente,
 Que si ma paupière *mourante*
 Tachait de pleurs ces feuillets blancs,
Mes larmes brûlant chaque page,
Y tracerai-ent un noir présage,
 En hiéroglyphes sanglants.

Ne cherche donc plus dans mon âme
 Ces rayons de céleste flamme,
 Joyeux soleils de jours meilleurs.
 L'esprit meurt quand le cœur succombe,
Et déjà, je suis dans la tombe,
Dans la tombe de mes malheurs.

- La littérature des empoisonneuses tiendrait à elle seule un volume. Ces femmes sont en général instruites et intelligentes. Les œuvres de Mme Weiss, l'empoisonneuse d'Ain Fezza, pourraient être signées par un grand écrivain. Henriette Canaby, née Sabourin, qui comparut le 28 mai 1906 devant la cour d'assises de la Gironde, sous l'inculpation d'empoisonnement, était une personne très cultivée, qui fit des vers remarquables tant par la beauté du rythme que par la recherche de l'expression juste. Les deux tercets que nous citons sont extraits d'un sonnet sur Bordeaux.

Sur les chalands dormeurs, d'odorantes morues,
 Se balancent aux bras gigantesques des grues,
 Le train souffle poussif sur les quais éveillés.

La façade déjà clignote des volets
Et se mirant au fil de la rivière blonde,
Bordeaux se débarbouille au soleil qui l'inonde !

La dernière affaire d'empoisonnement qui fit un certain bruit fut le procès de Marie Bourette en 1910. C'était une vieille fille rancunière et chaste, qui pour se venger du mariage d'un employé qu'elle croyait aimer lui adressa des cachets pharmaceutiques empoisonnés. Un hôte de passage, le ténor Godard, qui en absorba, en fut la malheureuse et innocente victime. Marie Bourette n'a laissé en fait de documents littéraires que son « carnet de blanchisseuse » soigneusement annoté.

C'est à un autre titre que cette affaire nous intéresse et nous pouvons à son sujet étudier la mentalité d'individus qui veulent à tout prix jouer un rôle dans un crime célèbre.

Dans l'affaire Steinheil, un jeune homme se dénonça à l'audience comme étant la fameuse femme rousse. Ce mystificateur brandissait même la perruque qu'il portait le jour du crime.

Dans l'affaire Marie Bourette, un détenu, nommé Barrez, prétendit avoir fourni de l'arsenic à l'inculpée qu'il déclarait aimer d'un violent amour. Cependant Marie Bourette était loin d'être séduisante.

Il écrivit alors au juge d'instruction une lettre dont nous extrayons ce passage :

« Messieurs les reporters me font passer, d'après vous, monsieur le juge, pour un farceur. Je vous

trouve bien aimable de me disculper si à-propos, car ce n'est pas sans frémir que je voyais en perspective le bagne...

Vous avez sans doute eu pitié de moi, un jeune homme de vingt-trois ans, chétif, maladroit, ne pouvant certainement pas supporter le voyage de France à la Guyane. Je vous remercie pour cet acte d'humanité...

Merci, oui, merci ! Merci pour moi et pour ma mère chérie, que je vais pouvoir encore embrasser, me serrer sur son sein comme quand j'étais tout petit. Elle qui m'adore tant ! Va-t-elle être heureuse de savoir que son fils lui sera rendu et qu'il pourra reprendre rang parmi la société.

Voyez par la pensée la joie de cette mère qui songe au bébé rose qu'elle tenait dans ses bras quand il était enfant, qu'elle croit perdu à tout jamais alors qu'il est devenu un homme et qui lui revient pour toujours, comme par magie, pour l'aider dans ses vieux jours.

D'un seul coup vous faites plusieurs heureux, car étant écarté de l'affaire, Marie Bourette sera acquittée, j'en suis certain.

« Cela m'apprendra à l'avenir à être plus circonspect dans mes écrits, dans mes actes et dans mes relations, car les femmes ne m'inspirent plus confiance. Quoique Marie Bourette ait été femme jusqu'au bout, je n'ai rien à lui reprocher. *Il y a des*

femmes qui ont le don de séduire les hommes.

Marie Bourette est de celles-là.

Enfin vous avez eu la bonté de réparer mon étourderie, mais que va penser la société de cette affaire ?

Cela va paraître louche, mystérieux, car moi qui seul puis contribuer à la condamnation de Marie Bourette, on m'écarte de l'affaire comme un être gênant sous un prétexte qui n'est pas viable.

Vous voudrez bien m'excuser de la liberté que je prends de vous écrire ces lignes, mais j'ai tenu avant toutes choses à vous remercier.

Votre serviteur,

BARREZ. »

Il n'y a pas d'affaire criminelle, si minime soit-elle, où des individus d'esprit maladif, ou en mal d'une célébrité spéciale, ou mystificateurs ou simplement des déte- nus qui veulent sortir un peu plus fréquemment ne se dénoncent comme les auteurs ou les complices de l'acte incriminé.

Les dénonciations portant sur autrui pour satisfaire une haine ou une vengeance sont aussi très fréquentes. Les lettres anonymes pleuvent dans les dossiers et il était curieux, l'occasion s'en présentant, de voir de quelle façon maladroite ces individus s'immiscent dans une instruction, occasionnant des recherches inutiles et des lenteurs préjudiciables à la découverte de la vérité.

LES INVERTIS

Il nous faut bien dire quelques mots des amours anormaux des criminels, qui soit par vice, soit par suite de l'agglomération unisexuelle dans les prisons, en arrivent à des dépravations qui inspirent leur littérature.

Pour être bref sur ce sujet, nous résumerons ce chapitre dans deux observations faites l'une par le docteur Boigey et l'autre par le docteur Charles Perrier.

Nous aurons ainsi deux physionomies différentes, la première du dépravé par tempérament, la seconde du vicieux par nécessité.

Les poésies qui suivent sont adressées à un co-détenu par un individu connu sous le sobriquet du « Tigre ». Cet homme, né à Paris, aime la vue du sang, et l'égorge-ment d'un mouton l'emplit de joie. Dans les chantiers où les animaux de boucherie sont abattus, il s'approche de l'animal au moment où on le saigne, recueille le sang dans ses mains réunies, le boit chaud et s'en barbouille la face et les bras. Comme leur auteur les vers sont violents et respirent une sensualité farouche :

Il est minuit ; viens près de moi, *ô ma maîtresse*,
Il est minuit, j'ai soif. La lune nous caresse

Et je bois un filet de lune. Il est minuit.
J'ai bien faim et ta bouche a l'air d'être un bon fruit ;

J'y vais prendre un baiser. Il fait nuit dans mon âme,
Mais j'ai pour l'éclairer, deux grands yeux noirs *de femme*,
Éclairez-moi toujours, ô lumière des yeux !

Je suis pauvre et tes mains semblent des camaïeux.
Je vais prendre ses mains. *Elle* dort... le temps coule,
Et mon cœur éperdu, dont le battement roule,
Est l'horloge divine où je compte le temps.
Nous sommes en hiver ; je crois que le printemps,
Ce soir est revenu. J'ai faim *de chair de femme*
Et j'ai soif de ton sang... et mon désir se pâme.
Il est minuit : Je suis aux bras de *ma maîtresse*,
Je savoure sa chair et je bois sa caresse.

Cette autre pièce du même individu témoigne d'un certain talent littéraire :

Oublions le passé qui toujours m'épouvante,
Car mon passé morose est tissé de malheur,
Sans nous lasser, buvons à la coupe enivrante,
Buvons, moi pour calmer la soif qui me tourmente,
Et toi pour oublier en buvant ta douleur.

Et lorsque l'aube bleue à l'horizon de cuivre,
Aura lancé ses traits d'argent, nous reviendrons,
Aimons jusqu'à cette heure, afin de mieux poursuivre
La route sans soleil dont la mort nous délivre
Et d'attendre en paix l'heure où nous nous éteindrons.

Tout autre est la mentalité et par conséquent la litté-

rature du deuxième criminel qui soupire ardemment après la liberté et après la femme.

Cet individu faisait cependant partie d'une association secrète de pédérastes actifs qui s'était fondée, en 1895, dans la maison centrale de Nîmes. Cette association avait des statuts des plus sévères auxquels nous empruntons ces curieux articles :

« L'association comprend vingt membres. Elle est administrée par un président, un trésorier, un secrétaire.

« Quand une vacance se produit, le bureau s'enquiert de la *valeur morale* des candidats.

« Les dons et cotisations servent à secourir les membres malheureux ou punis, à acheter le silence des prévôts et les complaisances de ces « dames ».

« Chaque sociétaire doit fournir tous renseignements utiles sur les « gironds » de son atelier. Il se conforme dans ses cadeaux aux tarifs en vigueur et doit prévenir ses confrères s'il sait une de ces « dames » atteintes de maladies contagieuses.

Malgré ces statuts vigilants, le criminel envie dans la petite poésie qui suit les animaux libres de s'aimer en liberté et d'une façon naturelle. Ses regrets percent à chaque ligne et nous montrent que la prison est la seule cause de sa dépravation sexuelle. Sitôt libre, il reprendra ses maîtresses et son existence normale. Les scènes vécues en 1895 dans la prison de Nîmes ne seront bientôt plus pour lui qu'un lointain souvenir et qu'un vilain cauchemar.

L'AMOUR DES PETITS OISEAUX

Tandis que l'aurore charmante
Percit à travers les barreaux,
J'ai vu, *moi qui n'ai plus d'amante*,
Se becqueter deux passereaux.

Sur le toit, près de la fenêtre,
Ils se caressaient gentiment,
Et l'amour dans leur petit être
Mettait tout son tressaillement.

Car les oiseaux, mignonnes âmes,
Qui vont dans les nids se poser,
Sont des hommes et sont des femmes
Pour l'ivresse et pour le baiser.

Très heureux, n'ayant pour fortune
Qu'un abri sous ce toit profond,
Ils faisaient, *sans malice aucune*,
Tout ce que les gens libres font.

Et dans la rosée claire et verte
Qui tombe du ciel en été,
Nos amoureux, l'aile entr'ouverte,
Goûtaient le plaisir souhaité.

Avec des haussements de queue,
Ils rapprochaient joyeusement
Leurs plumes qui paraissaient bleues
A force de rayonnements.

O *saintes choses*, défendues,
Ils se trémoussaient de plaisir,
Leurs pattes grises détendues,
Dans l'apaisement du désir.

Puis émerveillés d'être ensemble,
Ils joignaient encore une fois
Leur joli petit corps qui tremble,
Comme la fougère des bois.

Hanté par la saison nouvelle,
Le mâle, un paillard effronté,
Tourbillonnait sur la femelle,
Espoir de sa paternité.

L'oiselle, à peine effarouchée,
Fuyant, et pourtant se livrant,
Se tenait un instant penchée
Sous son superbe conquérant.

Thermidor leur faisait l'aumône
D'un pan d'horizon vermeil,
Et je regardais leur bec jaune,
S'entremêler dans du soleil.

L'air chantonnait dans l'aube claire,
La brise au loin ridait les eaux.
Ah! bourreaux, quand pourrais-je faire
Ce que font les petits oiseaux !

Il y a dans ces vers un sentiment très fin et une religion de l'amour vraiment touchante, des regrets qui semblent sincères et une certaine justesse d'observation.

Il était curieux de rapprocher et de comparer ces deux criminels poètes, de tendances et d'aspirations si opposées. Mieux que toutes les plus longues disserta-

tions, cette comparaison inspirera au lecteur des réflexions personnelles.

Nous avons ainsi rassemblé dans cette deuxième partie l'étude fort brève de tous les anormaux et de leur littérature un peu spéciale.

Examinons maintenant les criminels anarchistes qui se caractérisent par une littérature déclamatoire, remplie de revendications et d'imprécations sur l'état actuel de la société.

TROISIÈME PARTIE

L' A P O S T O L A T



VAILLANT

L'ATTENTAT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Le 9 décembre 1893, un anarchiste nommé Vaillant lança à la Chambre des députés une bombe qui blessa de nombreux auditeurs. Vaillant était un enfant naturel qui avait eu une existence fort mouvementée. D'humeur vagabonde, à partir de l'âge de quinze ans, il avait été tour à tour pâtissier, frappeur, cordonnier, laboureur, journalier, employé.

En 1890, il va s'établir dans la République Argentine où il obtient une concession de terres qu'il cultive. Il lit les œuvres de beaucoup de philosophes, Büchner, Spencer, etc., lectures qu'il digère mal et qui lui inspirent la haine d'une société dans laquelle il n'a eu que des déboires. Revenu en France, il commet son attentat et condamné à mort par les assises de la Seine, monte sur l'échafaud le 4 février 1894 au cri de « mort à la société bourgeoise et vive l'anarchie ».

Ce criminel de forte taille, au teint bronzé et jauni par le soleil des pays chauds, est âgé de trente-deux ans. Malgré cela le visage n'a rien de jeune, les pommettes

sont saillantes, l'œil fort petit est dur et ingrat, la barbe est effilée et une moustache brune retombe sur des lèvres minces.

Sa caractéristique : l'orgueil, un orgueil de criminel



VAILLANT

Dessin de Malteste.

joint à celui d'un faux savant : c'est l'homme qui déclare « avoir passé deux ans en Amérique dans des solitudes qui l'ont séduit pour y sentir l'air de la liberté et approfondir à loisir sa philosophie ». C'est l'homme qui écrit à un ami : « Un jour dans les pampas, je me suis trouvé face à face avec un tigre. Je l'ai regardé bien en face et le tigre a reculé ».

Tartarin dupe lui-même de ses tartarines et qui aigri et mécontent veut que les députés, responsables de la misère

sociale, aient toujours suspendue au-dessus de leur tête « la bombe de Damoclès » de l'exploité; tel était Vaillant.

Les lettres écrites d'Amérique par Vaillant à ses camarades sont intéressantes à plus d'un point de vue. Nous assistons à la formation de ses idées sociales et

nous verrons éclore les premières idées du drame de 1893. Nous apercevrons aussi le maître d'école au savoir incomplet, imbu de sa science et rempli de prétention.

17 décembre 1891.

« MON CHER AMI,

C'est avec un bonheur sans égal que j'ai lu ton affectueuse missive et c'est sous le charme continu que j'ai dégusté ta lettre. Tu sais que je suis loin d'être un flatteur, mais permets-moi de te dire que ton style décousu me plaît énormément. J'aime mieux une simplicité vraie que toutes les fioritures littéraires qui souvent ne servent qu'à cacher et à dénaturer la pensée.

Et je vais plus loin. Si jamais un jour la fantaisie te prend d'écrire un bouquin, écris-le comme cette lettre. Le style y sera charmant et la sincérité éclatera à chaque ligne. Cependant avant d'entrer directement dans le sujet permets-moi *un petit entretien philosophique*, suggéré par un passage de ta lettre, lequel me dit que tu te trouves navré de voir un camarade philosophe aller chasser les Indiens de leur pays. D'abord, je suis loin de chasser ces pauvres Indiens, puisqu'il y a bientôt dix ans qu'ils l'ont abandonné, chassés par les troupes gouvernementales qui ont fait l'expédition du Chaco à la

suite du massacre de la mission scientifique du docteur Crevaux, qui remontait le fleuve du Pilcomayo. Puis, quand même les Indiens seraient encore ici, je ne penserais guère à les chasser.

Je tâcherais, au contraire, de leur démontrer que la terre appartient à tous ses enfants. Ne vas pas croire que c'est pour ma défense que j'écris cela, car il me serait très facile de t'opposer la *théorie de l'irresponsabilité* qui démontre que les actes d'un être vivant ne sont nés que des circonstances qui concourent à ces actes. L'observation nous démontre que l'homme étant fils de la planète sur laquelle il est forcé de ramper est influencé par les changements de nourriture, par le mauvais sommeil, voire même par des changements de pression atmosphérique.

Combien en a-t-on vus, énervés par des embarras gastriques ou par un manque de repos faire des actes qu'ils n'auraient jamais fait sans cette disposition de l'esprit. N'en a-t-on pas vu d'autres agir de même lorsque le temps était à l'orage. Ajoute à cela le tempérament plus ou moins nerveux, l'éducation première, le milieu ambiant où il se meut, et tu vois les différentes manières d'agir que peut prendre un homme.

Je sais bien que tu peux m'objecter qu'avec cette théorie, on arriverait à absoudre les bourgeois, mais je répondrai ceci : ce ne sont pas les hommes

qu'il faut rendre responsables, mais le milieu et les circonstances qui concourent et les forcent à agir comme ils le font. De même que l'on pourrait supprimer les mendiants, non pas en les torturant, mais simplement en supprimant la misère, de même en supprimant l'exploitation disparaîtraient les exploités.

Et en fait, cette question de s'attaquer aux bourgeois, au lieu de s'attaquer aux bêtes fauves qui n'est, entre nous, que ce que nous appelons en anarchie la propagande par le fait, n'est qu'une affaire de tempérament, ni plus ni moins.

Les anarchistes ont deux manières de raisonner : l'une purement révolutionnaire, l'autre philosophique. *C'est à cette dernière que j'adhère, parce que l'anarchie doit être philosophique*, de même que la philosophie est forcément anarchiste. Tout en admirant les martyrs de la cause, je ne me sens pas l'abnégation de moi-même assez développée pour en arriver là. Et puis, pourquoi ne la commençons-nous pas cette attaque? — C'est parce que, sans bien nous en rendre compte, nous sentons que la masse ne nous suit pas encore. Quand même nous serions vainqueurs, elle ne pourrait profiter de sa situation. Nous sentons ou du moins je sens personnellement qu'à côté du ventre à remplir, il y a le cerveau à ouvrir et à instruire et que l'anarchie serait à la masse ce que sont aux aveugles les plus

belles couleurs et les plus beaux accords harmoniques aux sourds... »

Curieuse lettre où Vaillant, colon et propriétaire lui-même à cette époque se déclare adversaire de la propagande par le fait. Plus loin, examinant les choses uniquement au point de vue philosophique, Vaillant prévoit la révolution prochaine qui doit renverser la société bourgeoise édiflée sur les ruines de l'ancien régime.

« Fatalement le cataclysme qui doit renverser la bourgeoisie s'approche avec une précision mathématique. De même que la Révolution de 1789 a été la résultante de la poussée des philosophes du dix-huitième siècle, la Révolution devra être la résultante de la poussée des philosophes du dix-neuvième siècle et là, l'égalité fera faire les prodiges qu'a fait faire la liberté dans la Révolution bourgeoise! »

Vaillant nous confie ensuite qu'il a fondé avec vingt jeunes gens un *club philosophique* dont il est le *président*. Il va y professer un cours de philosophie naturelle en deux cents leçons qui *composera deux gros volumes*. Il demande de lui envoyer pour réaliser son projet les œuvres de Diderot, Büchner, Condorcet.

Parmi les sciences, « bien qu'il s'adonne à toutes, et que le devoir du philosophe soit de glaner toutes

les solutions démontrées par toutes les sciences et d'en faire un tout », Vaillant préfère l'astronomie. « Elle a le plus contribué à reléguer au rang des fa-daises les conceptions plus ou moins fantastiques ». Mais notre savant s'intéresse autant à la « simple fleur des champs qu'à une perle du vaste écrin de la voûte céleste. Car le travail de la nature est aussi admirable dans l'infiniment petit, que dans l'infiniment grand ».

Cette lettre se termine par des projets d'avenir. Vaillant rêve d'aller s'installer avec quelques camarades dans un petit pavillon à Alger sur le bord de la mer.

« Là, le climat est doux, la vie excessivement bon marché, et livrés à l'étude des sciences nous finirons nos jours le mieux que nous pourrons. »

Mais voici une lettre qui date de l'année suivante (1892). Les affaires de Vaillant ne marchent pas comme il le désire. Un associé qu'il attendait est resté à Paris. Vaillant n'est plus le doux rêveur et le partisan des théoriciens purs de l'anarchie. Il laisse entendre que peut-être un jour lui-même, qui réprouvait les actes violents, sera entraîné par les circonstances à en commettre. En somme chacun doit agir suivant son tempérament. Cependant il serait plutôt encore un *évolutionnaire* qu'un révolutionnaire.

« MON CHER AMI,

... Il pourrait te sembler quelquefois, qu'éloigné de la fournaise ardente je me sois refroidi un peu et que je sois devenu ce que vous nommez à Paris un *évolutionnaire*. La différence qui existe entre révolution et évolution peut s'assimiler à celle qui en géologie existe dans les mouvements de la croûte terrestre. Les uns sont lents, ce sont les oscillations des continents qui s'abaissent d'un côté et s'élèvent de l'autre pour reprendre au bout d'un certain temps le mouvement en sens contraire à la façon rythmée d'une poitrine humaine pendant la respiration. Les autres sont violents ; ce sont les tremblements de terre : mais quelle que soit leur manière d'agir, ils marchent tous deux vers le même but : rétablir l'équilibre dans l'harmonie des formes terrestres et des lois qui les régissent. Quant à la propagande par le fait proprement dite, c'est-à-dire par des faits qui frappent plus ou moins l'imagination de la masse, soit l'exécution d'un bourgeois, la démolition d'un monument ou bien encore le vol au profit de la propagande, ou même au profit individuel, elle ne se commande pas, *Elle prend naissance d'après des circonstances qui sont favorables à son développement*. Le parti anarchiste se compose de deux corps distincts, qui, quoique en marchant vers le même but, n'ont pas la même façon d'agir.

A mon avis chacun doit s'inspirer de son milieu et y faire la propagande qu'il juge la meilleure. Et qui peut répondre de l'avenir? *Qui sait si moi-même un jour, fatigué de la lutte, après avoir subi désillusion sur désillusion je n'irai pas le cœur plein de haine livrer et finir la lutte suprême entre moi et la société.* »

Vaillant était bon prophète. Ce combat suprême il le livra à la Chambre des députés. Revenu en France, et trouvant difficilement une place; menant avec sa maîtresse une vie misérable; paresseux et imbu d'une grande estime pour ses connaissances, Vaillant sous le nom de Dumont demande à M. Argeliès, député de Seine-et-Oise, une carte pour entrer à la Chambre. Il lança une bombe dans l'hémicycle au moment où M. Mirman descendait de la tribune.

Laissons-le nous expliquer l'évolution de ses idées dans la déclaration qu'il lut à la Cour d'assises. Cette déclaration est du reste de style chez tous les criminels anarchistes. Nous en trouverons de semblables en étudiant Émile Henry, Léauthier ou Ravachol.

« Dans quelques minutes vous allez me frapper, mais en recevant votre verdict j'aurai au moins la satisfaction d'avoir blessé la société actuelle, cette société maudite où l'on peut voir un seul homme dépenser inutilement de quoi nourrir des milliers de familles...

Ah! messieurs, si les dirigeants pouvaient descendre parmi les malheureux! Mais non, ils veulent rester sourds à leurs appels. Il semble qu'une fatalité les pousse à l'instar de la royauté du dix-huitième siècle à rouler dans le précipice qui les engloutira, car malheur à ceux qui restent sourds aux cris des meurt-de-faim, malheur à ceux qui se croyant d'essence supérieure se reconnaissent le droit de laisser croupir et exploiter ceux qui sont en dessous d'eux, car il arrive un moment où le peuple ne raisonne plus. Il se soulève comme un ouragan et s'écoule comme un torrent. Alors on voit des têtes sanglantes au bout des piques...

... Partout où je suis allé, j'ai vu des malheureux courbés sous le joug du capital! Partout j'y ai vu les mêmes plaies qui font verser des larmes de sang jusqu'au fond des provinces inhabitées de l'Amérique du Sud, où j'avais le droit de croire que celui qui était fatigué des peines de la civilisation pouvait s'y reposer à l'ombre des palmiers et y étudier la nature. Eh bien, là encore plus qu'ailleurs, j'y ai vu le capital qui semblable au vampire venait sucer jusqu'à la dernière goutte de sang des malheureux parias.

Alors je suis revenu en France où il m'était réservé de voir souffrir les miens d'une manière atroce. Ce fut la goutte qui fit déborder le vase. J'ai porté alors cette bombe chez ceux qui sont les

premiers responsables des souffrances sociales...

L'explosion de ma bombe n'est pas seulement le cri de Vaillant révolté, mais bien le cri de toute une classe qui revendique ses droits et qui bientôt joindra les paroles aux actes. De même qu'au siècle dernier, toutes les forces gouvernementales n'ont pu empêcher les Diderot et les Voltaire de semer les idées émancipatrices parmi le peuple, de même toutes les forces gouvernementales actuelles n'empêcheront pas les Reclus, les Darwin, les Spencer, les Ibsen et les Mirbeau de semer les idées de justice et de liberté qui anéantiront les préjugés qui tiennent la masse en ignorance. Une société dont les principaux monuments sont des casernes et des prisons doit être transformée le plus tôt possible sous peine d'être rayée à bref délai de l'espèce humaine.

Voilà l'idée qui m'a guidé dans mon duel contre l'autorité ! »

Jusqu'au dernier moment, Vaillant exposa ses théories anarchistes et se répandit en imprécations contre M. Carnot, qui n'avait pas voulu le gracier.

Ses idées exprimées avec une certaine emphase se retrouveront chez Émile Henry avec plus de culture, chez Léauthier, avec plus de cynisme et de vulgarité, chez Jacob Law avec le mysticisme rêveur des révolutionnaires russes. Anarchistes imbus des mêmes doctrines qui les émeuvent différemment ; esprits faibles,

caractères révoltés, prosélytes convaincus ou vulgaires cabotins qui joueront jusqu'au bout un rôle d'apôtre qu'ils sont disposés à payer de leur existence. Et c'est comme dans ces mystères du moyen âge où l'acteur pour mieux entrer dans le jeu du personnage, allait quelquefois jusqu'à subir les supplices véritables du martyr ou du crucifiement !

ÉMILE HENRY

LA BOMBE DU CAFÉ TERMINUS

De famille anarchiste, Émile Henry nous apparaît comme plus convaincu que Vaillant. Dupe lui-même des doctrines qu'il entendait professer autour de lui, il aura plus de courage et plus de convictions. Vaillant se défendait d'avoir voulu tuer. Henry revendiquera le droit au meurtre. Comme sous la révolution où l'on dut mettre à mort les nobles pour ne plus sentir leur joug, la classe bourgeoise et capitaliste doit être entièrement détruite.

Le père d'Henry, compromis dans les événements de la Commune et condamné à mort par contumace, s'était réfugié en Espagne où Émile Henry est né. A dix ans, il revient en France. Bachelier ès sciences à seize ans, il concourt à l'École polytechnique où il est admis. Craignant d'en sortir officier et d'avoir à tirer sur le peuple révolutionnaire, il accepte divers emplois lucratifs dans le commerce.

En 1892, il fréquente avec son frère Fortuné Henry, anar-



ÉMILE HENRY

chiste militant, les meetings anarchistes et, convaincu par leurs théories commet deux attentats.

Le 8 novembre 1892, il dépose une bombe, 11, avenue de l'Opéra, dans la maison occupée par la Société de Carmaux. Cette bombe explose au commissariat de police de la rue des Bons-Enfants, où elle est transportée faisant cinq victimes.

Le 12 février 1894, il lance une bombe au café Terminus, après avoir attendu que « la salle soit bien remplie pour tuer le plus de monde possible ».

Il y eut de nombreux blessés. En effet, les bombes d'Henry étaient chargées non avec des clous, comme celle de Vaillant, mais avec des balles. Condamné à mort par les assises de la Seine, Henry fut exécuté le 21 mai sur la place de la Roquette. A l'encontre de Vaillant, il avait refusé de se pourvoir en cassation contre l'arrêt de la Cour d'assises et de signer son recours en grâce. Il refusa de prendre un cordial et resta calme, mystérieux et dédaigneux. Il marcha courageusement à l'échafaud et son dernier mot fut : « Camarades courage et vive l'anarchie ! »

Au physique, un petit homme, les cheveux en brosse, une moustache à peine estompée sur des lèvres minces, pincées et pâles, une barbe courte clairsemée encadre le menton, le teint est jaune, les gestes sont nerveux, le sourire mauvais.

Le voici à la cour d'assises le jour de l'audience. Il est correctement vêtu d'une jaquette de drap noir au revers de satin. Un col droit fort élégant est entouré d'une cravate irréprochable.

Il demande au président l'autorisation de présenter

sa défense et d'expliquer lui-même les mobiles de ses actes.

Henry est debout et lentement, d'une voix claire et retentissante, il s'adresse aux jurés :

« Vous connaissez les faits dont je suis accusé : l'explosion de la rue des Bons-Enfants qui a tué cinq personnes et déterminé la mort d'une sixième ; l'explosion du café Terminus qui a tué une personne, déterminé la mort d'une seconde et blessé un certain nombre d'autres ; enfin six coups de revolver, tirés par moi sur ceux qui me poursuivaient après ce dernier attentat.

Les débats vous ont montré que je me reconnais l'auteur responsable de ces actes.

Ce n'est donc pas une défense que je veux vous présenter. Je ne cherche en aucune façon à me dérober aux représailles de la société que j'ai attaquée.

D'ailleurs, je ne relève que d'un seul tribunal, de moi-même, et le verdict de tout autre m'est indifférent.

Je veux simplement vous donner l'explication de mes actes et vous dire comment j'ai été amené à les accomplir. »

Voilà un exorde assez courageux lorsqu'on pense que la tête du criminel est l'enjeu de ce procès. Henry

ne cherche pas à se dérober à ses responsabilités, il a l'orgueil de ses crimes. Il les revendique, il se chargerait même au besoin d'actes qu'il n'a point commis.

On n'a jamais élucidé le problème de savoir si Henry était réellement l'auteur du premier attentat : celui de la rue des Bons-Enfants.

Henry explique ensuite comment en 1891 il devint anarchiste après ses observations sur l'état actuel de la société.

« L'anarchie trouva en mon esprit un terrain tout préparé par des observations et des réflexions personnelles à la recevoir. Elle ne fit que préciser ce qu'il y avait chez moi de vague et de flottant.

Je devins à mon tour anarchiste.

Je ne veux retenir de cette doctrine que le côté révolutionnaire, le côté destructeur et négatif pour lequel je comparais devant vous.

En ce moment de lutte aiguë entre la bourgeoisie et ses ennemis, je suis presque tenté de dire avec le Souvarine de *Germinal* : « Tous les raisonnements sur l'avenir sont criminels, parce qu'ils empêchent la destruction pure et simple et entravent la marche de la Révolution. »

Convaincu que l'organisation actuelle était mauvaise, j'ai voulu lutter contre elle, afin de hâter sa disparition.

J'ai apporté dans la lutte une *haine profonde*

chaque jour avivée par le *spectacle révoltant de cette société où tout est bas, tout est louche, tout est laid* où tout est une entrave à l'épanchement des passions humaines, aux tendances généreuses du cœur, au libre essor de la pensée.

J'ai voulu frapper aussi fort et aussi juste que je le pourrais. »

Henry explique alors pourquoi il déposa une bombe devant la Compagnie de Carmaux. Elle exploitait, dit-il, indignement les mineurs, ce qui causa la grève de 1893 et les tristes événements qui suivirent.

« Les bureaux de la Compagnie de Carmaux n'étant habités que par des bourgeois, il n'y aurait donc pas de victimes innocentes.

La bourgeoisie tout entière vit de l'exploitation des malheureux. Elle doit tout entière expier ses crimes.

J'ai voulu lui montrer que, désormais, il n'y aurait plus pour elle de joies complètes; que ses triomphes insolents seraient troublés, que son veau d'or tremblerait violemment sur son piédestal, jusqu'à la secousse définitive qui le jetterait bas dans la fange et dans le sang.

Aussi c'est avec la certitude absolue de la légitimité de mon acte que je déposai ma marmite devant la porte des bureaux de la Société. »

Passons au deuxième attentat, celui du café Terminus. La bombe était lancée au milieu des consommateurs paisibles, qui viennent écouter un morceau de musique pour se reposer des fatigues de la journée. Henry représente cet attentat comme la vengeance de l'exécution de Vaillant et des mesures prises à cette époque contre les anarchistes.

« De tous côtés on espionnait, on perquisitionnait, on arrêtait. Au hasard des râflés, une foule d'individus étaient arrachés à leur famille et jetés en prison. Que devenaient les femmes et les enfants de ces camarades pendant leur incarcération ? Nul ne s'en occupait.

L'anarchiste n'était plus un homme. C'était une bête fauve que l'on traquait de toutes parts, et dont la presse bourgeoise demandait sur tous les tons l'extermination.

Ce n'était pas encore assez. On avait condamné à mort un homme qui n'avait tué personne. Il fallait paraître courageux jusqu'au bout ; on le guillotina un beau matin.

Mais, messieurs les bourgeois, vous aviez un peu trop compté sans votre hôte.

La bombe du café Terminus est la réponse à toutes vos violations de la liberté, à vos arrestations, à vos perquisitions, à vos lois sur la presse, à vos expulsions en masse d'étrangers, à vos guillotines.

Mais pourquoi, direz-vous, aller s'attaquer à des consommateurs paisibles qui écoutent de la musique et qui peut-être ne sont ni magistrats ni fonctionnaires ?

Pourquoi ? C'est bien simple. La bourgeoisie n'a fait qu'un bloc des anarchistes. Un seul homme, Vaillant, avait lancé une bombe ; les neuf dixièmes des compagnons ne le connaissaient même pas. Cela n'y fit rien. On persécuta en masse.

Eh bien, puisque vous rendez ainsi tout un parti responsable des actes d'un seul homme et que vous frappez en bloc, nous aussi nous frapperons en bloc.

Devons nous nous attaquer seulement aux députés qui font les lois contre nous, aux magistrats qui appliquent ces lois, aux policiers qui nous arrêtent ?
Je ne le pense pas.

Tous ces hommes ne sont que des instruments, n'agissant pas en leur propre nom ; leurs fonctions ont été instituées par la bourgeoisie pour sa défense. Ils ne sont pas plus coupables que les autres.

Les bons bourgeois qui, sans être revêtus d'aucune fonction, touchent cependant les coupons de leurs obligations, qui vivent oisifs des bénéfices produits par le travail des ouvriers, ceux-là aussi doivent avoir leur part de représailles.

Et non seulement eux, mais encore tous ceux qui sont satisfaits de l'ordre actuel, qui applaudissent aux actes du gouvernement et se font ses complices,

ces employés à 300 et 500 francs par mois qui haïssent le peuple plus encore que les gros bourgeois, cette masse bête et prétentieuse, qui se range toujours du côté du plus fort, clientèle ordinaire du Terminis et autres grands cafés.

Voilà pourquoi j'ai frappé dans le tas, sans choisir mes victimes.

Ayez au moins le courage de vos crimes, messieurs les bourgeois, et convenez que nos représailles sont grandement légitimes. »

Et Émile Henry ajoute :

« Dans cette guerre sans pitié que nous avons déclarée à la bourgeoisie, nous ne demandons aucune pitié. Nous donnons la mort, nous saurons la subir. Aussi c'est avec indifférence que j'attends votre verdict.

Je sais que ma tête n'est pas la dernière que vous couperez ; d'autres tomberont encore, car les meurtre-faim commencent à connaître le chemin de vos grands cafés et de vos grands restaurants : Terminis et Foyot.

Vous avez pendu à Chicago, décapité en Allemagne, garotté à Jerez, guillotiné à Montbrison et à Paris, mais ce que vous ne pourrez jamais détruire, c'est l'anarchie !

Les racines sont trop profondes. Elle est née au sein d'une société pourrie qui se disloque, elle est une réaction violente contre l'ordre établi. Elle représente les aspirations égalitaires et libertaires qui viennent battre en brèche l'autorité actuelle. Elle est partout, ce qui la rend insaisissable. Elle finira par vous tuer. »

Ces déclarations esquissent avec assez de précision la physionomie d'Henry. Il avait tout pour mener une vie heureuse. Les situations ne lui ont jamais manqué, les concours désintéressés ne lui ont jamais fait défaut. Ce ne sont pas les déboires personnels qui ont guidé sa main. Henry a été la victime des déclamations sociales faites en commun. Prédisposé par son éducation à admettre les doctrines révolutionnaires, il se lança dans le mouvement avec toute sa jeunesse, toute sa fougue, toute son énergie. Henry était de la race des martyrs.

C'est un martyr qui a mal tourné.

LEAUTHIER

L'ASSASSINAT DE M. GEORGEWITCH

L'anarchie a eu ses fanatiques avec Henry, ses cabotins avec Vaillant. Elle s'encanaille avec Léauthier. Ce cordonnier paresseux et sans instruction, affolé par de mauvaises lectures sabote l'anarchie, comme il sabote les paires de bottines qu'il confectionne pour le compte des patrons.

Son ambition est de « crever » un bourgeois avec son outil de travail, mais auparavant il veut faire un bon dîner sans bourse délier.

Le 12 novembre 1893, il se rend au restaurant Marguery où il se fait servir du champagne, des cailles rôties et des croûtes à l'ananas. Au moment de payer, il déclare qu'il n'a pas d'argent.

M. Marguery, que le garçon va chercher, lui fait observer que lorsqu'on n'a pas d'argent on ne boit pas de champagne.

Les bourgeois en boivent bien, explique Léauthier en ricanant.

— C'est possible, mais en tout cas, ils le paient.

— Oui, avec l'argent qu'ils nous ont volé!

M. Marguery, sans discuter davantage, le met à la porte avec un coup de pied vigoureux,

Cette attitude énergique déconcerte Léauthier qui tenait son arme toute prête pour frapper le restaurateur.

Le lendemain, il va au bouillon Duval de l'avenue de l'Opéra, commande un excellent repas et voyant, à côté de lui, un monsieur bien mis et décoré, il lui plonge son tranchet dans la poitrine. La victime était M. Georgewitch, ministre de Serbie. Léauthier ne peut retenir un mouvement de joie en apprenant qu'il a frappé un ambassadeur. Aussitôt il va se constituer prisonnier. A la Cour d'assises il se défend d'avoir voulu tuer et le 24 février 1894, il est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Dans la soirée du 11 novembre, un garçon de vingt ans se présente chez Sébastien Faure qui est absent. Un mince collier de barbe entoure le visage émacié du visiteur et lui donne l'aspect d'une chèvre. Le visiteur a de petits yeux inquiets et perçants, et de grosses lèvres épaisses qui font saillie sur sa figure maigre. Il est coiffé d'un chapeau mou à larges bords et un pardessus marron couvre ses épaules.

Léauthier est depuis l'âge de seize ans, lecteur assidu du *Père Peinard*, de *la Révolte* et de *la Revue anarchiste*. Dès l'adolescence, il s'amuse à confectionner des bombes avec une boîte à lait remplie de salpêtre, de poudre et de gros sel qu'il expérimentait d'ailleurs sans succès.

Il est à Paris depuis le 14 avril. Ne trouvant pas Sébastien Faure, son visiteur lui laisse alors la lettre suivante :

« CHER COMPAGNON,

Le camarade qui t'écrit est le même qui t'a entendu souvent à Marseille. Je suis Léauthier, et je viens en quelques phrases te dire ma pensée.

Après avoir passé quelques mois chez ma grand'mère, dans un petit patelin des Basses-Alpes, me voici à Paris. J'ai quitté le 26 septembre mon patron pour ne pas subir les caprices et les excentricités de l'oiseau. Je vivote dans la mistoufle et je n'ai plus le sou. Je suis menacé d'être foutu à la porte de ma chambre par mon proprio et je suis réduit à mourir de faim et au suicide.

Je m'y refuse ! Mourir de faim quand les magasins regorgent de vivres !

Quant à se tuer, il faut être idiot ou pochetée pour en venir là.

Anarchiste depuis l'âge de seize ans, je ne suis ni un poltron, ni un lâche.

Puisque je n'ai pas les moyens de faire un grand coup comme le sublime compagnon Ravachol, je frapperai du moins avec mon outil de travail un infâme bourgeois.

Oh ! je regrette de ne pouvoir choisir un magistrat par exemple ! Mais celui que je frapperai ne sera toujours pas un innocent.

Quand tu recevras cette lettre, je serai déjà ren-

toilé et je compte sur toi pour me défendre devant les enjuponnés.

En attendant, je crie avec Blanqui : « Ni Dieu, ni maître ! Vive l'anarchie !

LÉAUTHIER. »

Henry et Vaillant étaient les dandys de l'Anarchie, nous voyons qu'avec Léauthier, elle tombe dans le ruisseau. L'argot remplace le langage pompeux de Vaillant, les phrases châtiées d'Émile Henry. Avec les uns, nous avons vu les beaux parleurs de la doctrine, les chefs qui pérorent dans les meetings. Avec Léauthier, nous pouvons examiner le gros de l'armée : les auditeurs qui remplissent de lieux communs leur cervelle haineuse et vide, pour se livrer ensuite à la propagande par le fait.

A la Cour d'assises, la tenue de Léauthier sera très différente de celle d'Henry. Il discutera, ergotera, se défendra d'avoir voulu donner la mort, tournera le dos à la Cour d'un air boudeur et débitera une déclaration insipide et creuse. Il l'a recopiée sur un gros rouleau de papier et la récitera d'une toute petite voix grêle, coupée par une toux sèche. La dernière phrase de ce factum peu intéressant nous a été conservée par la chronique judiciaire et donne une idée de l'ensemble :

« Je pleurerai devant un enfant, je tremble devant un lézard, mais j'irai en souriant à la guillotine en

criant : « Hurrah pour la révolution sociale ! Vive l'anarchie ! »

Léauthier fut transporté à la Guyane. En 1894, il organisa avec un certain nombre de forçats, notamment le jeune Simon dit Biscuit, complice principal de Ravachol, une évasion qui aurait réussi sans la dénonciation d'un co-détenu :

Gardiens et forçats en vinrent aux mains. Dans la lutte, Léauthier fut tué ainsi que le jeune Simon.

Plusieurs transportés furent passés par les armes.

SANTO CASERIO

ASSASSIN DU PRÉSIDENT CARNOT

Le 24 juin 1894, l'Italien fanatique Santo Caserio, frappa le président Carnot d'un coup de poignard au moment où celui-ci venait inaugurer l'exposition de Lyon.

Une étude remarquable sur Caserio a déjà été faite. Elle est due à la plume autorisée du professeur Lacassagne. De plus, l'œuvre littéraire de Caserio est à peu près nulle. Des lettres à sa famille, une déclaration violente qu'il lut à la Cour d'assises et un essai de mémoires qu'il abandonna par paresse d'esprit. Nous trouverons donc peu de choses à glaner.



CASERIO

Comme Léauthier, Caserio a voulu avoir un suicide utile, mais il a voulu frapper à la tête et au lieu de laisser le hasard guider son arme, il a longuement choisi sa victime. Le président Carnot qui avait refusé la grâce de Ravachol, de Vaillant et d'Émile Henry était particulièrement désigné à la haine des anarchistes. Depuis 1891, Caserio était un « compagnon » militant. Sa jeunesse avait cependant été calme et sa famille avait tout fait pour lutter contre ses tendances révolutionnaires. A dix ans, Caserio était enfant de chœur à Motta Visconti; le corps enroulé dans une peau d'agneau, il faisait saint Jean-Baptiste dans les processions. En 1890, Caserio pleurait en voyant représenter au théâtre de Milan, une pièce dans laquelle Marie-Antoinette et Louis XVI montaient à l'échafaud. Dans son essai de mémoires, il déclare « que son cœur pleurait lorsqu'il avait tué une mouche ».

Mais cet ouvrier boulanger subit l'influence néfaste des théories anarchistes. Comme il le déclara lui-même à la Cour d'assises, il s'éloigna des siens « ne pouvant se soumettre aux préjugés, pour se dévouer à une famille plus grande qui est celle de l'Humanité. L'autre, la famille telle que nous la comprenons n'est basée que sur l'intérêt ».

Ce qui est en effet assez particulier chez Caserio, c'est l'absence absolue de sentiments affectifs pour les siens. Les lettres glaciales qu'il leur adresse de sa cellule de la prison Saint-Paul à Lyon, sont à cet égard significatives.

Lettre à sa mère, Mme Martina Broglia à Motta-Visconti, rue Piso, n° 4, province de Milan (Italie).

Lyon, 1^{er} juillet 1894.

« CHÈRE MÈRE,

Je vous écris ces deux lignes pour vous faire savoir de mes nouvelles. Il serait inutile de vous expliquer le motif pourquoi je me trouve en prison, parce que je crois que vous le savez déjà.

Étant donné que je me trouve en très bonne santé, je souhaite que vous vous portiez bien, que vous passiez des jours heureux.

Pour le moment, chère mère, je ne puis rien dire de plus ; mais quand on m'aura fait le procès, je vous dirai le motif de mon fait.

Je vous salue, ma chère mère, et recevez un baiser de tout mon cœur.

Je suis votre cher fils,

SANTO. »

A Monsieur Caserio Giovanni.

« CHER FRÈRE,

Je t'écris ces deux lignes pour te donner de mes nouvelles. Il serait inutile de t'expliquer le motif que je me trouve en prison, parce que je crois que tu auras lu les journaux.

Or je te demande une faveur, et je crois que tu le feras, étant donné que tu as été toujours bon et gentil pour moi.

Et Caserio qui justifie ici sa théorie de la famille basée sur l'intérêt ajoute :

Me trouvant sans argent, je te demande si tu peux m'envoyer quelque chose afin de pouvoir m'acheter du tabac.

Pour le moment, je ne te dis plus rien.

Je t'expliquerai le motif de mon fait après le procès.

Donc, reçois un baiser et un serrement de mains de ton cher frère.

Je te salue,

SANTO. »

« Mon adresse : Caserio Santo, dans la prison Saint-Paul, Lyon, Rhône (France); »

Cet Italien à l'allure calme et polie, ne s'anime que lorsqu'on fait des objections à ses théories. C'est un convaincu et un fanatique. Il a voulu tuer et il est persuadé que son acte aura une grande portée.

« Je suis venu directement en France pour exécuter mon acte, déclarera-t-il. J'ai suivi les rues illuminées jusqu'au Palais de la Bourse. Je me suis faufilé derrière les voitures jusque sur le trottoir de droite, sachant que les personnes de marque occupent toujours la droite dans une voiture. Je me suis appuyé au bord du trottoir contre un réverbère. Là, un

gamin avait grimpé sur la lanterne ; un garde de police le fit descendre. La population commençait à s'agiter. Un jeune homme qui se trouvait près de moi me dit que Carnot approchait ; presque aussitôt retentit la *Marseillaise*. Des militaires à cheval, ayant en tête un clairon qui ne jouait pas passèrent auprès de nous ; puis tout le monde cria : « Vive ! Vive ! » en regardant une voiture qui s'approchait. C'était celle du président Carnot. Quand j'ai vu approcher la voiture, j'ai commencé par tirer mon poignard de ma poche, j'ai culbuté les deux jeunes gens qui étaient devant moi, jeté la gaine du poignard, et puis j'ai bondi ! J'ai saisi de la main gauche la porte de la voiture, et de la droite, j'ai frappé de haut en bas.

J'ai crié : « Vive la Révolution ! » Le Président,



CASERIO
(Croquis d'audience.)

quand je l'ai frappé, m'a regardé fixement en face et s'est reculé. Ce regard ne m'a fait aucune sensation. Je voulais frapper au cœur, mais mon bras a dévié. »

Ces paroles prennent une signification spéciale lorsqu'on connaît l'homme qui les a prononcées. Le portrait que nous en traçons est emprunté au *Figaro*. « L'assassin de M. Carnot est un maigre et blême garçon de vingt ans, aux oreilles écartées, aux cheveux ras, dont la figure longue et plate — une sorte de masque de Pierrot enfariné — est illuminée par deux petits yeux enfoncés, brillants, obstinément fixes. Plutôt blond que brun, la lèvre ornée d'une pauvre petite ombre de moustache qui semble avoir poussé à regret, Caserio n'a ni la précocité, ni la richesse de sève de l'homme du Midi. On dirait plutôt d'un gringalet de nos faubourgs qui aurait grandi sans air et sans lumière dans les ateliers de Paris et non sous le soleil ardent des campagnes lombardes ». Revêtez l'homme ainsi dépeint d'un complet de drap bleuté et d'une casquette blanche et vous aurez une physionomie exacte de Santo Caserio.

Ceux qui l'ont examiné dans sa prison ont fait les observations suivantes : Caserio plaisante froidement. Cynique, il demande d'écrire à M. Casimir-Périer pour solliciter un secours, en reconnaissance de l'acte par lequel il a fait la vacance de la présidence de la République.

Il s'irrite et s'indigne contre les ouvriers qui vont admirer les chefs du gouvernement à leur passage. Ses

traits se contractent alors, son teint devient livide, ses yeux s'enflamment. Sa physionomie prend une expression de colère et de dégoût.

Condamné à mort, Caserio lit peu, alléguant qu'il est inutile dans sa position de se fatiguer le cerveau parce qu'il ne profitera pas de ses lectures et ne saurait en faire profiter personne.

Il a le tempérament du flaneur et du vagabond.

Il est très vaniteux et la soif de notoriété n'est certainement pas étrangère à son crime.

Comme Vaillant, il ne veut pas servir après sa mort de sujet d'expériences, d'amusement à des « bourgeois ». Henry eut le tort de prendre une détermination opposée et les médecins après l'autopsie ont déclaré que la peur l'avait déjà tué au moment où le couteau tomba. Caserio ne veut pas qu'on puisse se livrer à des réflexions de ce genre après sa mort. C'est un tempérament froid et cruel. Il préfère la bombe au couteau, car elle ne met pas l'assassin en présence de la victime et exige moins de courage.

Le 16 août 1894, Caserio fut exécuté devant la prison Saint-Paul au milieu d'un orage terrible. Son attitude ne fut guère courageuse. C'est en tremblant et en claquant des dents qu'il gagna la guillotine. De grosses larmes coulaient sur ses joues. Il ne cessa durant tout le trajet de faire entendre des gémissements inarticulés. Devant la bascule il se roidit; avec un grognement furieux il repoussa le prêtre et d'une voix faible s'écria, tandis que le couteau tombait : « Corragio camaradi, evviva l'anarchia ! »



LAW

Après l'Italien calme et réfléchi, voici le Russe emporté et violent. Curieuse histoire et tempérament plus curieux encore que celui de Jacob Law, cet anarchiste qui, le 1^{er} mai 1907, juché sur l'impériale de l'omnibus Madeleine-Bastille, tira plusieurs coups de revolver dans la direction d'un peloton de cuirassiers. Ceux-ci maintenaient l'ordre sur la place de la République. Law est convaincu de l'efficacité de l'exemple qu'il a donné. Arrêté, il déclara qu'il était anarchiste individualiste et qu'il ne regrettait pas son acte. Il fut condamné par la Cour d'assises à quinze ans de travaux forcés.



LAW

Depuis 1894, les anarchistes sommeillaient. En 1907, un acte isolé survient : celui de Law. Caractère intéressant à étudier que celui de ce jeune Russe de famille aisée qui, jusqu'à l'âge de seize ans, vécut dans de bonnes conditions morales et matérielles. A seize ans,

il quitte les siens pour ne pas être « un parasite » à leur charge et pour tenter lui-même la fortune. Il mène une vie aventureuse et irrégulière errant dans la Russie du Sud de Baltha à Odessa, exerçant les métiers les plus divers et souffrant souvent de la faim.

A dix-neuf ans, il fuit son pays pour échapper au service militaire. Il rejoint un de ses frères à New-York, mais au lieu de chercher dans cette ville une situation régulière, il parcourt toute l'Amérique. On peut suivre sa trace dans différentes villes où il est tour à tour : chapelier, tailleur, peintre, badigeonneur, débardeur. Enfin il retourne en Europe, aborde à Liverpool et s'installe à Londres puis à Paris.

Au cours de cette odyssee il souffre de la faim et de la misère, couche à la belle étoile, se nourrit de harengs et de pommes frites, lorsqu'il se nourrit, et pour se distraire lit Kant, Schopenhauer, Spinoza, Gorki, Karl Marx et surtout Nietzsche.

« Je ne puis dire exactement, écrira-t-il, à quelle époque je suis arrivé à Paris. Du reste, *je ne m'attache pas aux bagatelles de la vie et je ne note que les choses importantes.*

Je m'intéressais surtout aux philosophes. Je voulais savoir où aboutissent tous ces systèmes. J'ai reconnu facilement que Schopenhauer avec son pessimisme, Kant avec son scepticisme arrivaient à la consolidation d'une société égoïste et j'ai compris

d'après Nietzsche que c'était à l'homme fort et non aux masses ignorantes à délivrer la société.

J'ai compris qu'on ne pouvait aboutir à des réformes qu'à l'aide de violences et qu'en somme la destruction était une force créatrice.

Je tiens à ce que l'on sache que je suis anarchiste, individualiste, parce que je suis persuadé que les masses par elles-mêmes ne sont pas capables de s'affranchir. »

Et plus loin, Law développera sa pensée en déclarant :

« Alphonse, Édouard, Guillaume, pèsent sur les corps comme autorité, comme les socialistes avec Karl Marx pèsent sur les esprits. En faisant ce que j'ai fait, j'ai voulu, moi individualiste, donner un exemple aux masses pour les amener à se soulever. *Je ne suis pas un vulgaire meurtrier ordinaire pour avoir préparé une chose semblable.* »

Voilà qui justifie l'opinion des experts qui l'examinèrent. Au cours des entretiens, déclarent-ils, Law s'est toujours montré accueillant, poli, facilement souriant et d'humeur généralement gaie. Calme à l'ordinaire, il s'anime et élève la voix lorsqu'on discute avec lui les principes politiques au nom desquels il a exécuté son acte, lorsqu'on met en doute l'efficacité de l'exemple qu'il a voulu donner.

Le ton du discours, tantôt dogmatique et hautain, tantôt ironique et moqueur, mais toujours plein d'assurance et de morgue, indique que ces qualités intellectuelles s'allient à un caractère où dominant la vanité et l'orgueil de soi-même, joints au mépris et à la méfiance des opinions et des actes d'autrui.

En effet Law, très fier de son acte, dramatise à plaisir les conditions dans lesquelles celui-ci a été accompli :

« Je pris l'omnibus dans le but d'en finir, et non loin de la statue survint à cheval un officier.

La minute heureuse était arrivée.

Il poursuit, *chasse comme des chiens*, les travailleurs de la place de la République.

Il est la cause de la vie amère de l'ouvrier.

C'est lui que je viserai à l'instant !

J'atteignis mon révolver et je tirai sur lui trois fois. »

A l'audience, Law se préoccupait de savoir si ses traits étaient exactement reproduits dans les journaux. Sentimental il faisait dans sa prison des vers que nous traduisons de l'allemand et dont voici un spécimen :

Vous ne voulez pas venir à moi,
Je suis seul comme une île dans la mer.
Je veux savoir encore combien de temps
Je dois attendre mon seul frère.

Les souffrances ne m'effrayent pas,
Une cellule est ma demeure.
Mais je souffre innocent et inutile,
Oh, cette pensée est une prison russe !

Comme anarchiste, je crois à la terreur
Et le meurtre est ma conception,
Je ne déteste l'officier que parce qu'il est l'officier
Et j'embrasse l'anarchie qui réunit l'amour et la lumière.

Lors de son arrestation, Law portait sur lui un manuscrit qu'il déclara être le résultat de ses pensées personnelles. Il est curieux de donner ici quelques extraits de cette œuvre d'un rêveur et d'un violent. Il débute par des considérations générales et écrit des paragraphes brefs qui semblent être les versets d'une Bible.

« Quiconque lève sa main et s'écrie je domine ta pensée, homme, est un grand criminel.

Les hommes sont comme les enfants. Ils ont honte et ils tremblent chaque fois qu'il leur arrive de dire une chose qui va à l'encontre de l'opinion publique.

Ils font usage des pensées d'autrui, sans se rendre compte qu'il est stupide d'être asservi par le cerveau des grands.

Pour moi, je ne suis qu'un reporter de la vérité humaine et je me plais à la narrer à tous mes amis esclaves :

Jetez vos journaux, et sortez vous-mêmes dehors

pour contempler la vie bruyante et dépourvue de sens.

Regardez comment des millions d'êtres humains courent avec un bruit sauvage dans le but de créer des choses destinées à l'utilité publique.

Des quartiers entiers, contenant des maisons superbes et riches, sont construits par des ouvriers, qui, eux, habitent des trous étroits sales et sombres.

Voyez ces deux aveugles qui jouent en pleine rue de la cité républicaine pour se procurer les quelques sous nécessaires à leur existence d'affamés.

Ces malheureux ne voient pas les rayons du soleil, mais vous aussi, ô promeneurs, vous êtes aveugles pour ne pas voir la vérité.

Ces aveugles sont pourchassés parce que les lois s'opposent toujours à ce que l'homme trouve son existence ou plutôt à ce que l'homme s'achemine vers le progrès. »

Puis, pour mieux illustrer ces théories générales, Law prend un exemple et nous présente des personnages. Il est plus littéraire, moins dogmatique et cherche plus à frapper l'imagination que les anarchistes français. Il apporte à l'exposé de ses doctrines le talent descriptif des écrivains russes.

« Regardez la pauvre vieille qui traîne sa vieil-

lesse à travers les riches rues de Paris pour vendre des pommes.

Son fils qui revient justement de son atelier la rejoint pour l'aider à gagner les quelques francs nécessaires pour payer les deux pièces sombres et froides qu'ils occupent.

Le fils est citoyen français, et il est heureux quand il porte un bulletin de vote au profit de son parti.

Il est libre, mais son intelligence ne l'est pas assez pour qu'il sache que personne n'a le droit de laisser sa pauvre mère malade mener une vie de misère et de privations sur la terre libre de la République.

Cet esclave croit que ceux pour lesquels il a voté sont les représentants des intérêts ouvriers, les protecteurs des humbles sans défense.

Il ne peut pas comprendre que dès qu'il sortira pour prendre part à une démonstration paisible, il sera entouré par les serviteurs honnêtes et lâches de l'État, par des soldats stupides, des policiers rassasiés, décidés pour empêcher tout mouvement libre à torturer leurs frères, comme les sauvages cosaques en Russie.

Cet esclave libre ne veut pas comprendre que dès qu'il tâchera de conquérir pacifiquement des droits à la vie et aux jouissances, on le torturera à son tour.

Il ne veut pas comprendre que lui-même et sa mère peuvent à chaque instant être jetés hors de

leur nid de chiens par celui-là même auquel sa mère, prodigue des « merci » respectueux.

Il ne veut pas remarquer que tous ces représentants sont la cause de la misère dont sont victimes avec sa mère des millions de gens dans les grandes villes civilisées ; tous ceux qui produisent au profit d'une petite bande de parasites ; de possesseurs de richesses remplies de sueurs, de larmes, de soupirs des femmes et des malades. »

C'est la conception qui a inspiré le crime de Vaillant. Et de plus en plus exalté, Law poursuit :

« Oui, ces représentants restent couchés jusqu'à midi dans de riches hôtels, tandis que le policier pourchasse la mère.

Ah ! qu'il est triste de voir les gens riches rire à la vue de cette scène déplorable ; de penser que les chiens à boutons, les bêtes habillées en homme aient le droit de maltraiter une femme malade, de la chasser d'une place publique sans que personne ne proteste... »

Cette marchande des quatre-saisons a suffisamment inspiré la verve de Law. Maintenant et non sans une certaine ironie amère, il va nous montrer que la liberté n'est qu'un vain mot, à l'aide des tristes souvenirs rapportés de ses voyages.

« Vous voulez savoir ce que c'est qu'un bourgeois libre ? Je vous le dirai :

Est citoyen libre celui qui frappe poliment à la porte de la maison où il veut entrer ; qui ne manque pas de dire bonjour à sa concierge quand il part le matin pour son travail ; qui se précipite de trente marches pour laisser passer une dame riche ou un petit maître bien mis.

Oh ! comme ils sont justes les vers :

Le véritable fils du peuple ne se contente pas seulement de parler,

Il saisit l'épée et lutte avec vaillance pour ses frères les serfs. »

Law confondra souvent et d'une manière assez curieuse la servilité et le simple savoir-vivre.

« Est citoyen libre celui qui court en toute hâte dans les rues de New-York pour prendre à E. Br., n° 36, une cuillerée de soupe et un verre de thé tiède au pain et qui se rend après une journée de peine aux hôtels de Bomery pour y passer la nuit avec de vieux ouvriers exténués par le rude travail, et qui gémissent et soupirent comme des enfants. Moi-même j'y allais coucher sous le nom de Joë Goldberg.

Là, les ouvriers ôtent pour la nuit leurs chemises et leurs caleçons à cause de leur saleté extrême et certains même dorment tout nus.

Est citoyen libre celui qu'on n'admet pas à l'école du baron Hirsch à Moodbein dès que l'on apprend qu'il est socialiste ou anarchiste ; celui qui est obligé d'ôter son chapeau dans la salle de la grande bibliothèque de Tast Broadway sous peine d'être chassé par le même gardien qui empêche les jeunes gens d'approcher de la table réservée aux dames seules.

Est citoyen libre celui qui se chauffe pendant les grands froids près des restaurants des grands boulevards de Paris, celui qui ne cesse de crier pour vendre le dictionnaire d'argot afin de gagner dix sous pour toute sa journée ; celui qui ramasse les bouts de cigares avec ses mains sales ; celui auquel on interdit l'entrée d'un grand magasin où il aurait pu se chauffer, uniquement parce que ses vêtements ne sont pas propres, parce qu'il a l'air trop pauvre et ceci malgré l'avis : « Entrée libre ! » ; celui que les policiers pourchassent pour qu'il ne passe pas la nuit sur les boulevards.

Ceux qui pourvoient les cochons gras aux yeux enflés portant un chapeau haut de forme sur la tête, de charbon, de pain, de lait et de viande tandis qu'eux croupissent et gèlent, n'ayant pas de pain et de lait pour leurs petits enfants, ni de viande pour leurs femmes souffrantes ; ceux qui jouent le fou à Liverpool ou à Londres, le seul moyen d'apaiser leur faim ; celui qu'on déloge en plein hiver de sa de-

meure et qui reste en pleine rue, attendant les quelques dollars pour payer le loyer de sa noire tombe ; ceux qui se tiennent à cheval, ayant un casque métallique sur la tête, prêts à massacrer au moindre ordre. »

Ce passage que nous avons considérablement élagué et qui tient une vingtaine de pages dans le manuscrit original se termine ainsi :

« Et quand les amis fidèles de l'ouvrier voient toutes les nations de ce monde de mensonge, ils disent : Voyez comment la liberté est asservie par toutes les Républiques ; voyez les crimes que l'on commet contre la grande partie de la classe ouvrière et ils sortent dans la rue pour crier devant tous les savants :

Utopistes ! vous enseignez comment devenir riche ; vous apprenez pour devenir docteurs, avocats, mais lorsqu'il s'agit de soigner l'ouvrier malade vous réclamez de l'argent ; lorsqu'il s'agit de défendre l'ouvrier vous réclamez de l'argent.

Vous fermez la porte de vos cabinets, cependant que l'ouvrier vous fournit toutes les commodités pour que vous puissiez alléger ses douleurs. »

Et Law qui connaît mal le fonctionnement de l'assistance judiciaire et de l'assistance médicale, et les dé-

vouements des médecins et des avocats termine ainsi cette tirade :

« Vous ne voulez pas comprendre que vos grands bâtiments, vos gymnases, vos universités aux parquets de marbre sont le produit des larmes, de la sueur, des cervelles et du sang de l'ouvrier ! »

*
* *

Mais voici l'auteur qui s'anime et qui des constatations passe à l'action. Il recommande au peuple de ne pas se laisser berner plus longtemps par les discours des Bebel, Viviani et Jaurès et de prendre par la force ce dont il a besoin et que ne lui donnent pas ces orateurs « qui ne les laisseraient pas au besoin passer une seule nuit dans leurs commodes appartements ».

Et ne dirait-on pas le langage d'un solitaire de la Thébaïde, de Paphnuce accablant la courtisane Thaïs lorsque Law s'écrie :

« Quiconque ne sacrifie pas ses années au peuple est un *phantaisiste* (*sic*), une bête, un dégoûtant criminel, un fraudeur !

Malheur à ceux-ci quand l'heure de la vengeance sonnera ! Seul, comme un torrent puissant, le peuple ouvrier luttera et emportera les rivages qui entravent

sa marche. Il débordera, inondera et effacera pour toujours de la terre ceux qui l'ont regardé d'un œil indifférent ou qui l'ont ridiculisé tandis qu'ils restaient dans leurs chambres chauffées en train de compter l'argent volé. »

Suivent des conseils violents pour le jour prochain de la Révolution où les enfants sans souci des capitalistes apprendront enfin le goût amer de la misère.

Et sur cette invocation, Law termine son ouvrage :

« Oh ! peuple ouvrier, chasse loin de toi la nuit, saisis avec amour et à bras tendus la lumière de la vérité pour détruire les ténèbres de la théologie et pour affranchir le monde par l'Anarchie libératrice. »

RAVACHOL

Kœningstein, dit Ravachol, exécuté à Montbrison le 10 juillet 1892, se présente à nous sous un double aspect. *Anarchiste*, il fait sauter les immeubles où habitaient MM. Benoit et Bulot. L'un avait présidé, l'autre avait requis dans l'audience des assises où deux anarchistes, Decamps et Dardare, avaient été condamnés. *Criminel de droit commun*, il assassine, pour les voler, les dames Marcou, le père Rivollier, dit le petit bon dieu des Béguins ainsi que sa domestique et l'ermite de Chambles. Il profane la sépulture de la baronne de Rochetaillée et commet un vol qualifié suivi d'incendie.



RAVACHOL

« Tu vois cette main, disait Ravachol à un complice, elle a fait autant de victimes qu'il y a de doigts. »

Ravachol, contrairement à la plupart des anarchistes, n'est pas un phraseur. C'est un homme d'action. Il médite un coup et l'exécute. C'est, nous déclare Bataille, un solitaire. Il préfère le fait à la glose et il opère en dehors des comités, des réunions et des bavards parce qu'il se méfie des oreilles indiscretes. Il répond de mauvais gré et d'une façon brève

et impatiente. Traduit pour les attentats de la rue de Clichy et du boulevard Saint-Germain devant les assises de la Seine, il lira une déclaration courte et nette, sans déclamations et sans littérature. Le jury le condamnera aux travaux forcés à perpétuité. Ce sont les jurés de la Loire auxquels on avait présenté Ravachol voleur et meurtrier, qui le condamnèrent à la peine de mort.

Ravachol, né à Saint-Chamond, a habité longtemps Saint-Étienne et a laissé dans le département de la Loire de pénibles souvenirs. On lui a imputé tous les crimes dont l'auteur est resté inconnu et on montre encore non sans effroi aux visiteurs les maisons où Ravachol commit ses attentats.

Ravachol n'a pas encore acquis sa triste célébrité. Il habite Saint-Étienne où il exerce la profession d'ouvrier teinturier. Non sans persévérance il est devenu un habile joueur d'accordéon, et tous les dimanches, son instrument sous le bras il se rend dans un café du cours Fauriel pour faire danser la jeunesse. Ces genres d'établissements abondent dans le pays. Jeunes gens et jeunes filles y lient connaissance et le soir arrivé, le cavalier accompagne sa danseuse par les rues sombres et mal éclairées... Et c'est ainsi, au clair de lune, que beaucoup de fiançailles ont lieu.

Ravachol, à l'imitation d'un poète anarchiste bien connu dans le pays de Forez, Célestin dit l'Abruti, a composé quelques chansons sociales qu'il débite à de rares amis en s'accompagnant sur l'accordéon. En voici une qui présage ses attentats futurs, et qui est intitulée :

LIBERTÉ. ÉGALITÉ. FRATERNITÉ.

Enfants de la même patrie
N'entendez-vous pas cette voix,
Qui crie à la Démocratie
Aux armes, contre les Bourgeois.
Combattons pour l'indépendance
Et, pour la sainte liberté,
Par l'effort de notre puissance,
Transformer la société.

Pour établir l'Égalité,
Il faut le cœur plein de colère,
Réduire les bourgeois en poussière,
Alors, au lieu d'avoir la guerre
Nous aurons la fraternité.

Pourquoi, faut-il sur cette terre
Nous trahir, quand nous devrions
Tous nous aimer comme des frères.
Nos maîtres font la désunion.
Chassons ces chefs autoritaires,
Fleurs de haine et d'iniquité,
Peuple, supprimons nos frontières
Au cri : vive l'Égalité.

Pour établir l'Égalité (etc.).

Sans doute Ravachol n'a pas l'envolée et la force de son maître Célestin lorsque celui-ci commettait ces vers farouches.

Patron, ta machine fracasse
 Les bras des meilleurs ouvriers,
 L'autre jour c'était ma carcasse
 Qu'on retirait des cendriers.

Pour satisfaire à tes caprices,
 J'ai dû remplir ton coffre-fort,
 Mais mon bras n'est plus assez fort,
 Plus assez fort !
 Vois ces robustes cicatrices.

Si tu me pousses au désespoir,
 Tu peux trembler quand vient le so

Depuis le temps qu'à l'encre rouge
 Tu marquas l'esclave indompté,
 Il va traînant de bouge en bouge.
 Suivi par ton rire éhonté,
 Partout, il offre ses services
 On l'éconduit d'un air moqueur.
 Homme sans foi, être sans cœur,
 Être sans cœur !
 Exerce tes lâches sévices.

Si tu le pousses au désespoir,
 Tu peux trembler quand vient le soir.

Toujours est-il, qu'il est curieux de comparer la chanson faite par le criminel alors qu'il était jeune et la déclaration qu'il lut à la Cour d'assises de la Seine.

La maison de M. Bulot, boulevard Saint-Germain, fut la première dynamitée. M. le conseiller Benoist recevait tous les jours des lettres anonymes ainsi conçues :

« C'est pas fini (*sic*). Je suis le père la Purge, pharmacien de l'humanité. A bientôt. Ton serviteur : Le Dynamiteur. »

Quinze jours environ après le premier attentat, une explosion se produisit dans l'immeuble qu'il habitait rue de Clichy.

« J'ai frappé M. le président Benoist, déclarera Ravachol :

1° Parce qu'il s'est montré trop partial dans le procès de Decamps et Dardare et qu'il a élevé la peine au maximum ;

2° Parce qu'il n'a prêté aucune attention aux violences exercées par les gardiens de la paix sur Decamps et Dardare qui avaient été laissés pour morts ;

3° Ma vengeance s'est portée sur M. Bulot parce qu'il avait requis la peine de mort contre un père de famille.

J'ai voulu faire comprendre à ceux chargés d'appliquer les peines qu'ils aient à être plus doux.

Quant aux victimes innocentes que j'ai pu atteindre je le regrette sincèrement. Je le regrette d'autant plus que ma vie a été pleine d'amertume.

L'anarchie veut faire de la société une grande famille où le plus faible sera protégé par tous, où

tous les biens seront en commun, où chacun pourra manger à sa faim.

Mon intention a été de terroriser pour forcer la société actuelle à jeter un regard attentif sur ceux qui souffrent.

On à tort de nous prendre pour des criminels, nous ne sommes que les défenseurs des opprimés. *J'ai dit ! »*

Puis Ravachol replie sa déclaration, la remet dans sa poche et s'assied.

Voilà qui indique un tempérament tout différent de ceux de Vaillant, d'Henry, de Caserio ou de Law. Ravachol est beaucoup plus sanguinaire et féroce. Il nous le montre surtout dans ses crimes de droit commun qu'il essaye de justifier par ses théories anarchistes. L'ermite de Chambles était, dit-il, un vieillard thésauriseur et inutile qui faisait obstacle au principe de la libre circulation des richesses.

« J'étais sans travail et voici quelles ont été mes pensées. Je suis dépourvu de tout. Personne n'est avec moi. Personne ne s'occupe seulement de savoir si j'existe ou si je n'existe pas. Il faut que je vive et je veux vivre. *Puisqu'ici chacun est pour soi, je n'ai pas à m'inquiéter quand mon ventre se serre des victimes que la faim me force à sacrifier pour le remplir.*

Une autre pensée m'est aussi venue. Quand j'aurai satisfait ma faim, je pourrai consacrer le surplus à la propagande de mes convictions que je ne puis faire prévaloir faute d'argent. »

Mais voici le bandit à l'audience où lui-même va nous raconter ses crimes.

« Avec aisance et désinvolture, il sourit en montrant les dents et fait des signes à ses amis qui sont dans la salle. L'œil fixe et brillant est étrange et perçant, la moustache est effilée, une raie irréprochable sépare les cheveux, la mâchoire est bestiale, l'expression de son visage plombé est commune. »

D'un air dégagé il commence :

« J'ai assassiné l'ermite vers midi. J'ai escaladé le mur de son jardin fracturé la porte de sa cave et pénétré par là dans la maison. Puis... — mais ce ne sont pas des choses bien agréables à raconter — j'ai trouvé l'ermite au lit. Je lui ai présenté un billet de cinquante francs en lui disant de prendre vingt francs pour dire des messes. Je voulais qu'il me fit voir son argent : « Je n'ai pas de quoi changer », me répondit l'ermite, et il fit mine de se lever. C'est à ce moment que je lui ai comprimé la bouche, cherchant à l'étouffer ; mais voyant que la mort ne venait pas assez vite, je lui ai enfoncé mon mouchoir dans la bouche, puis je suis monté sur son lit et je lui

ai serré la poitrine avec mon genou; un instant après il cessa de respirer. J'étais décidé à supprimer tous les obstacles pour me procurer de l'argent. L'ermite était un obstacle, je l'ai supprimé; lui mort, j'ai ouvert les meubles avec une bêche et tout fouillé.

Il cachait ses économies dans de vieux pots, dans des casseroles, dans des souliers hors d'usage. Il y avait à peu près vingt-cinq à trente kilogrammes d'or et d'argent dont j'ai fait un paquet laissant au moins mille francs sur le sol en gros sous. J'aurais bien voulu faire un autre travail. Celui-là a été assez désagréable pour moi! »

Le lendemain, pour emporter son butin, Ravachol prend une voiture, et, pour détourner les soupçons du cocher, il monte à l'ermitage en chantant. Un moment donné, craignant une dénonciation de ce jeune cocher, il se demande s'il ne va pas le supprimer. « C'est comme cela maintenant dans la vie du monde. » Puis pour dépister la police en faisant croire à son suicide, Ravachol lance dans le Rhône, aux environs de Lyon, un chapeau rond et une veste d'ouvrier renfermant le billet suivant :

« Camarades, ne voulant pas servir de jouet à la justice bourgeoise et las de voir inquiéter de braves compagnons à cause de moi, je prends le parti d'en

finir avec la vie. Mon seul chagrin est de n'avoir pu mettre en lieu sûr l'argent de l'ermite pour que d'autres puissent s'en servir dans l'intérêt de la cause.

Signé : RAVACHOL. »

Voilà la confirmation de ce que nous avancions tout à l'heure : Ravachol recouvrant ses crimes de droit commun du manteau de l'anarchie. Cependant il déclare dans une lettre adressée à sa maîtresse :

« Il y a des gens qui tuent des milliers d'hommes pour s'enrichir, moi, j'en ai tué un seul. J'étais décidé à me procurer de l'argent par tous les moyens possibles sauf par le travail. Comme nous serions tranquilles et heureux si l'on allait vivre tous deux à Dijon. »

Ravachol, malgré ce tempérament sanguinaire, avait l'esprit de famille très développé. Il faisait vivre sa mère, sa sœur, son jeune neveu et a servi de père à son frère cadet. Le dimanche il les conduisait lui-même à la messe et les quittait à la porte.

Ravachol mourut sans sourciller. Il apporta sa tête sous le couteau du bourreau avec « légèreté et courage » ainsi qu'il l'avait déclaré après le verdict qui le condamnait à la peine capitale.

QUATRIÈME PARTIE

LA VENGEANCE



C'est encore un puissant mobile des actes criminels. Il y a les rancunes collectives : ceux qui ayant eu à se plaindre d'un policier ou d'un magistrat font rejailir leur haine sur la police ou la magistrature tout entière. Par exemple Josserand qui, au cours de l'année 1910, tira plusieurs coups de revolver sur le président Flory.

Josserand écrivait :

« Ma haine s'étend à toute la magistrature, à toute la police en général. Si ma vengeance s'est exercée sur ce président, c'est le hasard seul qui en est cause. Je ne manifeste aucun regret de l'acte que j'ai commis. Je ne regrette qu'une chose, c'est d'avoir manqué mon coup, mais tout n'est pas perdu, car je recommencerai une fois libéré et si ce n'est pas sur un magistrat, ce sera sur tout autre employé de la police. Telle est mon intention. »

A côté il y a les vengeances individuelles, la haine féroce et tenace contre un individu déterminé. C'est ce qui a inspiré le crime de Collignon, ce cocher de

fiacre qui au mois de septembre 1855, alla tuer à l'hôtel où il était descendu, M. Juge, directeur d'une école normale de province. Ce dernier avait porté plainte contre les insolences dont il avait été l'objet de la part de ce cocher. Si nous rappelons cette affaire bien lointaine, c'est que le nom de Collignon est resté une épithète injurieuse qui s'adresse aux cochers impertinents.

C'est encore la vengeance qui a armé le bras de Liabeuf.

LIABEUF (1910)

L'AFFAIRE DE LA RUE AUBRY-LE-BOUCHER

Jeune ouvrier cordonnier qui sur le rapport de deux agents, fut condamné comme souteneur. Le 8 janvier 1910, Liabeuf qui avait juré de se venger, s'arma de brassards garnis de pointes, d'un tranchet et d'un revolver et attendit ses ennemis dans un bar de la rue Aubry-le-Boucher. Cerné par d'autres agents, Liabeuf se défendit et dans la lutte fit plusieurs victimes. Condamné à mort par les assises de la Seine, Liabeuf fut guillotiné le 1^{er} juillet 1910.



LIABEUF

Dans sa prison, d'une grosse écriture moulée, Liabeuf écrit ses mémoires. Fils de gens modestes, son père était accessoiriste et sa mère tenancière de la buvette au théâtre de Sainte-Étienne. Jusqu'à treize ans, Liabeuf fréquente l'école, puis il fait son apprentis-

sage d'imprimeur et de cordonnier. Entraîné par des camarades plus âgés, Liabeuf se rend complice de deux vols avant son entrée au régiment et il subit deux condamnations à quatre mois et trois mois de prison. Il était, dit-il, le moins coupable mais ses camarades qui étaient récidivistes s'étaient déchargés sur lui qui n'avait pas encore de casier. Il accepte ces condamnations qu'il a méritées. Mais son cœur se révoltera lorsqu'on l'accusera d'être un souteneur.

Cette condamnation lui fut infligée à Paris sur le rapport des agents Vors et Maugras. Était-elle justifiée ? Il est évident que Liabeuf fréquentait une compagnie de gens peu recommandables et de filles soumises. Lui-même dans ses mémoires raconte ainsi ses relations avec la grande Marcelle qui joua un rôle dans tout ce drame.

« J'avais un camarade qui vivait avec une fille soumise, amie de la fille Marcelle Pigeon. Voyant que je ne lui adressais pas la parole le premier, elle dit à sa camarade :

Vas trouver celui qui a le chandail blanc et dis-lui que j'ai le béguin pour lui et que je voudrais lui causer. Elle vint me trouver et me fit sa commission. Je me levais. Elle m'attendait sur le pas de la porte. Je la fis rentrer dans le bar et lui offris un verre ainsi qu'à sa camarade. »

Ce récit très simple, très naïf et qui ne manque pas

d'un certain pittoresque nous introduit dans le monde des filles soumises. Il nous évoque les bars où les Vénus du trottoir, leurs cheveux drapés en bataille, trônent en compagnie de leurs chevaliers servants, les bars où un relent d'alcool se mélange aux odeurs des pommades grasses et des parfums à bon marché. Mais rien n'indique que Liabeuf ait profité de la prostitution de sa maîtresse. Beaucoup d'agents pour obtenir la condamnation de gens qu'ils croient notoirement être des souteneurs n'hésitent pas à insérer dans leurs rapports qu'ils les ont vu recevoir de l'argent sur la voie publique, ou payer des consommations avec de l'argent pris dans le porte-monnaie d'une fille. En réalité, il est exceptionnel que le souteneur, méfiant de sa nature, reçoive des fonds ailleurs qu'au domicile commun. Il est donc possible que Liabeuf ait été la victime d'une erreur et de ses mauvaises fréquentations. Mais Liabeuf va plus loin et il écrit :

« L'erreur des agents n'est qu'une erreur *volontaire*, car ils voulaient se débarrasser de moi, prétendant que je faisais trop le crâneur. »

Le 14 août 1909 il est condamné à trois mois de prison, cinq ans d'interdiction de séjour et cent francs d'amende. Étant donné ses antécédents, il ne fait pas appel mais n'accepte pas cette peine d'un cœur léger. L'interdiction de séjour ne fut peut-être pas étrangère à sa rancune. Cette peine invraisemblable aboutit à re-

jeter sur la campagne et dans les petites villes les individus dangereux qui pourraient dans les grands centres où ils sont mieux connus être surveillés par la police. Elle empêche tout travail, tout relèvement.

C'est un perpétuel boulet que trainera le condamné qui voudra franchir la porte de l'atelier et qui aura toujours la porte de la prison ouverte devant lui.

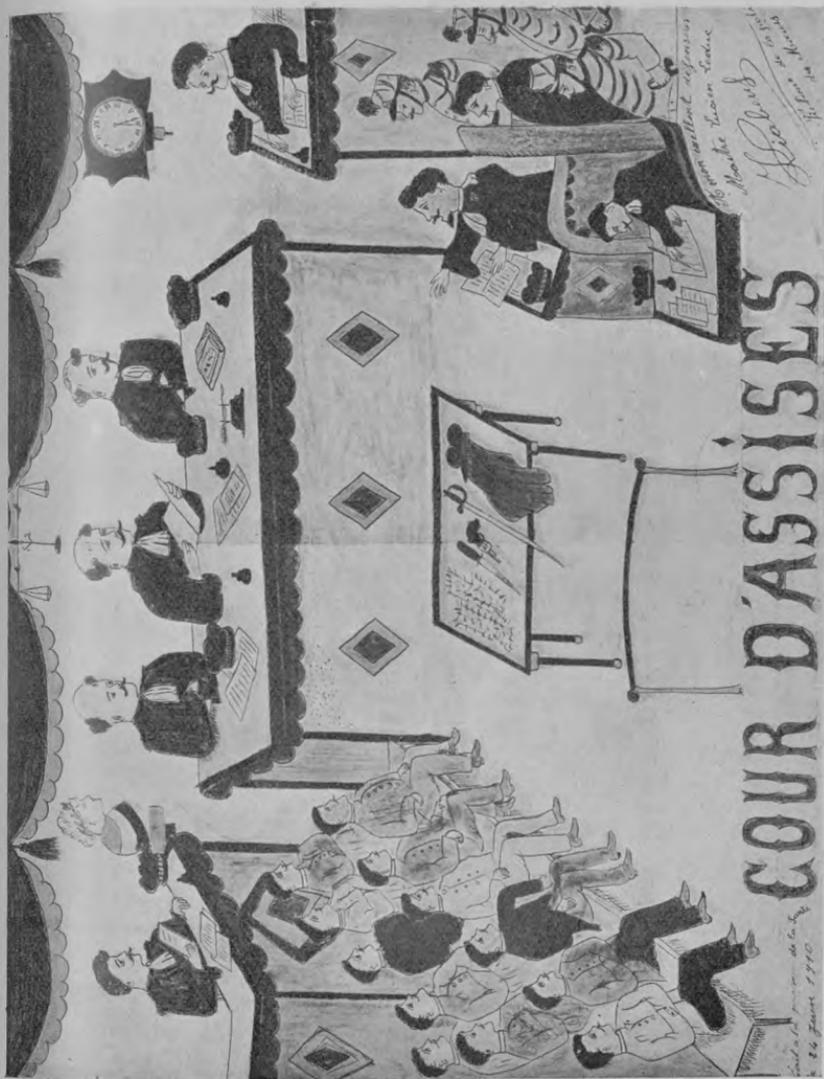
Toujours est-il que les idées de vengeance ne vont plus quitter Liabeuf.

« En travaillant, dit-il, je ne pouvais oublier l'idée de vengeance que je m'étais promis contre les deux agents qui m'avaient fait condamner innocent si bien que je ne savais pas ce que je faisais.

Je travaillais une paire de souliers parce que c'était mon métier, mais je n'avais pas la tête à mon travail.

Je m'étais fait embaucher chez un patron sous le nom de Ravinet, pour dépister la police, si bien que je ne vivais plus. J'étais comme un fou ne songeant qu'à me venger, car il faut vraiment être le dernier des lâches pour m'avoir arrêté et fait condamner, sachant que j'étais innocent, tout simplement parce qu'il leur déplaisait que je fasse le crâneur, comme ils ont dit. »

Et c'est en vain que le cordonnier cherche du travail. Ses stratagèmes sont éventés, il est reconnu, con-



Dessin exécuté par Liabeuf dans sa prison.

damné à un mois de prison pour infraction à l'interdiction de séjour. Toujours il est sur le qui-vive. Alors qu'il était coté comme un excellent ouvrier, son travail laisse désormais à désirer. Aussi coûte que coûte Liabeuf veut se venger et en finir avec cette insupportable existence.

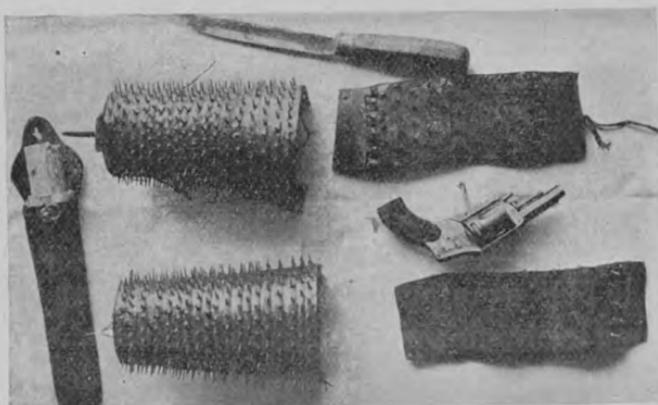
C'est dans les mémoires du condamné, divisés en très brefs paragraphes, que nous trouverons le récit de son crime.

Préparatifs de mes armes.

« Durant tout mon séjour en prison, j'avais déjà songé à la manière de m'y prendre pour pouvoir lutter le plus avantageusement possible, car je pensais bien avoir affaire à plusieurs ennemis à la fois et l'idée de me faire des brassards garnis de pointes m'est venue en prison en pensant aux colliers de chiens garnis également de pointes. Je pensais qu'il serait difficile de mettre la main sur moi étant couvert de ces engins. A ma sortie de mes trois mois de prison, je m'en fabriquais une paire qui sont les plus petits. Quant aux grands brassards, je les fabriquais chez mon patron, rue de l'Oreillon, pendant ses absences. Les ouvriers étonnés me demandaient pourquoi c'était faire. Je leur répondais : c'est pour carder les matelas. J'ai mis environ quatre jours pour les terminer. Pendant ce temps j'avais donné

un tranchet à aiguiser jusqu'au bout en recommandant qu'il coupe bien, que je ne regardais pas au prix. J'ai acheté mon revolver au marché de Bicêtre, le dimanche 2 janvier. Je l'ai payé dix francs. »

Et maintenant voici la soirée tragique, la soirée qui coûta la vie à un agent et où plusieurs autres furent



Les armes de Liabeuf.

grièvement blessés. Il est évident que c'est aux seuls agents Vors et Maugras que Liabeuf voulait s'attaquer, et c'est par suite d'une série de circonstances que d'autres trouvèrent la mort.

La physionomie de Liabeuf à l'audience pendant la déposition de ses ennemis était du reste caractéristique. Jamais visage humain ne refléta l'expression d'une haine plus tenace et plus féroce. Liabeuf se repliait sur lui-même derrière le box des accusés dans l'attitude d'un

fauve prêt à bondir sur sa proie, ses yeux lançaient des éclairs et toute sa figure était crispée par la colère.

Le chapitre consacré à son crime est intitulé :

Le 8 janvier 1910.

Ce jour-là Liabeuf, descendu dans la matinée des hauteurs de Belleville, battit toute la journée la plaine Saint-Merri à la recherche de ses ennemis. Après s'être fait régler par son patron, il ajuste ses brassards sur le pont du canal qui traverse la rue du Faubourg-du-Temple. Remarqué par le gardien éclusier, il jette sa pèlerine sur ses épaules et gagne le IV^e arrondissement où il compte trouver les deux agents « qui l'ont fait condamner innocent ». Il les cherche de dix heures du matin à cinq heures du soir. Rencontrant Marcelle Pigeon, il lui offre un verre au 12, rue Aubry-le-Boucher.

« Il pouvait être environ six heures, écrit alors Liabeuf. Pendant le temps que je restais au café, j'appris qu'il y avait des agents de la Sûreté qui m'attendaient à la porte. Je m'informais de leurs noms et on m'apprit que c'était Bouledogue et Perroquet. Je répondis : Ce n'est pas eux que je cherche, je ne les toucherai pas. »

Les agents sont connus dans les milieux spéciaux qu'ils surveillent sous des surnoms. Le plus souvent, en

effet, on ignore leur nom véritable. Mais il est intéressant de noter que dans toute collectivité le surnom tient une grande place, que ce soit dans les internats, dans les écoles, au régiment ou dans les réunions de criminels. Le surnom sera une vengeance innocente contre le supérieur dont on critiquera ainsi tel ou tel défaut, tel ou tel trait physique ou moral. Il s'imposera aussi à un camarade, et sera tantôt grotesque, tantôt glorieux. Ainsi les deux agents Vors et Maugras étaient connus sous le nom de « Beau Gosse » et « la Flûte ».

On peut voir aussi dans ce passage que la vengeance de Liabeuf n'était pas une vengeance collective contre les agents; qu'il ne voulait pas tuer n'importe quel agent, mais uniquement s'attaquer à ceux qui lui avaient valu sa condamnation.

« Avant de partir, poursuit Liabeuf, je m'informais où ils étaient à seule fin de les éviter. J'appris qu'ils se tenaient au coin de la rue Quincampoix. Je me suis dit: Pour les éviter, je vais prendre la rue Saint-Martin. Je n'avais pas fait dix mètres que j'entendis courir derrière moi, Je me retournais brusquement et apercevant Bouledogue et Perroquet qui venaient sur moi de toute évidence pour m'arrêter, je jetai ma pèlerine en arrière et les attendis de pied ferme. Perroquet le premier voulut me saisir, mais il se piqua aux pointes de mes brassards. Au même moment je lui portai un coup de crosse de revolver et il lâcha prise, et Bouledogue s'élançant sur moi

voulut me saisir, mais il se piqua à mes brassards. Au même moment, Bouledogue se mit à crier.

Des sergents de ville arrivaient au pas de charge et sabre au clair. C'est au même moment que je frappai comme je pus avec mon tranchet sur Perroquet et sur Bouledogue. A la suite de cette lutte qui se passa comme un changement à vue, je fus acculé et obligé d'entrer dans une allée du n° 4 de la rue Aubry-le-Boucher. Au même moment des agents entrèrent sabre en avant et je fus touché à la poitrine. Je tombai sur les marches de l'escalier. Je fus désarmé de mon tranchet, mais je tenais toujours mon revolver de la main droite. J'entendis alors un sergent de ville qui criait : « Vous pouvez entrer, il est désarmé. » C'est alors que Bouledogue et un ou deux sergents de ville rentrèrent pour m'arrêter. C'est à ce moment seulement que je fis feu deux fois sur Bouledogue. L'on me porta un coup de tranchet à la poitrine. Je perdais mes forces, et la respiration me manquant, j'abandonnai la lutte. J'affirme que je n'ai fait usage de mon revolver qu'ayant le sabre dans la poitrine. »

Voici le récit, rapide, sans phrases, sans détails inutiles. Liabeuf est tout d'une pièce. Il a été attaqué, et s'est défendu. C'est un homme d'action. Il ne regrette rien. Une seule idée le domine, et sur tous les tons il répétera : Je ne suis pas un souteneur. Je n'ai jamais

été un souteneur. Aux assises, en prison et jusque sur la guillotine, il fera entendre ce *leit motiv* non sans une certaine noblesse.

Le 4 juin 1910 il écrit de la Santé à son défenseur la lettre suivante :

« CHER MAÎTRE,

Après avoir bien réfléchi à tout ce que vous m'avez dit à votre dernière visite, je me suis décidé à ceci : c'est que je me refuse une fois pour toutes à signer mon recours en grâce, car si je le signais, cela ne serait-il pas en quelque sorte comme si je demandais pardon de l'acte que j'ai commis, et à mes yeux cela serait déchoir vis-à-vis de ceux qui ont causé ma perte, de ces agents sans aveux qui profitant de ce qu'ils sont assermentés (1) m'ont accusé lâchement et faussement, sachant que je ne pourrais pas lutter à armes égales avec eux et n'ont pas eu la franchise de revenir sur leurs fausses et infâmes dépositions qu'ils avaient forgées de toutes pièces pour me perdre.

Comme je vous l'ai dit, je ne demande pas de pardon ; tout au plus un peu de pitié de la part des personnes intelligentes et humanitaires qui me comprendront, et soyez persuadé, cher maître, que malgré

(1) Liabeuf commet ici une erreur. Les gardes de Paris sont assermentés, mais les gardiens de la paix ne le sont pas.



Le Rêve de Liabeuf.

(Dessin exécuté par le criminel dans sa cellule de la prison de la Santé.)



tout ce ne sera ni ma condamnation à mort, ni même mon exécution qui fera que j'aurai été un souteneur.

Recevez, cher maître, de celui qui reste votre humble et dévoué serviteur, l'assurance de mon plus profond respect.

J. LIABEUF,

Victime de la police des mœurs. »

Et dans toutes ses lettres se retrouvera cette préoccupation dominante dans ses écrits, dans ses dessins, dans ses propos, sur les murs de sa cellule, etc. « Soyez persuadé, écrira-t-il encore, que malgré que je sois à ma dernière heure, je vous affirme et je proteste encore de mon innocence de souteneur et que ce n'est ni ma condamnation à mort, ni même maintenant l'heure de mon exécution qui fera que j'aurai été un souteneur. Cette phrase figure au-dessous d'une guillotine dessinée par lui, car Liabeuf avait tapissé sa cellule de dessins. Dans ces croquis, il se représente toujours armé de ses brassards. L'un dépeint une scène de cirque. Des souteneurs et des filles regardent Liabeuf environné d'agents des mœurs qui fait sauter M. Lépine dans un cerceau. Un autre représente l'évasion de Liabeuf en ballon, puis c'est la Cour d'assises, croquée d'une façon naïve et amusante. Les brassards sont sur la table des pièces à conviction. C'est encore Liabeuf revêtant son armure rue Aubry-le-Boucher.

Tous ces dessins indiquent que le criminel a conçu un certain orgueil de la publicité faite autour de son acte.

Lorsque son défenseur eut fait une suprême démarche auprès du Président de la République et qu'il faisait espérer à Liabeuf que sa grâce pourrait intervenir, « Mais alors, répondait Liabeuf, si je suis gracié, est-ce que ma condamnation de souteneur disparaît ? » Cela seul l'intéressait. Entre la mort et cette condamnation infâme, Liabeuf eût choisi cent fois la mort.

Nous voici au 1^{er} juillet 1910, jour de l'exécution de Liabeuf et avant de partir pour la guillotine, extraordinaire de calme et de sang-froid, il écrivit à sa mère pour lui adresser un dernier adieu. La pauvre femme, morte le 8 avril 1911, désira être inhumée avec toutes les lettres qu'elle possédait de son malheureux enfant.

La Santé, le 1^{er} juillet 1910.

« PAUVRE MAMAN,

« Ma dernière heure étant arrivée, je te laisse cette mèche de cheveux et te demande encore pardon ; mais rassure-toi. Je ne suis, par mon crime, qu'une victime de la police des mœurs et même maintenant que je pars sur l'échafaud, je tiens à te dire que ce ne sera pas toujours cela qui fera de moi que j'aurais été un souteneur.

Je termine donc, chère maman, en te demandant encore pardon ainsi qu'au tonton et à mon frère.

Adieu, car je suis pressé. Je te quitte. On m'attend. Je sais que tu pardonneras à ton pauvre enfant qui est une victime des dépositions mensongères des agents des mœurs.

J. LIABEUF. »

Quelques instants après une dernière protestation au pied même de l'échafaud, le couperet tombait sur la tête de cet obsédé par l'idée fixe et l'interdiction de séjour.

CINQUIÈME PARTIE

LA FEMME

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT



AFFAIRE EYRAUD ET GABRIELLE BOMPARD

ASSASSINAT DE L'HUISSIER GOUFFÉ

Nous n'étudions pas ici le crime passionnel auquel nous réservons une étude ultérieure et qui révèle des mentalités sensibles et nerveuses, mais en somme normales poussées au crime par une débâcle sentimentale quelconque. Nous voulons examiner l'influence de la femme dans un crime commis à deux. L'affaire Eyraud et Gabrielle Bompard en est certainement le plus frappant exemple. Leur crime est trop

connu pour qu'il soit utile d'y consacrer un long commentaire. En 1890 un huissier de Paris, nommé Gouffé, fut attiré dans un guet-apens par une fille Gabrielle Bompard et pendu dans l'alcôve par l'amant de cette fille, un nommé Eyraud. Le cadavre mis dans une malle fut précipité dans un ravin aux environs de Lyon. Les coupables furent arrêtés en Amérique après de multiples péripéties. Gabrielle se faisait passer pour la fille d'Eyraud sous le nom de Berthe et avait quitté son pseudo-père avec un compagnon de voyage, l'explorateur Garanger, Eyraud voulait faire de Garanger une nouvelle dupe et Gabrielle, un nouvel amant. Gabrielle Bompard fut condamnée à vingt ans de travaux forcés et Eyraud, condamné à mort, fut exécuté le 3 février 1891 sur la place de la Roquette.

Voilà en deux mots toutes les phases de cette cause célèbre dont les mobiles et les personnages vont seuls nous intéresser désormais.

EYRAUD ET GABRIELLE BOMPARD

CHAPITRE PREMIER

LES ACTEURS, EYRAUD ET GABRIELLE BOMPARD RACONTENT LE CRIME COMMIS SUR L'HUISSIER GOUFFÉ.

Le mobile du crime : l'amour exaspéré d'Eyraud pour Gabrielle Bompard. Eyraud est un débauché. Il aime la femme, il aime le vice. Il a rencontré en Gabrielle Bompard la femme qui le retient. Il sera prêt à toutes les compromissions pour la conserver. Il consentira au partage. Peut-être même profitera-t-il du produit de la prostitution de sa maîtresse, mais il ne pourra supporter l'idée d'en être séparé. Leur situation pécuniaire devenant de plus en plus difficile, il n'hésitera pas à commettre un crime pour se procurer des fonds. C'est ce qui résulte très



EYRAUD

clairement des documents que nous avons rassemblés sur ce drame. Eyraud est un grand gaillard déplumé, à la barbe courte et sale, le type, ajoute Bataille, de l'agent d'affaires, ergoteur et crasseux. Il est né le 30 mai 1843, à Saint-Étienne ; il fait la campagne du Mexique où il déserte devant l'ennemi. Il épouse une honnête femme qui lui apporte 40.000 francs de dot. Il s'établit distillateur à Sèvres, fait faillite et se ruine en débauches. Il s'associe avec un commissionnaire dont il dévore la commandite par ses gaspillages et ses infidélités. Réduit à vivre d'expédients, il va jusqu'à menacer sa mère de mort pour en obtenir de l'argent. C'est à ce moment qu'il rencontre à Paris, Gabrielle Bompard. Cette jeune fille a vingt ans de moins que lui. Son père, marchand de métaux à Lille, vit avec une gouvernante sur un pied d'intimité suspect. Gabrielle fait son amie de cette femme. Nature indisciplinée et vicieuse, elle est renvoyée de toutes les pensions. Placée au Bon-Pasteur d'Arras, elle noue plusieurs intrigues dans sa ville natale, puis arrive à Paris, et ses parents, lassés de sa conduite, se désintéressant d'elle, elle a recours pour vivre au libertinage.

C'est à ce moment une petite femme blonde et mince, au visage vicieux et dont le nez retroussé est insolemment provocateur. Cette jeune fille, qui personnifie la débauche, captive et retient le débauché Eyraud, l'homme à femmes et à passions. Voici plusieurs passages de lettres datant de la première jeunesse de Gabrielle Bompard qui nous dépeindront sa nature mieux que tous les commentaires.

Passage d'une lettre écrite le 17 octobre 1888 à l'ami d'un de ses amants :

« Si j'avais voulu des amants, il ne m'en aurait pas manqué. Libre d'en avoir, je n'en veux pas. La souffrance me suffit. Mon père, heureux d'avoir trouvé une raison pour me faire disparaître et rester libre dans ses débauches ne veut plus entendre parler de moi. Je veux lui prouver toute ma reconnaissance et dans quelques jours, vous comme tous les autres, recevrez le récit exact de sa vie et de ses débauches. Il faut bien que je me blanchisse puisqu'on me salit. Puisque je m'éroule, qu'il s'éroule avec moi. »

Et à un autre ami, le 9 juin 1889, Gabrielle écrit :

« Mon but est de me venger contre monsieur mon père et sa chère maîtresse qui grâce à des intrigues a réussi à me faire disparaître pour devenir complètement sa maîtresse. Elle a dû vous raconter des histoires. Je vous écris, afin que si l'occasion s'en présente, vous la confondiez avec ses mensonges. Elle m'a conduit jusqu'à Arras pour être plus sûre que je ne reviendrais pas à Lille... »

Gabrielle se méconnaît-elle et se prend-elle pour une victime ? Point. Elle-même nous apporte la preuve contraire. Elle a rencontré dans un jeune homme du pays

une proie facile. Ce jeune homme va jusqu'à lui proposer le mariage et elle lui écrit le 13 février 1889, cette lettre très caractéristique qui nous montre qu'elle connaît fort bien sa nature.

« L'homme qui voulait faire la folie de m'épouser, mérite un meilleur sort, c'est-à-dire une *meilleure femme...* »

Et plus loin :

« Ma méchanceté a disparu et bien d'autres avec elle. Je suis devenue comme la vipère à qui l'on a arraché la langue. *Je ne mords plus.* Ne craignez donc pas mon intention de vous faire une *nouvelle méchanceté*. Non, cent fois non. J'ai trop regretté celles que je vous ai faites. Je me suis punie. Si je pouvais tout vous dire, vous ne pourriez pas le croire, car personne, pas une femme n'aurait fait ce que j'ai fait et ce que je fais encore. Quand j'aurai assez expié et que je ne me sentirai plus la force de lutter, eh bien ! nous ne serons plus aussi éloignés que nous ne le sommes aujourd'hui, que vous me haïssiez ou non. A qui la faute ? A vous. J'ai peut-être tort. Je m'éloigne du bonheur, de celui que l'on peut espérer dans *ce monde infernal*, mais peu m'importe. On ne vit qu'une fois. *Pourquoi ne vivrait-on pas comme on le désire ? Vie de caprices qui passent*

comme les jours. Que m'importe, il arrivera ce qui voudra. »

Voilà donc une association criminelle de formée. La femme vindicative, menteuse et dénuée de sentiments ; l'homme, besogneux, sans scrupules et pétri de vices. Gabrielle retient Eyraud que rien n'avait pu retenir jusqu'alors. Elle sera l'intellectuelle du crime. Plus intelligente, elle amorcera l'huissier. En badinant, elle lui passera le nœud coulant autour du cou. Eyraud sera le bras qui exécute. Il sera aussi celui qui portera seul le poids du crime commis à deux.

Et maintenant voici l'attentat raconté par l'homme et par la femme : Un mémoire de Gabrielle pour se justifier et faire retomber le crime sur le seul Eyraud ; un mémoire d'Eyraud adressé de New-York à M. Goron, chef de la Sûreté. Ce sera une excellente occasion d'analyser le mensonge comparé chez l'homme et chez la femme.

Mémoire de Gabrielle Bompard.

« On m'accuse, ou plutôt on me croit complice de Michel Eyraud. Si j'avais su plus tôt ce que je sais aujourd'hui, je n'aurais pas tardé aussi longtemps à parler pour me défendre, n'étant pour rien dans cette affaire. »

De suite c'est la négation absolue, la négation en

bloc, Gabrielle n'a rien fait. C'est une pauvre petite victime. Ce récit, la femme le répétera sans hésiter, et comme elle a eu soin de se mettre absolument hors de cause, elle ne risquera pas de se couper ou de se contredire. La femme sait beaucoup mieux mentir que l'homme, car elle ne cherchera ni la logique, ni la concordance. Elle s'en tiendra obstinément à sa version primitive et bien expert sera celui qui l'en fera démordre. Devant toutes les invraisemblances, devant toutes les erreurs qu'on lui mettra sous les yeux, elle se cantonnera dans son premier récit, ajoutant : « C'est comme cela, je n'y puis rien faire. » Elle prendra une moue boudeuse si vous ne la croyez sur parole, évitera les questions par trop précises et finalement refusera de répondre.

Nous verrons que l'homme, au contraire, cherchera à faire concorder les différents détails et à donner un récit logique. Les objections le troubleront. Il changera alors sa version première et, poussé à bout, en arrivera aux aveux.

Examinons donc d'un peu plus près le récit de Gabrielle :

« Le 23 ou 24 juillet, Eyraud me dit : « J'ai trouvé une bonne affaire. On va m'avancer des fonds et je vais entreprendre un grand voyage en Amérique. M'accompagneriez-vous ? » Je lui demandais des explications. Il me répondit qu'il n'aurait pas tous les bénéfices ayant deux associés, mais que malgré cela il gagnerait beaucoup. »

Aussi après un diner, Eyraud qui attendait son so-disant bailleur de fonds, envoie Gabrielle faire des courses. Ce financier, il ne pouvait le recevoir chez lui, car sa femme était trop ennuyeuse et voulait toujours tout savoir.

« En rentrant, une heure après, il avait l'air d'un fou. Il pleurait. Il me fit une scène de désespoir à laquelle je ne comprenais rien. J'ai distingué le nom de sa fille. Puis il s'est mis à boire jusqu'à ce qu'il soit complètement gris. »

Le lendemain, toujours d'après le long mémoire de Gabrielle, le départ a lieu. A la gare de Lyon, Eyraud cause à deux messieurs qu'il a déjà vus la veille. Ce sont les fameux homme brun et homme blond que la fille Bompard désigne comme les complices probables d'Eyraud. A Lyon, en descendant les malles, Gabrielle voit avec stupeur deux grandes taches de sang sur l'une d'elles.

« Eyraud arrivait au même moment. Comme un fou, il se jeta par terre et avec sa jaquette, il essuya par terre. Puis il me tira en disant : Sauvons-nous. Je suis perdu. Il me jeta dans la voiture. J'ai cependant eu le temps de voir que les deux garçons d'hôtel avaient du sang sur leurs tabliers. Il lança son cheval au galop. Je le suppliais de me dire ce que

c'était. Pour toute réponse il sortit un revolver et m'en menaça si je bougeais. »

Eyraud retrouve alors son complice, l'homme blond.

Il se débarrasse de la malle en la lançant dans un ravin. Et il consent enfin à donner à la pauvre Gabrielle quelques explications.

« Nous voulions simplement l'argent. N'ayant pu réussir, il a fallu se débarrasser de l'homme qui pouvait nous compromettre. Celui qui était dans cette malle est G... que vous avez vu plusieurs fois. Si je vous ai emmené, ajoute Eyraud, c'est parce que vous seule pouviez me sauver. Quand on tue par jalousie, on est généralement acquitté. Mais si c'est par chantage je serais certainement condamné et ma famille serait déshonorée. Je ne veux pas que ma fille sache que son père est un assassin.

Et maintenant vous ne pouvez plus reculer. La malle vous appartient. On vous a vu avec. Vous êtes ici avec nous. Vous n'avez plus qu'à vous résigner si vous ne voulez pas avoir le même sort. »

Gabrielle se confie alors aux parents de son amant qui la supplie de se taire pour ne pas ruiner leur commerce. Et c'est sa bonté et son humanité dont elle est aujourd'hui la première victime qui expliqueront son long silence.

« Ils m'ont fait une scène de désespoir impossible à décrire et je me suis laissée toucher. Je ne craindrais pas de répéter en face d'Eyraud ce que j'écris ici. Où est-il maintenant ? Je l'ignore. Il a toujours juré, cependant, qu'il ne se laisserait pas arrêter pour sauver l'honneur de sa fille. »

Ce mémoire romanesque, écrit d'une petite écriture fine, pointue et lâche, est daté du 23 janvier 1890.

Le thème en sera répété pendant toute la durée de l'instruction avec un luxe de détails inouï.

Des précisions dans les faits que Gabrielle peut seule affirmer ; du vague et de la confusion dans les renseignements portant sur autrui : sur la scène du crime qu'elle ignore, sur les complices, un homme brun et un homme blond à peine entrevus. Dans une autre affaire, plus récente, il s'agissait d'une femme rousse. Ce conte est suffisamment flou pour que Gabrielle Bompard glisse entre les doigts des magistrats instructeurs et espère un moment être mise hors de cause. Et lorsqu'elle sera confondue, elle trouvera vite un autre système de défense. Ce sera l'hypnotisme. Elle aura été l'instrument inconscient, l'aide sans volonté de son amant avide et criminel qui lui a pris à la fois son corps et son âme. Ses mensonges donneront une telle impression de sincérité que le professeur Liégeois, de Nancy, un fervent de l'hypnotisme, acceptera ses récits et viendra devant la Cour d'assises appuyer de son crédit des propos sans consistance.

*
* *

Voyons en second lieu le récit plus violent, d'Eyraud. Ses dénégations sont plus brutales et ses mensonges sont moins habiles. Eyraud arrivera vite à une confession complète. Il sera franc devant les Assises. Il a perdu la partie. Il est prêt à payer de sa tête. Ses aveux seront sans réticences. Il ne s'attardera pas à raconter au juge d'instruction puis ensuite au jury des sottises inutiles et niaises.

De New-York, le 7 janvier 1890.

A M. Goron, chef de la Sûreté à Paris.

« MONSIEUR GORON,

« Depuis déjà trois mois, je me trouve par la fatalité, compromis dans une affaire où je ne comprends absolument rien, et pourtant, les coïncidences m'accusent, et même me condamnent. Je suis parti le jour de la disparition de mon ami Gouffé. Une malle, achetée par moi, est celle, d'après les dépositions, qui a transporté le cadavre. Que dire, mon Dieu. Tout cela est frappant jusqu'à l'évidence et tous les journaux me traitent comme un assassin. Ah! monsieur, que je souffre, que de douleur pour ma pauvre famille et tout cela pourtant n'est que le fait de la fatalité. Je suis absolument innocent,

comme je vais le démontrer et vous le prouverai surabondamment bientôt devant votre tribunal. Il faut que la lumière se fasse sur cette affaire. Oui, monsieur, je ne suis ni complice, ni l'assassin et ne connais rien de l'affaire que par les journaux. Je vous le jure. J'étais ami avec M. Gouffé. C'était mon huissier. J'ai fait avec lui la petite fête. Croire que je l'ai assassiné, mais pourquoi ? La veille nous étions ensemble au café. J'estimais beaucoup Gouffé. Pourquoi aurais-je fait disparaître cet ami ? Peut-être parce qu'il couchait avec Gabrielle Bompard. Mais hélas, tout le monde y couchait et s'il fallait que je les tue tous, j'aurais eu du courage. Voilà un petit aperçu des amants qu'elle a eus à ma connaissance (suit une liste de noms et d'adresses) ainsi que tous ceux qu'elle avait dans la rue. Vous me direz : Ah ! la fatalité. Je me suis laissé prendre. Je la pardonnais. Elle disait que tout était faux et me faisait des démonstrations d'amour à faire perdre la tête.

Il pourrait exister l'appât de l'argent, mais je savais qu'il était avare et n'avait jamais un sou pour payer les consommations quand nous sortions. — Alors quoi ?... Sa montre... ses bijoux... — Mais, croyez-le bien, si j'avais voulu devenir canaille je pouvais bien mieux faire sans devenir assassin.

Vous pourrez dire : Mais comment, vous, sans argent aviez-vous une maîtresse ? Je dois l'avouer. Je suis un misérable, un criminel, un lâche. La chair

est faible. J'avais trouvé Gabrielle si malheureuse. Je la croyais si digne de pitié que je ne pouvais me résigner à la voir mourir de faim. Je me suis trompé sur cette vipère, mais j'étais confiant dans mon étoile. »

Après une autobiographie peu digne d'intérêt où Eyraud raconte confusément ses mauvaises affaires, l'achat d'une malle pour Gabrielle, malle qui a disparu et que depuis il n'a jamais revu, l'auteur de la lettre ajoute :

« Mes relations avec Gabrielle étaient presque nulles, n'ayant plus d'argent, quoiqu'elle n'en ait jamais eu beaucoup de moi, et puis j'avais beaucoup appris sur son compte. Je lui avais administré plusieurs corrections, mais elle était incorrigible. Vers le 20 août elle arriva toute joyeuse, me jurant que dorénavant elle me serait fidèle. Elle arriva à Liverpool avec deux malles brisées qu'elle avait avant. Je lui dis : « Qu'as-tu fait de la grande malle que je t'ai achetée ? » Elle me répondit tout naturellement : Ce grand bahut, je l'ai vendu presque aussi cher que tu l'avais payé. J'avais besoin de fonds. »

Voilà la disparition de la malle expliquée sans charger en rien sa complice qu'il aime et qui pourrait lui nuire. Malgré sa colère et les insultes qu'il lui adresse,

colère provoquée par l'abandon de Gabrielle, Eyraud nie sa participation au meurtre de Gouffé sans mettre qui que ce soit en cause. Gabrielle n'intervient en rien. Il n'y a plus ni homme noir, ni homme blond. C'est le hasard, ce sont les circonstances qui accusent Eyraud. Il est innocent. Tout ceci est inexplicable. C'est à la police à donner la clé de l'énigme. C'est dans son voyage, en lisant un journal français, qu'Eyraud apprend avec stupeur qu'on le soupçonne de la mort de Gouffé.

« J'en fis part à Gabrielle. Elle rit aux éclats. J'étais fou de douleur et elle riait. Je pleurais comme un enfant nuit et jour. Je pensais à ma fille et à ma femme. Elle me consolait en me disant : « Ne crains rien, la lumière se fera ! »

Ah ! que je souffre. Je voudrais mourir. Mais avant, il faut me justifier, car la vie je n'en veux plus. Ah ! de grâce, à genoux ! ne tracassez pas ma pauvre femme, ma bonne fille. Ça me tue. J'ai été lâche, mais pas assassin. C'est pour cela qu'il faut que je revienne.

Je tiens absolument à rentrer en France me justifier. J'ai dans ma vie commis de grandes fautes. J'ai oublié souvent mon ménage. Pourtant ma femme est un modèle de vertu et de probité. Ma fille, monsieur, c'est un ange. Ah ! que je souffre !... »

Et Eyraud termine ainsi en donnant son opinion sur sa complice :

« Je ne crois pas Gabrielle coupable. Le malheur de cette créature, c'est qu'elle ment trop et a toujours une douzaine d'amants. Je m'engage aussitôt Gabrielle en France à y revenir seul, et libre, je me présenterai chez vous. Mais une prière : pas de menottes. C'est la seule raison pour laquelle je ne vais pas chez le consul. Je vous quitte et me prépare à bien me cacher, car je comprends que vous allez me chercher, mais je rentrerai seul et libre. »

Tel est le récit d'Eyraud qu'il est intéressant de comparer à celui de Gabrielle. Nous devons maintenant au lecteur la preuve du violent amour fait tout de sensualité qu'Eyraud professait pour sa complice. Cette preuve nous la trouverons dans les lettres éperdues qu'il adressa à Gabrielle et les lettres pleines d'une colère haineuse destinées à l'explorateur Garanger qui avait enlevé l'élue de son cœur, Gabrielle aux multiples amants.

CHAPITRE II

L'AMOUR D'EYRAUD POUR GABRIELLE BOMPARD.

Sous le nom de Berthe, et se donnant comme la fille d'Eyraud, Gabrielle était partie avec l'explorateur Garanger. C'était une connaissance faite pendant leur fugue. Garanger avait dit à Eyraud être envoyé au Tonkin par le ministre des Affaires étrangères pour la délimitation des frontières.

Eyraud, écrivant au consul de France à New-York, dépeint ainsi la fugitive :



GABRIELLE BOMPARD

« Elle a vingt ans.
Elle est petite. Maintenant, elle a les cheveux rouges
et coupés en garçon.

Ce départ consenti par l'amant devait durer peu et Gabrielle devait rejoindre Eyraud. Lorsque celui-ci a conscience qu'elle l'a définitivement abandonné, il lui écrit cette lettre, pleine d'amour, de naïveté et de lâcheté à la fois. Le désir de revoir Gabrielle, la hantise de ses caresses et la peur de la solitude lui dictent les lignes suivantes. Il menace, il raille, puis enfin, éternel pantin de l'amour, il supplie et il pleure. Il est prêt à toutes les compromissions pour conserver une miette de son bonheur.

New-York, 29 décembre 89.

« MA CHÈRE BERTHE,

« Quel malheur a-t-il bien pu arriver ? Que d'inquiétude ! Depuis trois jours ici et tu n'es pas venue à New-York. J'avais un vague pressentiment qu'un grand malheur m'attendait.

Je ne vis plus depuis trois jours. Je ne dors plus ni ne mange.

Es-tu malade ? Es-tu morte ? As-tu disparu ?

Quoi enfin ? Je lis tous les journaux. *M. Garanger aurait-il abusé de toi ?* Il faut que je sache et comme les distances sont longues, je veux bien attendre fin janvier. Mais, si à cette époque je ne sais rien, je profiterai de nos bonnes relations avec le chef de police de Paris. Je lui expliquerai que tu es partie le 7 décembre et que depuis je n'ai pas de nouvelles.

Ah ! Berthe, ne me laisse pas mourir de désespoir. Je suis fou. Si fin janvier tu n'es pas avec moi, en écrivant à Paris, je me détruirai. Tu sais tout ce que j'ai fait pour toi, ce que tu avais juré et je crois que tu es partie avec Garanger. C'est une infamie de plus que tu as commise à mon égard. Je n'ai plus que toi. Tu le sais et tu m'abandonnes. Ah ! tu seras bien punie si tu ne reviens pas. Je le jure sur la tête de celle que j'aime le plus au monde.

Je partirai demain pour un climat plus doux. Ici je ne puis plus vivre. Le froid me tue.

Tu vois, je suis aussi calme que je puis l'être, quoique très malade. Reporte-toi bien en arrière et juge toi-même ton action.

Si tu aimes Garanger, *vous resterez ensemble ; mais je veux être avec vous*. Sans cela tu sais ce qui arrivera. Réfléchis bien.

Ah ! Berthe, ne me laisse pas mourir, car je te le jure, il t'arrivera malheur. J'ai tout quitté. Tu as été la cause de tous mes malheurs et tu me laisses ; je ne puis le croire. Il faut que tu sois folle.

Ah ! tu paies bien mal ton bienfaiteur. Si tu reviens je te pardonnerai. »

Eyraud se plaint et se lamente lorsqu'il écrit à une femme. Avec Garanger il le prend de plus haut. Il insulte et il menace. Il ne conserve plus alors aucune mesure. Il parlera même du meurtre de Gouffé. La pru-

dence disparaîtra. Tout sentiment s'effacera devant la violence de sa colère.

« MONSIEUR,

« Votre infamie est consommée. Vous avez enlevé Gabrielle Bompard la fille publique que l'on accuse de l'assassinat de Gouffé, l'huissier. Cette malheureuse que j'avais retirée de la boue, trouvé dans un b....., vient de commettre une autre infamie. Tous les journaux français vous diront qui elle est et où je l'ai prise. Enfin bref, votre lâcheté, car il y a lâcheté, votre lâcheté me cause et m'a causé bien des larmes.

J'étais si heureux de pouvoir rentrer en France afin de me justifier et vous deviez me faire des fonds qui auraient servi à me rapatrier, mais elle et vous en avez décidé autrement. Peut-être cette p..... craint-elle la justice. Elle vous aura dit ce qu'elle me disait si souvent :

— Oh ! mon Garanger, je t'adore ! — puis — je suis enceinte de toi. — Tout Paris connaît cette antienne. Elle est si menteuse et si p..... Puis c'était une belle affaire. Elle m'avait jeté à l'eau, déshonoré. Je ne vauX plus rien. Ainsi agissent les p.....

Vous êtes riche. Enfin tout cela me cause bien du chagrin. Ma famille absolument ruinée, déshonorée ;

ma fille qui a dix-huit ans, une vertu, ruinée par cette infâme créature.

Aussi, ai-je cru, devant tant d'infamie, avertir M. Goron de ce qui se passait. Je lui ai dit que c'est vous le protecteur de Gabrielle Bompard et je lui ai donné à peu près l'itinéraire que vous avez pu prendre.

J'espère que votre bien aimée pucelle sera sous peu sous les verroux et viendra en France rendre compte de ses actes. Ah! si elle est compromise, ce que je ne peux croire, sa tête y passera, car l'affaire, fait en ce moment un bruit énorme.

Aussitôt qu'elle sera arrêtée, je partirai en France.

Suit l'éternel récit de la malle vendue par Gabrielle et à ce sujet Eyraud ajoute :

« Il me faut vous le comprendre, une explication, car devant la justice, une bévue peut coûter la tête.

Voilà pourquoi, je viens vous supplier, maintenant que vous connaissez la bête à vice à qui vous avez affaire, car, s'il fallait que je vous raconte toutes ses fourberies et la comédie même qu'elle vous a jouée vous la tueriez. Laissez ce soin à d'autres. Ne vous salissez plus. Mais moi, il faut que je la voie. il y va de mon honneur et de ma vie.

Pour vous, qui avez agi en lâche, si Gabrielle

revient et que je puisse lui causer, tout en restera là. Sans ça, j'ai déjà commencé une petite brochure intitulée : Les Amours d'un Explorateur Diplomate. C'est très drôle ! Garanger se trompe de route. Il fait quatre mois la cour à une p..... dénoncée comme assassin. Il est amoureux fou. Soulographie du diplomate, divulgation des secrets d'État.

Suivent une masse d'aventures, demande en mariage. Refusé comme un goujat par le père. Posture humiliante, puis, fuite, emmenant la pucelle. Elle lui dit : Je suis Gabrielle Bompard. Il croit que c'est pour l'épouser. Il l'enlève dans un désert attendant sa majorité, lui fait un enfant, revient avec un air triomphant, une jeune femme et dix millions à la clef.

A son arrivée il est arrêté, sa femme jugée, guillotinée, et lui... cinq ans de prison pour l'avoir soustrait à la justice. Son portrait est mis à côté de celui de sa femme au musée Grévin.

Enfin c'est de l'actualité et ça aura un succès fou. Je l'enverrai aux journaux ennemis du Gouvernement.

Mais si Gabrielle cause avec moi et que je sache l'histoire de cette malheureuse malle je laisse tout cela tranquille.

J'ai des cartes aussi pour tous vos amis :

*Madame Garanger**(née Gabrielle Bompard)*

DU MUSÉE GRÉVIN.

P. S. — Maintenant, je crois que quoi qu'il arrive votre adorée sera arrêtée. Je dois vous prévenir que vous serez un témoin dans cette affaire.

Si je n'ai pas le temps de confesser Gabrielle et que ça ne soit pas de votre faute, je garderai mon pamphlet en lieu sûr.

Mais, je dois vous dire que si dans vos dépositions vous contrariez la vérité d'une syllabe, le pamphlet sera publié. La vérité tout entière, voilà ce que je veux. »

Amour sincère, passion exaltée ou colère de voir échapper sa complice au châtement, ainsi que l'indiquerait cette boutade lors de son exécution :

« Eh bien ! maintenant, Constans va décorer Gabrielle ! »

Nous voyons dans une autre lettre tous ces divers sentiments intimement liés à la jalousie et au désir de la possession.

« Cette femme est à moi, je l'ai payée de ma fortune et de mon honneur. Je l'ai relevée de la prostitution. Elle m'a perdu, déshonoré. Aujourd'hui, à l'étranger, je ne puis rester seul et elle n'a pas le droit d'être heureuse quand je souffre à mourir par sa faute. »

Et s'adressant à Garanger, Eyraud poursuit cette lettre incohérente :

« Je vous jure qu'elle est perdue si elle ne revient pas. Demandez-lui en face ce qu'elle en pense. Si vous l'aimez, laissez-la venir, sans cela vous la perdez. Pour moi, ça m'est fort égal. La vie est un bien lourd fardeau. Quand on a été riche, considéré et que l'on est sans le sou, déshonoré, soi et les siens, car j'ai femme et enfants que j'ai perdus par la faute de celle que vous aimez et qui sont dans la douleur. Mais je ne puis mourir seul. Celle qui a été la cause de tous mes maux doit me suivre. C'est pour cela que j'agirai en temps.

A vous, que je crois bien connaître, j'adresse cette supplique. J'ai eu avec vous des torts, mais hélas, j'étais sans argent et quelques mille francs m'auraient sauvé. Je vous assure que je vous l'aurais rendu. Jamais personne n'a perdu avec moi. Hélas, je ne puis en dire autant. J'ai une grosse fortune qui m'est

due et les femmes et le reste en ont englouti une autre. Il me sera impossible de vivre un mois. Je suis fou. La solitude me tue. C'est pour cela que je mets terme au 20 janvier. Vous pouvez me télégraphier. Après cela, advienne ce qui voudra. Si Berthe n'est pas à moi, j'agirai. »

N'est-ce pas pour se soustraire à cet amant perpétuellement menaçant, qui faisait peser sur sa tête une continuelle épée de Damoclès, que Gabrielle, revenue à Paris, se hâta de prendre les devants ? Elle alla raconter à la police un récit machiné à sa façon, récit que nous avons analysé dans notre premier chapitre.

Mais à la fin de cette dernière lettre, l'orgueilleux Eyraud consent à adoucir ses phrases et Boubouroche conscient il résume ainsi sa douleur et sa solitude :

« Je ne fais aucune menace. Je pose mes conditions : Rendez Berthe et nous en resterons là. Je lui pardonnerai, comme je l'ai déjà fait quand elle a fait toutes ses escapades avec tous mes amis. »

.....

En l'an 1890, un huissier de Paris, nommé Gouffé, fut assassiné par une fille Gabrielle Bompard et son amant le nommé Michel Eyraud...

SIXIÈME PARTIE

LES LECTURES



Souvent, les romans d'aventures et de voyages incitent de jeunes enfants à des fugues et au vagabondage. Ils veulent vivre l'existence de Robinson Crusôé dans son île déserte, connaître les plaisirs de la grande route et de la liberté. Puis ils s'aperçoivent que tout n'est pas rose dans la carrière des Robinsons et, l'oreille basse, ils regagnent le logis paternel, à moins que la crainte d'une correction ne mette obstacle à leur retour.

Si ce germe, en général inoffensif, tombe sur des natures faibles et prédisposées au mal, les conséquences seront plus graves. « Quand un diabétique, écrit Paul Bourget, se fait une légère blessure, il meurt. Ce n'est pas cette blessure qui le tue. Elle a simplement manifesté un état général qu'un autre accident aurait rendu funeste. Les livres les plus dangereux agissent de même. »

Ce danger s'aggrave de nos jours avec les livraisons à bas prix, donnant des récits de faits criminels, de bandes d'apaches et de détectives plus ou moins habiles. Le succès des premiers ouvrages conçus dans ce genre, des *Sherlock Holmes* et des *Arsène Lupin* qui écrivaient bien, faisaient œuvre d'habiles logiciens et mettaient leurs aventures à un prix suffisamment élevé, a fait surgir des frères moins cultivés qui travaillent à meilleur compte. *Nick Carter* à 0 fr. 25 l'exploite et qui, même de chute en chute, gagne à un prix plus abordable les boutiques des bouquinistes. *Buffalo Bill* et bien d'autres collègues qui donneront maille à partir à la justice et dont les livraisons composeront le cabinet de lecture des futurs meurtriers.

Un instituteur, M. Delahaye, incriminant le poison littéraire à un et deux sous, signalait dernièrement avec peine l'évolution du jeu chez les enfants de son école. Il écrivait dans le *Volume* : « Les petits ne se contentent plus de jouer aux billes, à saute-mouton, aux gendarmes et aux voleurs. Ils jouent à l'apache avec couteaux et sabres de bois ».

Une boutade de Clément Vautel dans le *Matin* est

pleinement justifiée. Ce n'est pas la première fois que les humoristes savent dire la vérité en riant.

« Les cambrioleurs sont les « professeurs d'énergie préférés des jeunes couches. » On entend ce dialogue dans les meilleures familles :

— Toto, qu'est-ce que tu veux pour ta fête ?

— Bon oncle, achète-moi une pince-monseigneur.

J'espère qu'un de nos grands magasins, toujours à la recherche de la nouveauté, mettra bientôt en vente ce nouvel article :

CAMBRIOLEUR : nécessaire complet dans une jolie boîte, fabrication soignée ; pince-monseigneur nickelée, lampe électrique de poche, masque, fausse barbe, passe-partout, matraque de caoutchouc, flacon de chloroforme, etc., 49 fr. 95.

Les panoplies militaires ne se vendent plus : cela remplacera ceci.

Au mois d'avril 1911, un jeune homme comparaisait devant la huitième chambre correctionnelle. A la suite de la lecture de *Nick Carter*, il avait envoyé à un financier une lettre signée : *la Main Noire*. D'après cette lettre, ce financier devait se rendre pour sauver sa vie, muni d'une cassette contenant 20.000 francs, à un endroit désigné et la remettre à l'individu qui échangerait avec lui le mot convenu « Espoir ». Après une série de lettres menaçantes, le banquier alla au rendez-vous, mais poussa l'indiscrétion jusqu'à se faire accompagner d'agents. Le jeune homme arrêté fut acquitté comme

ayant agi sans discernement et rendu à ses parents.

Nous allons donc examiner la répercussion de cette prose néfaste sur la propre littérature des jeunes criminels et étudier en même temps que leurs crimes, une bien étrange mentalité.

AFFAIRE MURCHEMBLED (1885).

En 1885, deux jeunes cousins de 17 ans, Clément et Henri Murchembled, l'un fermier et l'autre clerc de notaire, assassinèrent une petite camarade d'enfance, la jeune Maria Ledent, en lui portant dix-sept coups de couteau. Celle-ci avait eu le tort de ne pas répondre aux salutations de l'un d'eux. Les deux cousins ne pouvaient laisser une pareille offense impunie. Lecteurs assidus de *Fenimore Cooper* et des exploits des chefs Sioux, ils jurèrent d'en tirer une vengeance éclatante. Clément et Henri s'excitèrent donc mutuellement à l'action; ils rédigèrent eux-mêmes un mémoire racontant en un style romanesque leur futur crime qui se termina par une condamnation à quinze ans de travaux forcés devant les assises de Saint-Omer.

Le mémoire dû aux jeunes Murchembled et intitulé *Drame horrible* est suffisamment édifiant sans qu'il soit utile d'y ajouter de vains commentaires.

« Nous avons atteint l'âge de dix-sept ans. Comme les jeunes gens élevés dans le luxe et l'oïveté,

nous avons végété dans le monde, en n'y rencontrant que tracas et misères. A peine âgés de quinze ans, nous aimions déjà le sexe si séduisant qui est la femme. Nous l'aimions passionnément, à un tel point, que s'il avait fallu nous en séparer, nous serions morts d'ennui et de chagrin.

L'un de nous, grand et musculeux, portait tout le temps un habit souple, léger qui allait à merveille. On pouvait voir en lui un hercule. L'autre, un peu moins grand, était plus agile, plus subtil que l'autre. Ses yeux petits et bien conformés brillaient dans leur orbite comme des diamants placés sur la robe d'un roi.

Mais parfois, il tombait dans la mélancolie. Alors, il songeait à un plaisir, à des orgies qu'il avait menées étant en compagnie d'une jeune fille.

Le premier était le *Grand Serpent*, le second le *Cerf Agile* ou *Œil de Faucon*. Nous les appellerons maintenant le Grand Serpent et le Cerf Agile.

Ils avaient eu tant de plaisir à l'égard de jeunes filles, qu'ils se trouvaient pour ainsi dire las de la vie. L'une d'entre elles, âgée de quinze ans, était charmante entre toutes ses compagnes. Elle avait des cheveux bruns, elle était coiffée comme à la ville ; ses yeux, pleins de hardiesse, étaient ombragés de cils braisés d'ardentes voluptés.....»

En réalité, les relations du jeune Clément avec la petite Maria se bornaient à quelques baisers sans malice échangés le long des haies. Nous voyons dans ces quelques lignes comment l'imagination surexcitée par les lectures arrive à déformer les événements les plus simples. A la suite d'une légère brouille, Clément veut se venger de sa petite compagne et demande conseil à son cousin Henry. Tous deux font de la surenchère dans les projets primitifs. Ils se complaisent dans ce rôle de justiciers. Ils vont imiter leurs héros favoris, implacables et cruels.

La mort de la jeune Maria est décidée. Ce sera une nouvelle victime des chefs Apaches, Sioux ou Comanches.

« Un jour fut pris.

Le Grand Serpent et le Cerf Agile déployèrent une activité sans borne, une audace indomptable, une témérité à toute épreuve.

Ils achetèrent, à la foire d'Arras, une paire de coutelets ou de poignards, afin de consommer leur affaire. Ils fabriquèrent chacun un fourreau et portèrent, même le jour pendu à leur côté cet instrument fatal qui devait les mener tous au tombeau.

En effet, un beau matin, ils rencontrèrent par hasard celle sur qui, depuis longtemps, leurs regards jetaient tout ce qu'il y avait de haine et de mépris. Ils la prirent à part, lui arrachèrent un rendez-vous

pour le soir. Elle s'y rendit, aussi naïve que le lièvre tiré par le chasseur dans son gîte.

Aussitôt, ils se jetèrent sur elle, lui déchirèrent ses vêtements et lui mettant un bâillon pour l'empêcher de crier, dans la bouche, ils lui plongèrent chacun une fois leur poignard l'un dans le cœur, l'autre lui coupant la carotide.

Ils avaient accompli leur cruelle mission. Ils la laissèrent la proie des vers et des fourmis. »

Suggestionnés par leur récit, les jeunes écrivains cherchent à frapper l'imagination du lecteur au détriment même de la vérité. Avec le passage suivant consacré au soi-disant suicide des meurtriers, nous tombons dans le domaine de la fantaisie.

« Pour ne pas être hués et méprisés par tout le peuple, ils jurèrent de se tuer l'un l'autre. Aussitôt, le Cerf Agile plus prompt que son compagnon lui plongea dans le cœur ce même poignard qui une heure auparavant avait de même tué l'autre victime. Le Grand Serpent y porta la main et il tomba en expirant. Ce que voyant l'autre, il plaça la lame de son poignard sur son cœur et se laissa tomber dessus. Il mourut, comme il l'avait mérité. »

Et très fiers de leur œuvre criminelle et de leur récit

littéraire les deux cousins, révèlent ainsi leur identité avec le Grand Serpent et le Cerf Agile.

« Ces deux personnages que nous voyons les premiers figurer dans notre histoire sont Clément et Henry Mürchembléd, tous deux cousins, le premier fermier à Rivière et l'autre clerc de notaire. »

Suivent les signatures.

En lisant cette œuvre curieuse, nous voyons à quel point les lectures influent sur des imaginations débiles. Combien Werther a-t-il causé de suicides ?

Les jeunes Mürchembléd voulaient partir en Amérique, mais avant leur départ ils réalisèrent en France les exploits des trappeurs et des Peaux-Rouges. Le drame plus récent qui se déroula dans la ferme de Jully eut les mêmes causes et le même mécanisme.

En 1885, la mort de Maria Ledent, en 1909 le meurtre des époux Verrières et de leurs domestiques procèdent des mêmes mobiles : l'influence néfaste de la littérature sur des cerveaux faibles et impressionnables .

JACQUIART ET VIENNY (1909).

LE QUINTUPLE ASSASSINAT DE JULLY

Deux jeunes vachers, Jacquart et Vienny, âgés de seize et de quatorze ans et demi, étaient employés à la ferme de Jully. L'imagination pleine de romans d'aventures, ils avaient formé le projet d'aller en Afrique chasser les grands fauves en compagnie de quelques camarades. Les économies qu'ils réalisèrent péniblement ne pouvant leur fournir une somme suffisante, ils tuèrent pour se procurer de l'argent leurs patrons les époux Verrières, ainsi que les domestiques de la ferme. Par miracle les enfants Verrières, échappèrent à la mort. La Cour d'assises de l'Yonne condamna ces deux assassins romanesques : Jacquart à la peine de mort, et Vienny à 20 ans de détention dans une colonie correctionnelle. En raison de son jeune âge, Jacquart vit commuer sa peine en celle des travaux forcés à perpétuité.



JACQUIART

La ferme de Jully est une vieille bâtisse, munie d'un chemin de ronde, décor sauvage et un peu mystérieux dans lequel devait se dérouler un véritable drame. En 1909, elle comptait parmi ses habitants deux jeunes vachers d'origine suisse : Joseph Jacquiart, né le 10 mai 1893, et Vienny, né le 25 mars 1895. Ces deux petits domestiques étaient donc âgés à cette époque de seize et de quatorze ans. Tous deux étaient de fervents lecteurs de romans d'aventures. Jacquiart depuis l'âge de huit ans passait tous ses loisirs à dévorer les livraisons à bon marché narrant des récits de chasse et de guerre.

Avec une véritable passion, il se délectait dans les mémoires de Buffalo Bill ou de Nick Carter.

Tout d'abord ces récits n'occasionnent que des fugues. Jacquiart s'échappe deux fois des endroits où il était placé. Mais avec le temps ses projets augmentent d'ampleur et quelques camarades adoptant ses vues, il décide d'aller en Afrique tuer les grands fauves et vivre l'existence heureuse et libre des chasseurs de fourrures.

Intelligent, doué d'une assez bonne instruction et orgueilleux comme tous les criminels, Jacquiart a écrit des mémoires où il nous raconte son arrivée en France et toute son odyssee.

Nous en extrayons quelques passages.

Retraçant la biographie de son père, mort le 17 février 1905, il ajoute :

« Un grand nombre de journaux de la Suisse romande et allemande, et d'autres parties du globe, publièrent une biographie du défunt. »

Lorsqu'il parle de lui et dès les premiers mots cet orgueil éclate de façon naïve :

« *Moi, Joseph Jacquiart, je naquis le 10 mai 1893. à Comons, vers les neuf heures du matin.*

J'ai commencé l'école le 12 mai 1900 par un temps splendide et je l'ai quittée le 18 mars 1906 par un temps clair et ensoleillé. »

Tous les événements principaux de la vie de Jacquiart se passent sous un ciel bleu. Était-ce donc exact ? lui demandait un interlocuteur frappé de cette bienveillante température.

— Non, répondit Jacquiart, mais cela fait si bien dans le récit.

Et le voici qui quitte la Suisse :

« *Le 20 août 1906 par un temps splendide, nous filâmes. Notre but était d'atteindre la France. Ce jour-là, ce fut une étape pénible, car mes souliers m'enserraient les pieds et je les avais en vive chair. La nuit du 21 au 22, nous la passâmes dans un tas de regain au-dessus d'Yverdon. »*

Pourtant certains passages des mémoires sont marqués d'une note plus tendre et plus émue, tel le portrait consacré à sa pauvre mère :

« *Ma mère était fort instruite, de taille moyenne,*

yeux brun clair, cheveux noirs, bouche bien faite, doigts fins et grands. Elle avait la physionomie d'une personne pleine de noblesse, d'intelligence, d'instruction, de politesse, d'affabilité, de religion et de sentiments élevés. Son parler était pur et correct et sa parole facile. Son nez droit, ses yeux bien fendus dénotaient une haute intelligence. Enfin ma pauvre mère était la personne la plus franche et la plus joviale qu'on puisse trouver.

.....
 Je ne puis faire assez d'éloges sur sa belle vie et j'espère revoir cette âme si chère au ciel. »

*
*
*

Jacquiart vient donc de quitter son pays. Il est employé à la ferme de Jully où son ami Vienny viendra le rejoindre. Ils s'entretiennent de leurs fameux projets et l'expédition d'Afrique est le thème de leur correspondance. Pour réaliser des économies, ils s'imposent de multiples privations.



VIENNY

« Quand je pense, a écrit Jacquiart, comme j'ai économisé étant à Fulvy et à Jully pour l'expédition ! Je ne mettais de bas ni de chaussettes et je n'avais que mes galoches.

bien que parfois elles me blessassent. Je mettais une camisole pour ne point user de chemise et je n'en mettais que pour aller aux repas ou coucher. Enfin, je faisais tout ce que je pouvais pour ne rien dépenser. »

Mais ces économies sont insuffisantes pour mettre de côté les 1.360 fr. 25, somme nécessaire pour l'expédition qui leur tient de plus en plus au cœur.

« Avec cette somme nous pouvons amplement faire, écrivait Jacquart à Vienny. Moi je ferai cinq cents francs passés, Albert six cents et toi, si tu viens ici, quatre cents. Eh bien ! rien que ça fait quinze cents francs. Nous n'abandonnerons jamais notre projet, *nous les vengeurs des faibles et des opprimés.* »

Et sous la signature se remarquent une équerre, un compas et deux os en croix sous une tête de mort.

Il est curieux d'examiner comment les jeunes domestiques avaient organisé leur départ. Ils faisaient venir des catalogues d'armes et d'équipements et sur de petits carnets notaient soigneusement ce qui leur serait nécessaire. Il y a dans ces diverses rubriques un mélange de sérieux et d'enfantillage qui nous aidera à mieux démêler leur mentalité. Et tout d'abord la *Bibliothèque.*

Quels seraient parmi les livres favoris ceux choisis pour être emportés en voyage. Voici la liste dressée par Jacquiart :

Morgan le Pirate ; le Chef Indien ; les Vierges de la Forêt ; la Captive des Mohawks ; Gil Blas de Santillanne ; le Corsaire Rouge ; Aladin ou la Lampe merveilleuse ; la Chair qui aime et celle qui tue ; la Guillotine ; les Vacances au Désert ; les Amours d'un Gorille ; la Hache d'abordage ; le Prix du bandit Morea.

Collection Buffalo Bill (numéros que j'ai de 1 à 45 et de 52 à 58), etc.

Outillage.

Une bêche, une hache, une boîte à outils, deux boussoles, une pharmacie, une trousse Michel Legros, deux tubes de provisions, une lanterne à huile, deux poulies.

Équipement.

Trois complets de toile, un casque, une pharmacie coloniale en chêne ;

Une bâche abri à trente francs (pourrait nous servir d'abri et au besoin de voile), deux mousquetons Winchester, une carabine Lebel, mille cartouches.

Cuisine.

Une malle popote pour quatre personnes, un

four rôtissoire, deux seaux en toile, un filtre, un support pliant.

Vivres et médicaments.

Quinquina, chloroforme, ouate; *poudre à gratter et à éternuer*, choucroute, sucre, eau phéniquée, opium, *poudre de riz*, arsenic, seringue, pierre infernale.

Le chapitre de la *Bureaucratie* est encore plus curieux. Il leur faudra :

Cinq litres d'encre, dix plumes, dix crayons, cinquante becs de plume, trente morceaux de craie de différentes couleurs, quarante cahiers à écrire, des lettres en tôle, un calendrier et cinq morceaux de cire d'Espagne.

Tous ces articles ont dû être soigneusement discutés et adoptés après maintes conférences.

Et voyons maintenant le langage des membres de l'Association africaine, voyons leur état d'esprit qui éclate dans cette singulière correspondance. En voici quelques passages détachés :

Eugène Jacquiart à Joseph Jacquiart.

Le 5 octobre 1909.

« Enfin bref, n'oublie pas trop tes devoirs reli

gieux, car les vieux caciques pourraient bien t'envoyer faire paître les oies dans le territoire des chasses éternelles. »

Joseph Jacquart à Vienny, 29 mars.

« Reçois confrère de l'Ours Gris, les salutations empressées de ton frère du Far-West.

Le ministre des colonies,

JOSEPH. »

Vienny à Jacquart.

CHERS CONFRÈRES,

« J'ai des places par ici mais je veux aller chez vous, là où est Albert. A bientôt, chers amis, chers amis de la bande tachetée. »

Jacquart à Vienny, 11 avril.

« Adios Homigli terribili (*sic*). »

Nous voyons à quel résultat avaient abouti des lectures souvent mal comprises et mal digérées.

Voilà pourquoi les habitants de la ferme attirés isolément sous des prétextes divers, furent massacrés de façon féroce.

Ce n'était pas Jacquart, ce n'était plus Vienny qui agissaient. C'étaient deux guerriers sauvages, deux chefs de brigands ou deux pirates de la Savane, deux

sauvages sur le chemin de la guerre, deux Peaux-Rouges brandissant le tomahawk.

Et comme Jacquart s'en est bien rendu compte lorsque la raison lui fut revenue — malheureusement trop tard ; — lorsque de la prison de Tonnerre, le 18 décembre 1909, il écrivait à son frère cette lettre où perce encore l'orgueil du fait accompli :

« CHER FRÈRE,

« Tu as dû apprendre par les journaux *le drame terrible* qui s'est déroulé au château de Jully.

Et quelle est la chose qui m'a précipité : c'est la lecture des romans d'aventures et le manque de réflexion, car nous avons agi en gamins.

Vienny et moi nous nous excitions l'un l'autre. Je me voyais déjà en train de réaliser mes rêves en Afrique. »

Le voilà bien le mécanisme du crime commis à deux, la surenchère réciproque comme dans l'affaire Mürchembled. Chaque criminel sert à l'autre de galerie devant laquelle il parade et il crâne.

Moi je prendrai un bâton — Moi un couteau — Moi une hache — J'étourdirai d'un coup de matraque. — Je blesserai avec une bêche — Je tuerai avec un revolver.

Et le mauvais orgueil aidant, la présence du camarade oblige à l'acte criminel et arme la main meurtrière.

« La journée, écrit encore Jacquiart, je ne pense pas du tout à mes crimes, car je lis ou je dessine, mais la nuit cela me vient souvent à l'esprit et je fais de bien vilains rêves. Parfois, je pense aussi au bonheur que j'avais avant de m'être laissé aller à cet acte car on est heureux lorsqu'on n'a rien à se reprocher. Ah oui, si j'avais songé un peu à tout ça, je n'aurais point commis cet acte.

Je te dis adieu sans savoir si jamais je te reverrai.

Ton frère qui t'aime :

JOSEPH JACQUIART. »

Il suffit d'examiner les portraits des deux jeunes assassins et notamment celui de Jacquiart pour voir qu'évidemment nous avons devant nous des anormaux. Jacquiart a le regard étrange, les bras démesurément longs, une hérédité lourdement chargée.

Faut-il incriminer seulement la mauvaise littérature sans tenir compte de la personnalité des criminels? En aucune façon. Modifiant un peu la phrase d'un célèbre criminologiste nous pouvons dire que dans la tuerie de July : la littérature a été le bouillon de culture où les deux microbes criminels ont trouvé à se développer d'une manière conforme à leurs instincts.

SEPTIÈME PARTIE
LES APACHES





Psychologie de l'apache.

Groupés d'après leurs tendances nous venons d'examiner quelques-uns des criminels qui ont fait le plus parler d'eux pendant ces trente dernières années. Une pièce fort curieuse, et que nous avons été obligés de négliger jusqu'ici, émane d'un simple cambrioleur. « Bébert du Montparno ». Elle reflète de façon assez exacte, enfermée dans un petit nombre de vers, fort mauvais du reste, la mentalité criminelle. Son étude pourra nous permettre de rassembler dans ce chapitre les traits de psychologie criminelle épars dans le volume.

La voici telle que l'écrivit Bébert :

Lorsque minuit sonne, dans la nuit sombre,
On voit deux silhouettes se glisser dans l'ombre...
C'est la Brioche et Bébert du Montparno
Qui vont tous deux chercher des monacos.
Bourgeois, tremblez dans vos appartements !
Car de vos portes ils feront le cassement,
Ils sont très habiles, vous pouvez me croire
Et en deux temps fracturent vos armoires.

Ils s'emparent de votre galette,
De vos bijoux, vêtements, liquettes,
Et vous laissent comme soulagement
Leurs vieilles chaussettes tout simplement!

Reprenons donc vers par vers l'analyse de cette « chanson de geste ».

La poésie débute par un croquis qui a l'intention d'être sombre et terrifiant.

Minuit — l'heure des crimes. — La nuit est tout à fait *opaque*. Dans *l'ombre* deux silhouettes se profilent. Qu'est-ce donc ?... Et après ce point de suspension, mis là pour éveiller l'intérêt et qui est une réminiscence des romans-feuilletons, lecture favorite du criminel, l'auteur nomme ses deux personnages, lui, Bébert du Montparno, et son poteau la Brioche. Où vont-ils ? Chercher des subsides, chercher des monacos.

Et Bébert s'écrie, montrant par là son désir d'être craint et d'inspirer de l'effroi :

Bourgeois, tremblez dans vos appartements !

Quel mépris pour les victimes contient cette simple phrase ! Les bourgeois canailles, sottre espèce, dans leurs beaux logis dorés sont saisis d'un terrible effroi, mélangé de respect pour de si redoutables bandits.

Nous avons vu maintes fois ce mépris du criminel pour sa victime. L'escroc traitera sa dupe de « poire ». Abadie cyniquement parlera de la femme à qui il a coupé le cornet. Pour Soleillant, c'est un malheur qui lui est arrivé. Quant aux anarchistes, la victime

sera un bourgeois qui ne sera jamais innocent. L'assassiné est considéré par l'assassin comme l'obstacle mis par la fatalité entre lui et le bonheur. Il est la cause de la situation critique où il se trouve. Des remords? nous les découvrirons fort rarement, et en général ils sont faux.

Le détenu lorsqu'il n'écrit point recopie certaines chansons ou poésies qui lui plaisent. Une étude parue en 1899 dans les *Archives d'anthropologie criminelle* sous la signature de « Géolard », constatait le succès obtenu auprès des détenus par des productions d'Aristide Bruant. La pièce intitulée *Au Bois de Boulogne* figurait fréquemment parmi leurs cahiers.

Alors c'est l'heure des rendez-vous
Des purotins et des filous
Qu'ont pas d'besogne,
Et qui s'en vont toujours par trois,
Derrière ces vieux *salauds d'bourgeois*,
Leur faire le coup du père François
Au bois d'Boulogne.

Salauds de bourgeois est souligné. Ce terme a plu au détenu. C'est une justification des coups du père François commis ou à commettre.

Le même auteur nous a conservé une poésie d'un jeune apache condamné à vingt ans de travaux forcés pour meurtre et qui raconte sa vie.

Cette pièce est curieuse car en même temps que le criminel plaisante sa victime il s'apitoie sur son propre sort. C'est un trait que nous rencontrons lorsque nous

voyons les sentiments que le condamné professe vis-à-vis de la sanction pénale. C'est un marché qui ne doit pas être trop désavantageux pour lui et qui le rendra quitte vis-à-vis de la société, lorsqu'il ne sera pas son créancier, la peine ayant été trop sévère à son gré.

Mes amis,
 Je vais de ma vie
 Vous faire le récit,
 Sans rien oublier.
 Comme j'ai vingt longes,
 Je passe à l'éponge
 Malgré mon jeune âge
 Et mes vingt années
 Je n'avais pas le trac,
 Je me suis fait maque,
 Dans une sale baraque,
 Je me suis marié...

Et l'auteur ajoute :

Mais voilà qu'un soir,
 Comme il faisait noir,
 Au coin d'un carrefour
 Un pante surgit,
 Un beau médaillon
 Une chaîne *en jonc*
 Cela me séduit !
J'ouvre mon couleau
Et dans sa vieille peau
Je cavale aussitôt.
 Le voilà occis,
 Mais voilà que les flics

Aidés d'un sale public
Et de quelques bourriques,
Se roulent sur moi
Sans savoir pourquoi.

La pièce se termine par des larmes que verse l'assassin sur son propre sort. Ce sentiment se retrouve même parmi les criminels plus sauvages qui portent certains tatouages ainsi conçus : *Pas de chance. Enfant du malheur ! Fils de parias.*

*Au fond d'ma culotte,
J'ai froid, je grelotte,
Je ne bois que d'la flotte
Pour me fortifier.
Ah ! plaignez mon sort,
Car si jeune encore,
Aux travaux forcés
Je vais être condamné.*

Revenons donc au récit de Bébert alors qu'avec un certain cynisme il fait l'apologie de son talent. Très habile, il fracture les portes en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire et fait maison nette avec la même avidité et le même soin que le chat qui lape une assiette de sauce. Cet orgueil professionnel se retrouve aussi chez beaucoup de criminels. Nous pouvons utilement citer ces vers adressés le 8 mai 1910 par un nommé Gesmau au juge d'instruction.

LES FAISEURS MARSEILLAIS

C'est nous qui sommes les *gentils* faiseurs.
 Les *fins voleurs*, les joyeux esclappeurs.
 Le soir sans lune, dans la nuit brune,
 Nous nous glissons pour tenter la fortune,
 Nous détroussons *gentiment* les bourgeois
 En leur faisant le coup du père François...

Cependant Bébert et la Brioche après avoir effectué ce rinçage complet vont faire une plaisanterie d'un goût exquis. Ils vont (est-ce en guise de compensation ? — N'est-ce pas plutôt une signature de leur passage ?) — abandonner leurs vieilles chaussettes trouées dans l'appartement du méprisable bourgeois.

Nous avons donc retrouvé tour à tour l'amour du mélodrame, le mépris du criminel pour la victime, l'orgueil professionnel, le désir d'une célébrité de mauvais aloi, le cynisme et le sentiment très net de l'autobiographie.

Il n'était pas inutile en recherchant ici la psychologie du criminel de faire une critique de cette mirlitonnesque poésie. Tout en disséquant la pensée du poète, elle nous a permis de mettre à nu un esprit rudimentaire, une criminalité fortement enracinée jointe à un orgueil immense.

*
*
*

Pour pouvoir efficacement lutter contre la société et échapper au châtement les criminels ont besoin de pouvoir compter les uns sur les autres. De là une haine

violente pour celui qui vendra un camarade : pour le délateur. Ce sentiment se retrouve dans toutes les collectivités, même les plus corrompues. La nécessité de se défendre crée en même temps qu'un véritable esprit de corps l'hostilité envers celui qui se concilie la bienveillance de la police au détriment de ses camarades. Beaucoup de rixes entre apaches, beaucoup de meurtres et d'attentats qui paraissent inexplicables n'ont pas d'autres motifs. Souvent ce sera une fille qui, lasse des mauvais traitements, aura dénoncé son souteneur. Ce dernier trouvera toujours une multitude de bras prêts à le venger.

Ce sont ces sentiments que nous retrouvons assez bien exprimés dans une lettre en vers adressée à un directeur de prison par un détenu. Ce dernier refusait de dénoncer un camarade qui possédait du tabac. En voici quelques fragments :

Je viens dans cette humble missive,
Franchement vous ouvrir mon cœur.
Prêtez une oreille attentive
A la faible voix du malheur,

Chacun de nous a ses faiblesses,
Ses moments d'oubli, d'abandon,
Ses défaillances, ses tristesses,
Chacun a besoin de pardon.

Je suis voleur, escroc, faussaire,
Peut-être plus qu'un malfaiteur.
Je suis capable de tout faire
Hélas tout!... *sauf le délateur.*

Tout enfant, j'avais dans mon âme
La haine de la trahison,
Elle me semble plus infâme,
Plus basse, plus vile, en prison...

Cette poésie se termine par des considérations générales sur l'odieux délateur.

Pour compléter notre étude, il était intéressant de signaler ces côtés assez curieux de la physionomie du criminel.

CONCLUSION

Nous avons ainsi montré les causes très diverses de la criminalité et nous avons cherché à dégager le caractère et la mentalité du criminel.

Nous avons pu voir qu'ils se modifiaient suivant les mobiles qui inspiraient le crime. Sans doute certains traits caractéristiques se retrouvent toujours ; par exemple, l'orgueil, la haine de la victime, la conception que se fait le délinquant de la sanction pénale. Malgré ces ressemblances, nous pouvons assurer qu'il n'y a pas de criminel né, mais qu'il y a *des types criminels*. Les uns sont poussés au crime par une hérédité lourdement chargée, d'autres par une mauvaise éducation, d'autres par les besoins et le vice. Les uns sont des criminels d'habitude, d'autres d'occasion.

Anastay fut victime de son orgueil. Peugeot, transplanté dans un milieu plus favorable serait peut-être devenu un honnête homme. Le crime de Soleilland fut le résultat d'une série de circonstances malheureuses. Vacher fut un aliéné. Liabeuf un obsédé par l'idée fixe, etc.

En tout cas, nous avons appris à mieux connaître et

par conséquent à mieux combattre l'armée du crime. Nous avons cherché à pénétrer dans la mentalité souvent obscure du délinquant. Si le criminel n'est plus un inconnu l'avocat pourra mieux le défendre, le juge appliquer une sanction plus utile, le législateur prendre en toute connaissance de cause des mesures protectrices à la société, le sociologue et le criminologiste fouiller plus profondément une âme révoltée et malade. Nous pourrons alors faire le point de départ des bandits qu'il faut punir et des malades qu'il faut soigner ; distribuer la peine suivant la responsabilité qui incombe à chacun.

Nous avons voulu laisser les criminels nous narrer eux-mêmes les mobiles de leurs actes. Dans leurs innombrables écrits, nous avons fait des recherches, classé, coordonné et relié les différentes étapes par lesquelles ils passèrent pour en arriver à l'acte criminel.

Autant que possible nous sommes restés dans la coulisse et n'avons pas voulu intervenir avec des considérations philosophiques ou autres. Les phrases sont assez caractéristiques, la mentalité du criminel se dégage suffisamment de ses écrits et les commentaires seraient souvent superflus.

En ayant apporté notre contribution à la réalisation de tous ces projets, nous espérons avoir fait une œuvre utile. Pour bien soigner un malade il faut commencer par le bien connaître. Pour lutter contre le crime, il faut avant tout en rechercher l'origine ; pour redresser le délinquant, il faut l'avoir vu dans la conception et dans l'accomplissement de ses actes nocifs.

TABLE DES MATIÈRES

1911

TABLE DES MATIÈRES

| | Pages. |
|--|--------|
| PRÉFACE | 1 |
| INTRODUCTION. — Le criminel et sa littérature. L'orgueil. Le plagiat. L'autobiographie, sa place prépondérante dans la littérature des criminels. Plan et divisions de l'ouvrage | 1 |

PREMIÈRE PARTIE

L'ARGENT

1^{re} SECTION. — *Les meurtriers.*

| | |
|---|----|
| CHAPITRE PREMIER. — Anastay (1891) : meurtre de la baronne Delard. Le crime du faubourg du Temple. Psychologie d'Anastay. La jeunesse. Les premières déviations. Les femmes. La débauche. Le jeu. Les lettres et poésies d'Anastay. Le crime. Comment Anastay apprécie son acte. Le criminel dans sa cellule. Anastay devant ses juges. L'orgueil | 11 |
| CHAP. II. — Peugnez (1898) : Le double assassinat de Charenton. Les mémoires de Peugnez. L'enfance. Scènes de la vie de famille. L'école. Le premier vol. Les années d'apprentissage et les tentatives de suicide. Les fugues et les voyages. Le délit. Le crime. Récit du crime par Peugnez. L'arrestation. Orgueil de Peugnez. Son exécution | 35 |
| CHAP. III. — Tissier : l'assassinat du garçon de recettes André (1910). — Lethon : l'assassinat de la rue d'Orchamps (1910). Les | |

| | Pages. |
|---|--------|
| jeunes assassins. Tissier et Léo. Psychologie de Tissier. Le meurtre de la concierge raconté par Lethon | 49 |
| CHAP. IV. — Quelques silhouettes de Lacenaire à Prado. <i>Lacenaire</i> (Le philosophe assassin). Lacenaire et Hégésippe Moreau. Abadie et sa bande (1879). La réforme de la magistrature, par Abadie . Pranzini (1887). Meurtre de Marie Regnault. L'amour filial de Pranzini . Prado (1878). Meurtre de Marie Agüétant. Son projet d'évasion. Chabaneix (1903). Assassinat du docteur Ordenstein en chemin de fer | 59 |

2^e SECTION. — *Escrocs et cambrioleurs.*

| | |
|---|----|
| CHAP. V. — Affaire Allmeyer : L'escroquerie au téléphone (1888.) Affaire Gallay . L'escroquerie du comptoir d'Escompte (1905). Gallay et la Merelli. Gallay et Baudelaire. Les poésies de Gallay. <i>Fleurs de solitude</i> . Le cambrioleur Bellamy (1910). Ses œuvres littéraires. Jugement de Dieu contre un magistrat. Croquis et silhouettes du Palais. Pensées de Bellamy. | 73 |
|---|----|

DEUXIÈME PARTIE

LE SADISME

| | |
|--|-----|
| CHAPITRE PREMIER. — Vacher le tueur de bergères (1898) : Ses mémoires. Comment Vacher explique son irresponsabilité. Mysticisme de Vacher. L'événement de Baumes-les-Dames. Séjour de Vacher à l'asile de Dôle, puis à l'asile Saint-Robert. L'odyssée de Vacher. Le premier crime. La lettre d'aveux. Séjour de Vacher en prison. Anecdotes et souvenirs. Exécution de Vacher à Grenoble | 107 |
| CHAP. II. — Vidal, le tueur de femmes (1902) : Histoire de Vidal. Ses écrits. Exagération et fausse sentimentalité. | 127 |
| CHAP. III. — Menesclou (1880) : meurtre de la petite Deu. Lettres de Menesclou. Physionomie du criminel. | 131 |
| CHAP. IV. — Soleilland (1907) : assassinat de la petite Marthe Erbelding . Les mémoires de Soleilland. L'enfance. Les fugues. L'adolescence. La première femme. Alcoolisme et sexualité de Soleilland. Ses relations avec les Erbelding. Le régiment. Attentat de Soleilland contre sa belle-sœur. Le crime de la rue de Charonne | 134 |

| | Pages |
|---|-------|
| CHAP. V. — Les empoisonneuses. Rachele Galtié, l'empoisonneuse de Saint-Clar (1903). L'empoisonnement à l'assurance. Esprit de dissimulation des empoisonneuses. Mme Lafarge (1840). Henriette Canaby (1906). Marie Bourette (1910). | 149 |
| CHAP. VI — Les invertis. Invertis par vice et invertis par nécessité. La littérature des invertis | 159 |

TROISIÈME PARTIE

L'APOSTOLAT. — *Les criminels anarchistes.*

| | |
|--|-----|
| CHAPITRE PREMIER. — Vaillant : l'attentat de la Chambre des députés (1893). — Caractère de Vaillant. Les lettres d'Amérique. Vaillant propriétaire et colon. Vaillant adversaire de la propagande par le fait. Les années difficiles. Conception et préparation de l'attentat. Déclaration de Vaillant à la Cour d'assises. Exécution de Vaillant | 169 |
| CHAP. II. — Émile Henry : la bombe du café Terminus (1894). Henry à la Cour d'assises. Comment Henry devint anarchiste. Ses attentats. La lutte contre la bourgeoisie. Appréciation sur Émile Henry | 181 |
| CHAP. III. — Léauthier : attentat contre M. Georgewitch (1894). Mentalité de Léauthier. Anarchisme et grivellerie. Mort de Léauthier. | 191 |
| CHAP. IV. — Caserio : assassinat du président Carnot (1894). L'enfance et la jeunesse de Caserio. Sa correspondance et ses mémoires. Absence de sentiments affectifs. L'influence des doctrines anarchistes. Récit de son crime par Caserio. Caserio en prison. Exécution de Caserio. | 197 |
| CHAP. V. — Jacob Law : l'attentat de la place de la République (1^{er} mai 1907). Jeunesse et odyssée de Law. Sa philosophie. Son orgueil. Ses manuscrits. Considérations sur la liberté. Fanatisme et exaltation de Law | 205 |
| CHAP. VI. — Ravachol : l'anarchiste et le criminel de droit commun. Ravachol ouvrier teinturier et poète libertaire. Les poètes anarchistes du Forez. Déclaration à la Cour d'assises de la Seine. Récit du meurtre de l'ermite de Chambles. Rava- | |

| | Pages. |
|---|--------|
| chol à l'audience. Ravachol et sa famille. L'anarchie justification de ses crimes de droit commun. Exécution de Ravachol. | 219 |

QUATRIÈME PARTIE

LA VENGEANCE

| | |
|---|-----|
| La vengeance : affaire Josserand (1910). Affaire Collignon (1855). Le crime de Liabeuf (1910). La jeunesse de Liabeuf. Premières condamnations. Liabeuf et Marcelle Pigeon. Condamnation de Liabeuf comme souteneur. L'interdiction de séjour et les idées de vengeance. Préparatifs du crime. La nuit du 8 janvier 1910. Protestations de Liabeuf contre sa condamnation comme souteneur. Les dessins de Liabeuf. Les derniers moments. Lettres à sa famille. | 233 |
|---|-----|

CINQUIÈME PARTIE

LA FEMME

| | |
|---|-----|
| Influence de la femme dans un crime commis à deux. Pourquoi nous n'étudions pas ici le crime passionnel. Affaire Eyraud et Gabrielle Bompard. Assassinat de l'huissier Gouffé (1890). | 255 |
| CHAPITRE PREMIER. — L'amour d'Eyraud pour Gabrielle. Les acteurs du drame. Vie d'Eyraud. Jeunesse de Gabrielle Bompard. Son caractère. Mémoire de Gabrielle Bompard, racontant le crime et cherchant à en inculper le seul Eyraud. Récit d'Eyraud adressé à M. Goron. Le mensonge chez l'homme et chez la femme. | 257 |
| CHAP. II. — La fuite en Amérique. Lettres d'Eyraud à Gabrielle Bompard et à l'explorateur Garanger. Psychologie d'Eyraud et de Gabrielle. | 271 |

SIXIÈME PARTIE

LES LECTURES

| | |
|---|-----|
| Influence de la littérature sur le crime. La prédisposition. Fugues et vagabondage ou crimes et délits. | 283 |
|---|-----|

| | Pages. |
|---|--------|
| CHAPITRE PREMIER. — Affaire Mürchembled (1885) . Influence de Fenimore Cooper sur le meurtre de la jeune Maria Ledent. « Drame horrible ». | 287 |
| CHAP. II. — Le quintuple assassinat de July (1909) . Jacquiart et Vienny. Jeunesse et mémoires de Jacquiart. La chasse aux fauves en Afrique. Préparatifs de l'expédition. Correspondance des membres de l'association. Le drame. Conclusion . . | 293 |

SEPTIÈME PARTIE

LES APACHES

| | |
|---|-----|
| Les vers des jeunes apaches. Leur analyse. Solidarité et haine du délateur. Mépris de la victime. Le crime et la sanction pénale. | 307 |
| CONCLUSION. | 315 |
| TABLE. | 319 |

ACHEVÉ D'IMPRIMER

le seize février mil neuf cent douze

PAR

E. ARRAULT ET C^{ie}

à Tours

pour

BERNARD GRASSET

